

Note explicative

L'entrée en vigueur de l'Instruction au No. 04-01 corr. 1 a mené à la création de nouveaux départements, bureaux, à la fusion d'activités et la restructuration de secteurs techniques qui ont altéré la structure de sous-programmes et la composition des chapitres qui constituent le Programme-budget de l'Organisation. Par conséquent, le tableau – au niveau du sous-programme – intitulé Résumé comparatif de crédits (Fonds ordinaire) approuvés pour les nouveaux sous-programmes, indiquent les montants du budget révisé pour 2005 sans chiffre comparatif pour les années 2003.

À titre d'Annexe I, figure un résumé du budget révisé pour 2005, conformément à la structure fonctionnelle approuvée par l'Instruction 04-01 corr. 1, ce qui permet de comparer les chiffres du budget originellement approuvé par l'Assemblée générale en juin 2004 au budget révisé qui est publié ici.

SOMMAIRE GENERAL

BUDGET 2005
Fonds Ordinaire et Volontaire
(EU\$ 1 000)

	Ordinaire		Volontaire		Total		
	\$	%	Fonds #	\$	%	\$	%
<u>Budget d'exploitation</u>							
<u>Personnel</u>							
1. Postes approuvés, Postes Temporaires et heures supplémentaires	49,481.7	64.9		0.0	0.0	49,481.7	58.6
Total partiel objet 1	49,481.7	64.9		0.0	0.0	49,481.7	58.6
<u>Non-Personnel</u>							
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	435.6	0.6				435.6	0.5
3. Bourses	7,156.0	9.4				7,156.0	8.5
4. Voyages	1,508.6	2.0				1,508.6	1.8
5. Documents	665.4	0.9				665.4	0.8
6. Matériel et fournitures	1,305.9	1.7				1,305.9	3.7
7. Bâtiments et entretien	5,182.8	6.8				5,182.8	6.1
8. Contrats à la tâche	5,381.4	7.1				5,381.4	6.4
9. Autres coûts	5,158.1	6.8	220	8,156.0	100.0	13,314.1	15.8
Total partiel objets 2-9	26,793.8	35.1		8,156.0	100.0	34,949.8	41.4
Total objets 1-9	76,275.5	100.0		8,156.0	100.0	84,431.5	100.0

FONDS ORDINAIRE ET VOLONTAIRE

PROGRAMME-BUDGET 2005
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU\$ 1 000)

OBJETS DE DEPENSES	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1. Postes Approuvés, temporaires et heures supplémentaires	8,375.2	1,966.8	7,474.4	9,952.9	3,078.1	4,891.6	3,055.8	10,686.9	0.0	49,481.7
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	67.5	0.0	7.9	11.2	0.0	0.0	2.3	4.9	341.8	435.6
3. Bourses	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0
4. Voyages	302.8	80.9	245.1	235.4	0.0	10.2	12.8	4.1	617.3	1,508.6
5. Documents	231.2	55.1	195.0	114.8	1.8	16.9	17.1	33.5	0.0	665.4
6. Matériel et fournitures	182.3	71.8	144.4	99.4	0.0	194.7	43.7	83.3	486.3	1,305.9
7. Bâtiments et entretien	567.2	133.0	612.1	672.9	183.1	599.9	83.8	428.0	1,902.8	5,182.8
8. Contrats à la tâche	1,626.0	82.8	454.4	241.6	0.0	25.3	5.4	6.5	2,939.4	5,381.4
9. Autres coûts	2,122.5	1,767.1	113.0	219.6	8,646.4	108.1	20.5	80.3	236.6	13,314.1
Total partiel objets 2-9	5,099.5	2,190.7	1,771.9	1,594.9	15,987.3	955.1	185.6	640.6	6,524.2	34,949.8
Total objets 1-9	13,474.7	4,157.5	9,246.3	11,547.8	19,065.4	5,846.7	3,241.4	11,327.5	6,524.2	84,431.5

- a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétaire général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Organisme I-A pour la coopération et le développement
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
 Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE

PROGRAMME-BUDGET 2005
Résumé par Chapitre et Objets de Depense
(EU\$ 1 000)

OBJETS DE DEPENSES	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1. Postes Approuvés, temporaires et heures supplémentaires	8,375.2	1,966.8	7,474.4	9,952.9	3,078.1	4,891.6	3,055.8	10,686.9	0.0	49,481.7
2. Dépenses non récurrentes afférentes au personnel	67.5	0.0	7.9	11.2	0.0	0.0	2.3	4.9	341.8	435.6
3. Bourses	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7,156.0
4. Voyages	302.8	80.9	245.1	235.4	0.0	10.2	12.8	4.1	617.3	1,508.6
5. Documents	231.2	55.1	195.0	114.8	1.8	16.9	17.1	33.5	0.0	665.4
6. Matériel et fournitures	182.3	71.8	144.4	99.4	0.0	194.7	43.7	83.3	486.3	1,305.9
7. Bâtiments et entretien	567.2	133.0	612.1	672.9	183.1	599.9	83.8	428.0	1,902.8	5,182.8
8. Contrats à la tâche	1,626.0	82.8	454.4	241.6	0.0	25.3	5.4	6.5	2,939.4	5,381.4
9. Autres coûts	2,122.5	1,767.1	113.0	219.6	490.4	108.1	20.5	80.3	236.6	5,158.1
Total partiel objets 2-9	5,099.5	2,190.7	1,771.9	1,594.9	7,831.3	955.1	185.6	640.6	6,524.2	26,793.8
Total objets 1-9	13,474.7	4,157.5	9,246.3	11,547.8	10,909.4	5,846.7	3,241.4	11,327.5	6,524.2	76,275.5

- a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secrétaire général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Organisme I-A pour la coopération et le développement
 Chapitre 6 - Bureaux hors siège de l'OEA
 Chapitre 7 - Sous-secrétariat aux questions juridiques
 Chapitre 8 - Sous-secrétariat à la gestion
 Chapitre 9 - Services Communs

FONDS ORDINAIRE
RESUME DES POSTES APPROUVES - OBJET 1 - 2005

Per Chapitre et Grade

GRADE	CHAPITRES a/									TOTAL
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
SG			1							1
SGA			1							1
SE										0
D2										0
D1	1		4	2	1		1	1		10
P5	8	4	13	28	6	22	6	8		95
P4	19	3	6	16	7		6	18		75
P3	14	2	14	12	3		4	16		65
P2	8	6	6	9	3		3	14		49
P1			3	1	2			2		8
Subtotal	50	15	48	68	22	22	20	59	0	304

GRADE

G7			3	1	1			3		8
G6	5	1	7	11	3	28	4	22		81
G5	12	2	8	4	2		5	23		56
G4	21	3	2	3			1	6		36
G3	2		1			24		6		33
G2		1								1
G1			3							3
Subtotal	40	7	24	19	6	52	10	60	0	218
Total général	90	22	72	87	28	74	30	119	0	522
%	17.2	4.2	13.8	16.7	5.4	14.2	5.7	22.8	0.0	100.0

- a. Chapitre 1 - Assemblée Général et autres organes
 Chapitre 2 - Organismes specialises et autres entités
 Chapitre 3 - Cabinet du Secréariat général
 Chapitre 4 - Unités et bureaux specialises
 Chapitre 5 - Département du développement intégré
 Chapitre 6 - Unités hors siège de l'OEA dans les Etats membres
 Chapitre 7 - Département des questions et services juridiques
 Chapitre 8 - Département de l'administration et des finances
 Chapitre 9 - Services Communs

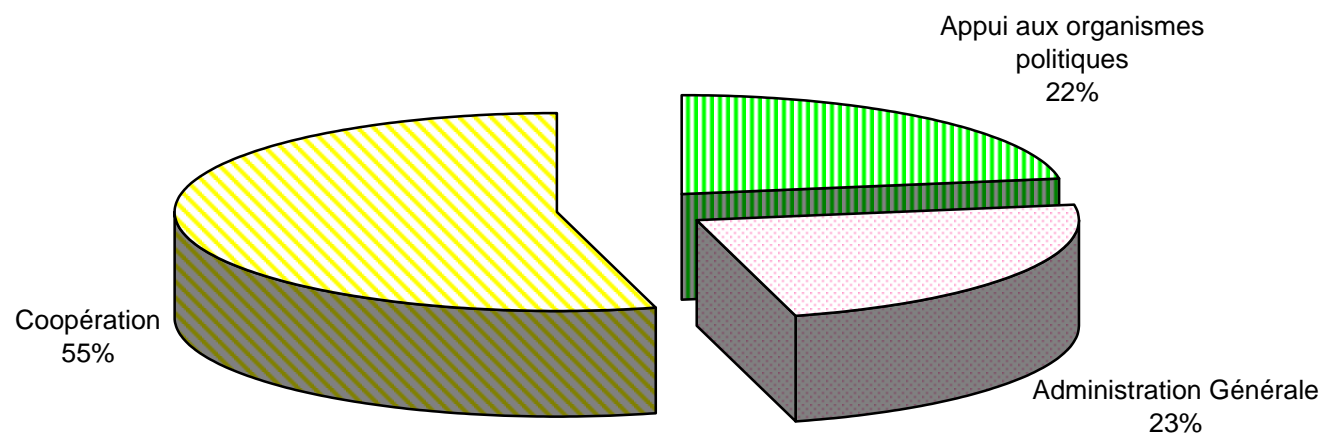
BUDGET APPROVÉ 2005
FONDS ORDINAIRE
Résumé Comparatif per Secteurs de Programmation

Secteurs de programmation	Exécution		Exécution		Approuvé*		Approuvé*		Variations		
	2002	%	2003	%	2004	%	2005	%	2002/01	2004/03	2005/04
Administration Générale	17,352.6	22.9%	110.0	22.4%	17,297.6	22.6%	17,847.5	23.4%	-2.2%	1.9%	3.2%
Musée	2,470.8	3.3%	110.0	1.1%	851.0	1.1%	641.3	0.8%	-66.7%	3.3%	-24.6%
Environnement et developement durable	1,656.0	2.2%	1,617.4	2.1%	1,666.9	2.2%	1,702.6	2.2%	-2.3%	3.1%	2.1%
Appui aux organismes politiques	16,402.2	21.6%	16,562.7	21.8%	16,639.7	21.7%	17,119.8	22.4%	1.0%	0.5%	2.9%
CICAD	2,228.6	2.9%	2,200.4	2.9%	2,247.0	2.9%	2,008.3	2.6%	-1.3%	2.1%	-10.6%
Democracie	3,041.1	4.0%	3,152.9	4.2%	3,001.2	3.9%	2,728.7	3.6%	3.7%	-4.8%	-9.1%
Questions légales	3,229.5	4.3%	3,189.4	4.2%	3,384.0	4.4%	3,556.6	4.7%	-1.2%	6.1%	5.1%
Developpment des ressources humaines, bourses	8,042.3	10.6%	8,278.1	10.9%	8,341.1	10.9%	8,560.5	11.2%	2.9%	0.8%	2.6%
Administration de la coopération	8,439.8	11.1%	8,674.5	11.4%	8,581.3	11.2%	8,352.8	11.0%	2.8%	-1.1%	-2.7%
Droits de la personne	4,160.4	5.5%	4,348.4	5.7%	4,821.2	6.3%	4,548.6	6.0%	4.5%	10.9%	-5.7%
Science et technologie	1,578.3	2.1%	1,715.5	2.3%	1,693.6	2.2%	1,896.5	2.5%	8.7%	-1.3%	12.0%
Commerce	2,289.9	3.0%	2,304.9	3.0%	2,266.9	3.0%	2,097.3	2.7%	0.7%	-1.6%	-7.5%
Developpment Social (incl. CIM, IIN, Education)	2,235.0	2.9%	3,480.4	4.6%	3,536.1	4.6%	2,880.5	3.8%	55.7%	1.6%	-18.5%
Tourisme	797.3	1.1%	724.1	1.0%	641.3	0.8%	636.2	0.8%	-9.2%	-11.4%	-0.8%
Terrorisme	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-	0.0%	66.9	0.1%	n/a	n/a	n/a
Sécurité des Citoyens	0.0	0.0%	0.0	0.0%	-	0.0%	0.0	0.0%	n/a	n/a	n/a
Autres	1,994.4	2.6%	1,907.2	2.5%	1,631.1	2.1%	1,631.1	2.1%	-4.4%	-14.5%	0.0%
Totaux	75,918.2	100.0%	75,959.0	100.0%	76,600.0	99.3%	76,275.2	1.0	0.1%	0.8%	0.8%

*Les montants indiqués incluent la modification motivée par la décentralisation du coût de l'espace de bureau qui a été approuvé en vertu de la résolution CP/RES.756

Distribution des Ressources

Fonds Ordinaire 2005



PROGRAMME-BUDGET APPROUVÉ 2005

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS TOTAL POSTES 1995-2005 FONDS ORDINAIRE

POSTES

700

680

660

640

620

600

580

560

540

520

500

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

674

676

569

586

587

587

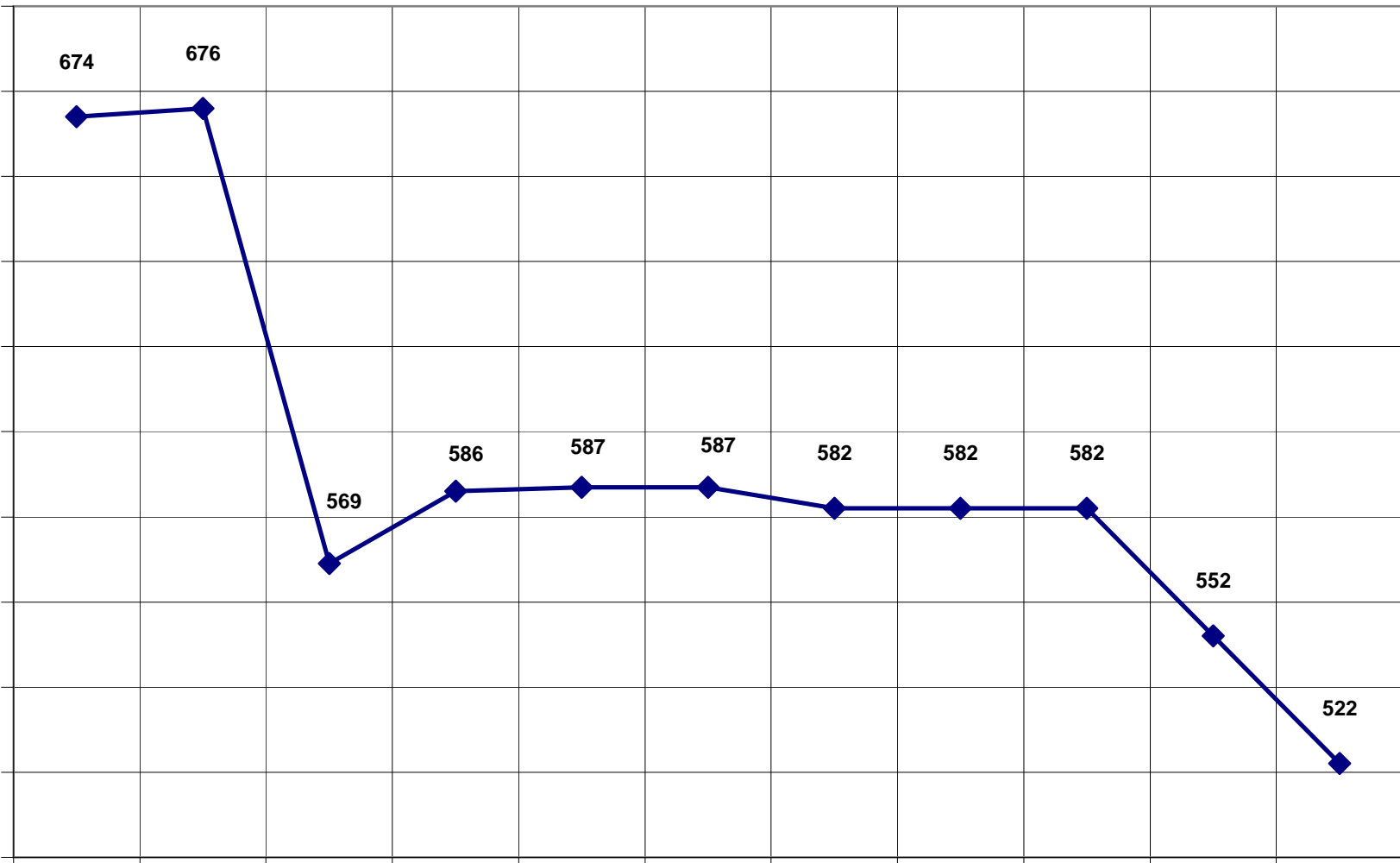
582

582

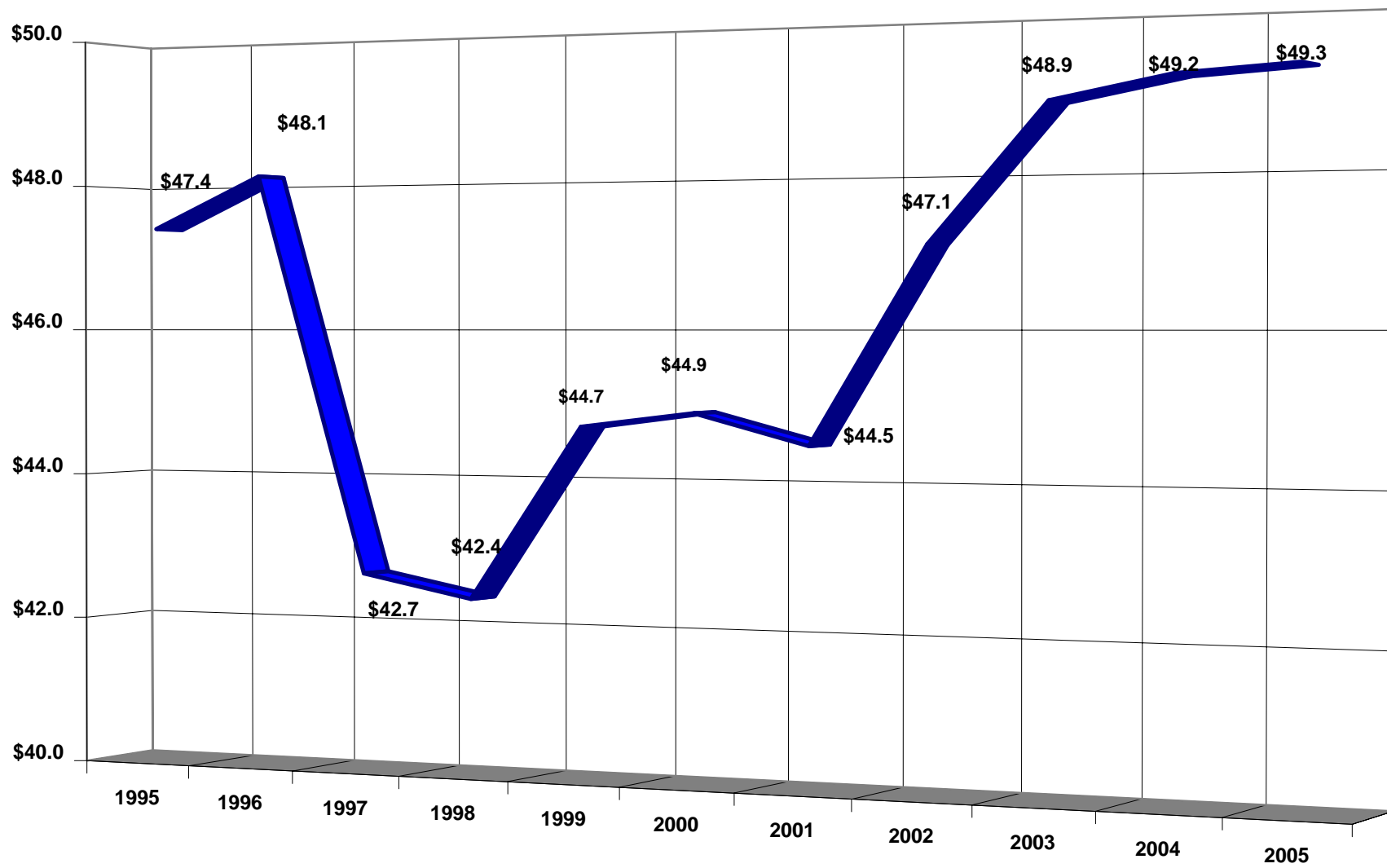
582

552

522



PROGRAMME-BUDGET APPROUVÉ 2005
ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
TOTAL DES POSTES AU BUDGET DE 1995 À 2005
(En millions de \$EU)



CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
12,272.4	12,882.5	4.97	13,474.7	4.59

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	90	1	8,375.2	62.15
Professionnels	50	1	5,910.1	43.86
Services généraux	40	1	2,465.1	18.29
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	67.5	0.50
Autres coûts		3-9	5,032.0	37.34
Montant total du budget approuvé			13,474.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	17.66

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

10A (24041) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	157.9
10B (46010) TRIBUNAL ADMINISTRATIF	45.6
10D (54021) COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS	154.5
10E (22010) BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL PERMANENT ET	1,357.7
10G (24000) BUREAU DES RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	6,155.0
10H (15511) COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LUTTE CONTRE L'ABUSE DES DROGUES (CICAD)	356.6
10K (24042) RÉUNIONS DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET COMMISSIONS INTERAMÉRICAINNES	151.7
10N (16010) CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES DROITS DE LA PERSONNE	237.1
10O (16010) BUREAU DU LE SECRÉTARIAT EXECUTIF DU COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	2,920.2
10P (44040) COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - CJI	269.6
10Q (60150) COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	1,391.3
10W (24043) CONFÉRENCES DE L'OEAS	277.5
Total	13,474.7

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10A (24041)

Project: Assemblée générale

Responsable: Bureau des Conférences et réunions

Déclaration d'objectifs:

Étant l'organe suprême de l'Organisation, l'Assemblée générale a notamment pour fonctions principales:

- de décider des activités et des politiques générales de l'Organisation, en déterminant la structure et les fonctions de ses organes, en examinant tout sujet concernant la cohabitation des États membres.*
- d'énoncer des dispositions pour la coordination des activités des organes, organismes et entités de l'Organisation entre eux et des activités avec d'autres institutions du Système interaméricain.*
- de renforcer et d'harmoniser la coopération avec les Nations Unies et ses institutions spécialisées.*
- de favoriser la collaboration avec d'autres organisations internationales qui ont des objectifs analogues à ceux de l'Organisation des États Américains.*
- d'approuver le programme-budget de l'Organisation et de fixer les quotes-parts des États membres.*
- d'examiner les rapports de la Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures et les observations et recommandations formulées par le Conseil permanent sur les rapports que doivent présenter les autres organes et entités, conformément aux dispositions du paragraphe (f) de l'article 91 de la Charte, ainsi que sur les rapports de tout autre organe que sollicitera l'Assemblée générale elle-même.*
- d'adopter les normes générales appelées à régir le fonctionnement du Secrétariat général.*

Justification 2005:

L'Assemblée générale se réunit chaque année à l'époque que fixe le règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Chaque session ordinaire déterminera la date et le lieu de la session suivante, conformément au règlement intérieur. En 2005, l'Assemblée générale tiendra sa XXXV Session ordinaires et extraordinaires qui peuvent être demandées et que l'on décide de convoquer.

Un montant de EU\$157 900 à la tenue de l'Assemblée générale qui sera consacrée au déroulement des activités indiquées dans la description de ce programme.

Il est important de souligner que le montant alloué représente le coût estimatif de celle-ci si elle se tient au siège. Durant la réunion de l'Assemblée Générale à l'extérieur de son quartier général à Washington DC, la différence entre le coût total et le montant alloué sera absorbée par le pays hôte.

TOTAL APPROUVE \$

157.9

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24041)

Sous- programme: 10A Assemblée générale

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
157.9	157.9	0.00	157.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	157.9	100.00
Montant total du budget approuvé			157.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	1.17
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.20

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24041)

Sous- programme: 10A Assemblée générale

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

101-WS1 (24041)	XXXV SESSION ORDINAIRE	157.9
Total		157.9

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	136.8	35.23
FONDS SPECIFIQUE	251.4	64.77
Total	388.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10B (46010)

Project: Tribunal administratif

Responsable: Secrétaire du Tribunal administratif

Déclaration d'objectifs:

- 1. Connaître des différends qui peuvent se présenter en raison des décisions administratives qui touchent le personnel du Secrétariat général.*
- 2. Garantir le respect des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et des autres dispositions portant sur les droits et devoirs du personnel.*

Justification 2005:

Le budget du Tribunal administratif est destiné aux activités liées à la tenue de deux sessions, à la présentation du rapport annuel à l'Assemblée générale et à la préparation, la rédaction et la publication de ses sentences.

TOTAL APPROUVE \$

45.6

 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10B Tribunal administratif

(46010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
74.6	50.7	-32.03	45.6	-10.05

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	45.6	100.00
Montant total du budget approuvé			45.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	0.33
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.05

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(46010)

Sous- programme: 10B Tribunal administratif

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

102-WS1 (46010)	SESSIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	45.6
Total		45.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	56.6	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	56.6	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10D (54021)

Project: Commission des vérificateurs extérieurs

Responsable: Services budgétaires et financiers.

Déclaration d'objectifs:

La Commission des vérificateurs extérieurs examinera la comptabilité du Secrétariat général conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 123 (III-O/73), adoptée par l'Assemblée générale le 14 avril 1973 et de la résolution CP/RES. 124 (164/75), adoptée par le Conseil permanent le 30 juin 1975, ainsi qu'au Règlement de la Commission, approuvé le 30 juin 1976.

Justification 2005:

La Commission des vérificateurs extérieurs se compose de trois membres et est chargée de la vérification indépendante de tous les fonds de l'OEA gérés par le Secrétariat général.

Cela suppose qu'un cabinet de vérification des comptes est engagé pour préparer un rapport sur les états financiers des comptes gérés par le Secrétariat général et formule des recommandations à la Commission, afin d'améliorer la vérification de l'administration et les méthodes comptables. Cela suppose aussi la révision des travaux accomplis et du rapport préparé par le cabinet qui a été engagé; l'examen des résultats et la préparation du rapport de la Commission au Conseil permanent et du rapport à l'Assemblée générale.

Le cabinet de vérificateurs externes Abrams, Forster, Nole & Williams, P.A prêter les services de vérification selon les termes de référence après un appel d'offres qui a inclus cinq sociétés de comptabilité.

En 2000, les crédits inscrits au budget approuvé du Fonds ordinaire pour la Commission des vérificateurs extérieurs se portaient à EU\$164 000 et en 2001, ce montant était de EU\$156 400. Il a été réduit à EU\$154 500 en 2002, 2003 et 2004. Le contrat signé avec le cabinet de vérification externe suite à un appel d'offre externe recherchait une augmentation de 8% par an au titre de frais.

TOTAL APPROUVE \$

154.5

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs

(54021)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
154.5	154.5	0.00	154.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	154.5	100.00
Montant total du budget approuvé			154.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	1.14
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.20

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(54021)

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

104-WS1 (54021)	COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTÉRIEURS	154.5
	Total	154.5

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	144.1	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	144.1	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10E (22010)

Project: Bureau de l'Assemblée générale, du Conseil permanent et

Responsable: Bureau Executif du Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les objectifs d'ensemble du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la réunion de consultation et du Conseil permanent sont d'appuyer les efforts des États membres de l'Organisation à la poursuite de leurs objectifs conformément aux dispositions de la Charte, et de s'acquitter des responsabilités spécifiques confiées au Secrétariat par les directives exécutives en vigueur.

Justification 2005:

L'Instruction 04-01 corr.1 a converti le Secrétariat en Bureau. Les fonds budgétisés couvrent 14 postes dont huit cadres, et six employés des services d'appui administratif. En outre, au titre de cet objet de dépenses, les autres crédits dont l'ouverture est sollicitée (EU\$184 600) sont destinés à couvrir tous les aspects connexes portant sur la planification, la direction et la coordination de tous les services consultatifs techniques et logistiques qui sont fournis dans le cadre des séances de la Réunion de consultation, de l'Assemblée générale, du Conseil permanent ainsi que d'autres rencontres délibératives, comme les conférences ou séminaires convoqués pour examiner des thèmes spécifiques de l'Agenda continental.

TOTAL APPROUVE \$

1,357.7

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10E Bureau de l'Assemblée générale, du Conseil permanent et

(22010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,233.4	1,328.3	7.69	1,357.7	2.21

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	14	1	1,181.5	87.02
Professionnels	8	1	823.3	60.63
Services généraux	6	1	358.2	26.38
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	176.2	12.97
Montant total du budget approuvé			1,357.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	10.07
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.78

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[Code organisationnel](#)
(22010)

Sous- programme: 10E Bureau de l'Assemblée générale, du Conseil permanent et

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

109-WS1 (22010)	OFFICE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DU CONSEIL PERMANENT ET ORGANS SUBSIDIARIOS	1,357.7
	Total	1,357.7

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,255.6	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,255.6	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10G (24000)

Project: Bureau des réunions et conférences

Responsable: Bureau des réunions et conférence

Déclaration d'objectifs:

Fournir des services de conférence et de réunion de haute qualité, notamment des services logistiques, technologiques, linguistiques, de documentation et d'information, conformément aux mandats et objectifs de l'Organisation. Ces services seront compétitifs avec des services similaires.

Justification 2005:

L'Instruction 04-01 corr. 1 a transformé le Secrétariat en Bureau. Le Bureau des conférences et réunions, conformément aux montants indicatifs des nouveaux plafonds budgétaires et en tenant compte du même niveau d'autorisation, sera chargé d'exécuter les tâches suivantes en 2005:

- Planifier, organiser, diriger et coordonner les réunions et les conférences que le Secrétariat général et ses secteurs ont prévu tenir, au siège de l'OEA et à l'extérieur.
- Assurer les services linguistiques, technologiques, de documentation et d'information ainsi que de conférence essentiels à la tenue des réunions de l'Organisation auxquelles le Bureau des conférences et réunions fournit des services de même que pour le développement et l'atteinte de leurs objectifs.
- Améliorer les façons de traiter les documents en mettant en œuvre des systèmes de gestion de l'information qui correspondent aux besoins et aux exigences de l'Organisation.
- Participer à la rénovation des installations actuelles de la salle. Fournir au personnel du Secrétariat une formation leur permettant d'accroître et de mettre à jour leurs connaissances et d'accroître leur compétence relativement aux nouvelles technologies de l'information, notamment pour des présentations multimédia à des réunions et des conférences.

Le montant total de ce budget révisé est de EU\$6 155 000, ce qui représente une augmentation de EU\$1 114 900 par rapport au budget initial approuvé de EU\$5 040 100. Le montant de EU\$983 700 de cette augmentation sera employé pour financer les services de conférences pour le Conseil permanent et EU\$131 200 couvriront les frais d'une augmentation des frais de personnel.

TOTAL APPROUVE \$

6,155.0

 *

Financement extérieur:

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU \$200 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24000)

Sous- programme: 10G Bureau des réunions et conférences

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	% *
4,727.9	5,274.9	11.56	6,155.0	16.68

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	51	1	4,596.7	74.68
Professionnels	25	1	2,990.5	48.58
Services généraux	26	1	1,606.2	26.09
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	67.5	1.09
Autres coûts		3-9	1,490.8	24.22
Montant total du budget approuvé			6,155.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	45.67
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	8.06

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24000)

Sous- programme: 10G Bureau des réunions et conférences

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

111-WS1 (24020)	BUREAU DES CONFERENCES ET REUNIONS, DIRECTION	886.8
112-WS1 (24040)	SERVICES DE CONFERENCES	1,162.4
113-WS1 (24060)	SERVICES DES LANGUES	3,058.6
114-WS1 (24070)	SERVICES DE DOCUMENTS ET D'INFORMATION	722.7
115-WS1 (24045)	RÉUNIONS DU GROUPES DE TRAVAIL ET DES SOUS-COMMISSIONS DE LA CEPCIDI	259.2
116-WS1 (24095)	SIMULATION D'ASSEMBLEES NATIONALES ET INTERNATIONALES	65.3
Total		6,155.0

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	5,561.9	95.92
FONDS SPECIFIQUE	236.3	4.08
Total	5,798.2	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10H (15511)

Project: Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

Responsable: Département de la sécurité multidimensionnelle.

Déclaration d'objectifs:

La CICAD et son Secrétariat exécutif s'efforcent d'aider les États membres et leurs peuples. Grâce à la tenue de forums politiques et de coopération mutuelle utilisant le transfert horizontal de technologie, la CICAD cherche à renforcer les programmes multilatéraux et nationaux qui visent à éliminer l'abus des drogues dans le Continent américain.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) est devenue une entité relevant du Département de la sécurité multidimensionnelle.

La Commission mène ses activités à la lumière des principes et objectifs énoncés dans le Programme d'action de Rio de Janeiro. Les principaux objectifs du Programme sont les suivants:

- (1) Elargir et renforcer la capacité des Etats membres à réduire la demande de drogues et à en prévenir l'usage abusif;
- (2) Lutter effectivement contre la production et le trafic illicites des drogues et des substances psychotropes;
- (3) Promouvoir des initiatives et activités régionales en matière de recherche, d'échange de renseignements, de formation spécialisée et d'assistance technique.

La Commission est aussi régie par la Stratégie antidrogues dans le Continent américain qui a été adoptée par la CICAD en octobre 1996 et entérinée par l'Assemblée générale en vertu de la résolution AG/RES. 1458 (XXII-O/97), ainsi que le Plan d'action adoptée au Deuxième Sommet des Amériques tenue à Santiago en 1998 et les mandats émanés du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec City en 2001.

Le Sous-programme 10H comprend: (1) les deux sessions ordinaires de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et (2) le Mécanisme d'évaluation multilatérale(MEM). Lors des sessions ordinaires de la CICAD, les représentants des Etats membres de l'OEA examinent, évaluent et définissent des politiques, stratégies et actions dans le cadre de la lutte contre l'abus des drogues dans le Continent américain. Ils établissent aussi les priorités et lignes d'action à suivre en vue de donner suite aux mandats confiés à la CICAD et mettre en œuvre la Stratégie anti-drogues dans le Continent ainsi que le MEM.

Le MEM a été créé en application du mandat confié à la CICAD par le Deuxième Sommet des Amériques (Santiago, Chili) pour l'élaboration d'un mécanisme d'évaluation à l'échelle continentale. La mise en œuvre de ce mandat a abouti à la création d'un (1) Groupe de travail intergouvernemental (GTI) en 1998/99 ayant pour tâche de concevoir le Mécanisme d'évaluation multilatérale; 2) d'un Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) chargé de préparer les évaluations nationales et continentales; et 3) une Unité du MEM au sein du Secrétariat exécutif de la CICAD en vue d'épauler les travaux de l'IWG et du GEG. Lors du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec (Canada), les chefs d'Etat et de gouvernement ont renouvelé l'engagement de faire du MEM la pierre angulaire de l'aide dans la perspective d'une coopération continentale performante dans le cadre de la lutte contre le problème global des drogues. Le Sommet a déclaré que la CICAD devrait a. obtenir des ressources financières pour la réalisation de programmes optionnels de développement; b. établir des unités dotées de fonctions de collecte de renseignements financiers; et c. créer un mécanisme de base et homogène en vue de déterminer le coût social, humain et économique du problème des drogues. Le Sommet a aussi exprimé son désir de continuer à renforcer et à examiner le MEM en vue d'effectuer un suivi des efforts nationaux et continentaux déployés contre les drogues; il a recommandé des mesures visant à encourager la coopération interaméricaine et l'élaboration de stratégies nationales pour lutter contre ce fléau. Mesures prises conformément à ces mandats:

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10H (15511)

Project: Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

- a. Approbation par la CICAD d'un jeu de 86 indicateurs (certains améliorés, d'autres élargis et d'autres encore nouveaux) pour la troisième phase d'évaluation 2003 - 2004; renforcement du processus de fonctionnement du MEM et mesures à prendre si des recommandations doivent être répétées à des pays. Tout a été approuvé en mai 2003.
- b. Analyse d'information, rédaction et publication des 34 rapports nationaux sur les progrès accomplis relativement aux recommandations formulées à l'intention des États membres et d'un rapport continental sur la deuxième phase d'évaluation 2001 - 2002. Ces rapports ont été approuvés puis publiés par la CICAD en mai 2004.
- c. Réalisation d'un cours de perfectionnement à l'intention des représentants des 34 instances nationales de coordination du MEM sur les 86 indicateurs du questionnaire relatif à la troisième phase d'évaluation et sur l'utilisation de la base de données de la page Web du MEM. Le cours s'est donné en octobre 2003.

En 2005, l'exercice du Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) sur la mise en œuvre des recommandations formulées aux pays par la troisième phase d'évaluation aura lieu à Washington, D.C. Au cours de deux séances de rédaction, le GEG analysera et évaluera les renseignements fournis par les pays sur cette question et il rédigera les 34 rapports nationaux et le rapport continental. Ceux-ci seront approuvés puis publiés par la CICAD en avril 2006. Le Groupe de travail intergouvernemental (GTI) sera convoqué au cours du premier semestre, dans le but de renforcer, d'actualiser et de tenir à jour tant les 86 indicateurs que tout le processus du MEM. Un cours de formation sera offert à l'intention des instances nationales de coordination du MEM au cours du second semestre de l'année. Les activités de promotion du MEM devraient se poursuivre au cours de cette année.

Le coût de l'exercice de mise en œuvre des recommandations de la troisième phase d'évaluation du MEM (janvier - décembre 2005) s'élève à EU\$415 900, ventilé ainsi:

- i. Deux séances de rédaction du GEG - 34 rapports nationaux et un rapport continental - EU\$240 300
- ii. Groupe de travail intergouvernemental (GTI) - EU\$34 100
- iii. Formation dans les instances nationales de coordination - EU\$40 000
- iv. Coûts de publication, EU\$ 40 000
- v. Coûts d'opération, EU\$111 700
- vi. Promotion des activités du MEM, EU\$20 000

TOTAL APPROUVE \$ 356.6

Financement extérieur:

En 2003, le MEM a reçu des contributions externes dont la quantité et de EU \$552 417 pour ses opérations et de EU \$1 000 000 pour l'exécution des recommandations pour pays qui avaient demandé une assistance. *

Pour l'année 2005, approximativement EU\$1.5 million de dollars seront exigés des fonds externes afin de fournir l'appui financier et technique aux pays pour l'exécution des recommandations trouvées dans la 2^e ronde d'évaluation

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

(15511)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
530.9	396.2	-25.37	356.6	-9.99

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	356.6	100.00
Montant total du budget approuvé			356.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	2.64
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.46

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[Code organisationnel](#)
(15511)

Sous-programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

115-WS1 (15511)	SESSIONS ORDINAIRES DE LA CICAD	31.0
116-WS2 (15511)	MEM-MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRALE	325.6
	Total	356.6

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	459.2	37.21
FONDS SPECIFIQUE	774.7	62.79
Total	1,234.0	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10K (24042)

Project: Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines

Responsable: Bureau des Conférences et réunions

Déclaration d'objectifs:

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un forum ministériel de dialogue interaméricain, de caractère stratégique ; il a pouvoir de décision sur les questions de partenariat pour le développement. Il est composé d'un représentant de chaque État membre, qui a rang de ministre ou équivalent.

Conformément à la Charte de l'OEA, le CIDI a pour mission de promouvoir la coopération entre les États membres, aux fins de favoriser un développement intégré et, en particulier, d'éliminer la pauvreté.

Il poursuit ses objectifs à travers ses organes et agences subsidiaires et à travers l'Assemblée générale, dans le cadre de partenariats pour des programmes, projets et activités de développement.

Le CIDI tient au moins une session ordinaire par an, à l'échelon ministériel ou équivalent. Il est composé des organes suivants :

- Le Comité exécutif permanent du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) et les groupes de travail établis par celui-ci.*
- Des comités spécialisés non permanents*
- Des comités spécialisés*
- D'autres organes et agences subsidiaires créés par le CIDI.*

Justification 2005:

Le Statut du CIDI établit que ses représentants au niveau ministériel ou de rang équivalent tiennent des réunions ordinaires et extraordinaires, ainsi que des réunions spécialisées et sectorielles. Chaque année, les divers secteurs (éducation, travail, culture, science et technologie, tourisme, développement durable et ports) expriment leur intérêt à tenir des réunions. Néanmoins, les ressources allouées dans le Programme-budget sont insuffisantes pour répondre à cette demande.

TOTAL APPROUVE \$

151.7

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10K Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines

(24042)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
151.7	151.7	0.00	151.7	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	151.7	100.00
Montant total du budget approuvé			151.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	1.12
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.19

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[Code organisationnel](#)
(24042)

Sous- programme: 10K Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

130-WS1 (24042)	REUNIONS DU CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE, AU NIVEAU MINISTÉRIEL ET COMMISSIONS INTERAMERICAINES	151.7
	Total	151.7

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	151.3	52.32
FONDS SPECIFIQUE	137.9	47.68
Total	289.3	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10N (16010)

Project: Cabinet du Directeur du Département des droits de la personne

Responsable: Département des droits de la personne

Déclaration d'objectifs:

PROMOUVOIR L'OBSERVATION ET LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET SERVIR D'ORGANE CONSULTATIF DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS DANS CETTE MATIÈRE

Justification 2005:

L'Instruction 04-01 corr. 1 a réorganisé les secteurs des droits de la personne du Secrétariat général en un nouveau Département des affaires relatives aux droits de la personne. Ce projet correspond au Cabinet du Directeur du Département des affaires relatives aux droits de la personne. Les demandes budgétaires comprennent le financement de deux postes: 1 D1 et 1 G6.

1. Le Cabinet du Directeur du Département des affaires relatives aux droits de l'homme (DDH) est composé du Directeur, qui relève directement du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, conformément aux directives pertinentes, et du personnel qui est affecté à ce Cabinet.
2. Conformément au Programme-budget, aux résolutions de l'Assemblée générale, et aux normes régissant le Secrétariat général, il incombe au Directeur du DDH d'établir pour ce Département une structure qui garantit l'efficacité, la compétence et la capacité de réponse avec les ressources disponibles.

B. Fonctions et attributions

1. Coordonner les aspects politiques, techniques, et administratives des activités que mène le Secrétariat général dans la mesure où elles ont une relation avec les droits de l'homme. Ce Département a en particulier la responsabilité de coordonner tous les services que doit fournir le Secrétariat général à la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), à l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN), et à la Commission interaméricaine des femmes (CIM);
2. Faciliter les activités du Secrétariat général dans le domaine des droits de l'homme, en tâchant d'empêcher le chevauchement des efforts et le double emploi des dépenses et en tirant le meilleur parti possible des ressources disponibles ;
3. Conseiller et tenir informé le Secrétaire général au sujet de toutes les questions qui ont trait aux droits de l'homme, et à la coordination des activités menées dans ce domaine au sein de l'Organisation, notamment les aspects politiques, techniques et administratifs;
4. Représenter le Secrétaire général dans l'exercice des droits et dans le respect des responsabilités qui lui incombent en ce qui concerne la CIDH, l'IIN, et la CIM;
5. Coordonner l'appui technique et administratif que le Secrétariat général fournit dans le cadre des activités que mène, dans le secteur des droits de la personne, le Secrétariat exécutif de la CIDH, le Bureau de l'IIN, et le Secrétariat exécutif de la CIM.
6. Coordonner les travaux techniques et administratifs que mène le Secrétariat exécutif de la CIDH, le Bureau de l'IIN, et le Secrétariat exécutif de la CIM;
7. Appuyer les liens entre les réunions ministérielles et les autres réunions sectorielles, la relation entre elles, et la distribution des informations émanées de ces réunions aux organes dont elle coordonne les activités;
8. Maintenir la coordination avec les Représentants permanents des États membres et les Observateurs permanents sur toutes les questions relevant de sa sphère de compétence.
9. Entretenir et coordonner les relations de coopération avec les acteurs de la société civile dans le domaine des droits de l'homme ;
10. Maintenir la coordination avec l'Institut interaméricain des affaires indigènes (III) et la Cour interaméricaine des droits de l'homme, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales publiques et privées qui mènent des activités dans le domaine des droits de l'homme;

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10N (16010)

Project: Cabinet du Directeur du Département des droits de la personne

11. Élaborer des rapports pour le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint;
12. Présenter des rapports et des documents ayant trait à ses activités à l'Assemblée générale, au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC), au Conseil permanent, au Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), ainsi qu'à d'autres organes et entités de l'Organisation au nom du Secrétaire général sur la demande de ce dernier;
13. Recommander au Secrétaire général des mesures visant à assurer l'emploi rationnel des ressources et le minimum de chevauchement des attributions dans les secteurs qu'il coordonne,
14. Mener d'autres activités liées aux fonctions confiées au Département, sur demande du Secrétaire général ou du Secrétaire adjoint.

TOTAL APPROUVE \$

237.1

 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10N Cabinet du Directeur du Département des droits de la personne

(16010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		237.1	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	237.1	100.00
Professionnels	1	1	163.0	68.74
Services généraux	1	1	74.1	31.25
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			237.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	1.75
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.31

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(16010)

Sous- programme: 10N Cabinet du Directeur du Département des droits de la personne

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

101-WS1 (16020)	CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES DROITS DE LA PERSONNE	237.1
Total		237.1

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	0.0	0.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	0.0	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 100 (16010)

Project: Bureau du le Secrétariat executif du Commission interaméricaine des droits de l'homme

Responsable: Département des droits de la personne

Déclaration d'objectifs:

PROMOUVOIR L'OBSERVATION ET LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET SERVIR D'ORGANE CONSULTATIF DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS DANS CETTE MATIÈRE

Justification 2005:

La Commission interaméricaine des droits de l'homme, suite aux mandats émanés de la Charte de l'Organisation et de la Convention américaine relative aux droits de l'homme, a pour obligation juridique et responsabilité éthique de veiller à la protection des droits humains de tous les habitants des Etats membres de l'OEA.

Au nombre des activités que mènera la CIDH en 2005, il sied de mentionner les suivantes: réunions ordinaires (deux réunions de 3 semaines chacune) et des réunions extraordinaires (2 réunions d'une semaine chacune). Ces réunions seront consacrées à l'examen des pétitions concernant les cas individuels, à l'analyse de rapports spéciaux, ainsi qu'aux différents rapports qui feront partie du Rapport annuel. De même, pendant ces réunions ordinaires, seront tenues des audiences auxquelles participeront, en sus des membres de la Commission, le personnel du Secrétariat exécutif, des témoins, des délégués spéciaux, des Etats et des organisations de la société civile; 2) des visites in loco avec le consentement des Etats membres (environ deux visites par an). Durant ces visites, entre autres activités, on peut mentionner les visites d'observation de la situation des droits la personne dans un pays, des visites aux prisons, des entrevues de témoins etc. 3) un Rapport annuel (3 volumes d'environ de 2 000 pages) et des rapports spéciaux (un minimum de deux rapports par an). Ces rapports doivent être traduits dans les quatre langues officielles et envoyées à l'impression pour publication postérieure; 4) la réalisation des activités nécessaires aux fonctionnement des Bureaux des rapporteurs spéciaux comme le Bureau du Rapporteur pour la liberté d'expression, du Rapporteur pour les travailleurs migrants et leurs familles; du Rapporteur pour les droits des peuples autochtones; du Rapporteur pour la femme; du Rapporteur sur les prisonniers, du Rapporteur pour les droits de l'enfant et de l'Unité pour les défenseurs des droits de l'homme; 5) le Programme de bourses Rómulo Gallegos (6 bourses par an) et le Programme de bourses conjointement avec l'Université Notre Dame (deux bourses par an; 6) le maintien du centre de documentation et de la Bibliothèque spécialisée; 7) la mise en œuvre de tous les travaux relatifs à la question des droits de la personne qui lui sont confiés; donner suite aux mandats émanés des organes de l'Organisation.

De toutes ces importantes activités de la CIDH, le budget du Fonds ordinaire proposé par le Secrétariat général pour 2005 couvre uniquement une session ordinaire, la location des bureaux, les frais généraux, et les bourses Rómulo Gallegos. La CIDH a, au cours de ces dernières années, souligné avec insistance l'importance que revêt pour elle la possibilité de se reposer sur les crédits du Fonds ordinaire afin qu'elle soit en mesure de ne plus dépendre du financement externe pour s'acquitter de tâches qui sont inhérentes à son mandat en sa qualité d'organe principal de l'OEA chargé de questions de droits de la personne. Par conséquent, l'approbation des crédits cités dans le document de la CIDH " Fonds nécessaires pour renforcer les activités de la CIDH en 2005 " établirait à hauteur de EU\$5.933.100 le budget total du Fonds ordinaire destiné à cet organe, ce qui contribuerait à l'atteinte de l'objectif d'assurer les suites qui doivent être données aux mandats et de faire en sorte que les fonds externes sont employés exclusivement pour des projets spécifiques.

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 100 (16010)

Project: Bureau du le Secrétariat executif du Commission interaméricaine des droits de l'homme

TOTAL APPROUVE \$

2,920.2

Financement extérieur:

Le 15 janvier 2004, le Gouvernement mexicain a effectué le dépôt d'un chèque de EU\$50 000 pour la réalisation d'activités générales. Ce montant vient s'ajouter à un dépôt antérieur d'un même montant effectué le 1er décembre 2003. De même, durant la première quinzaine de cette année, le Gouvernement mexicain a versé une contribution de EU\$25 000 à l'Unité des défenseurs des droits de l'homme de la CIDH.

D'autre part, la Commission européenne a approuvé en 2003 le projet intitulé: "Renforcement de l'accès à la justice dans les Amériques". Ce projet permettra de financer des activités liées au règlement de cas déposés devant la Cour interaméricaine, ainsi que la réalisation d'enquêtes in loco dans les Etats membres de l'OEA. Le montant total du projet se chiffre à environ EU\$1 281 200. La Commission interaméricaine assume une contrepartie de 20% du montant total du projet. Sa mise en œuvre a débuté en janvier 2004 avec le dépôt d'une première contribution de EU\$433 300 et se poursuivra jusqu'en 2006. En janvier, le Gouvernement de la Suède a contribué une somme de EU\$15 400, destinée à appuyer les activités du Rapporteur pour la liberté d'expression. Ce montant a été augmenté en avril, grâce à une contribution de EU\$103 870.

Le Brésil a également versé une contribution de EU\$70 000 en appui aux activités de la CIDH et une autre de EU\$15 000 en appui au Bureau du Rapporteur pour la liberté d'expression. La Fondation Ford a également appuyé les activités de ce Bureau à l'aide d'une contribution de EU\$12 000. L'université Notre Dame a contribué, à l'instar des années précédentes, une somme de EU\$12 500 au titre du programme de bourses..

Le Gouvernement finlandais s'est engagé à versé une contribution de 320,0 Euros sur une période de deux ans au Bureau du Rapporteur pour les droits de la femme, dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé: "Protection du droit de la femme à une vie libre de violence moyen de l'accès à la justice". Sa mise en œuvre a débuté avec un apport de EU\$202 300 devant être engagé en 2004.

Le 12 janvier 2004, le Gouvernement français a octroyé une aide financière de EU\$150 000 destiné à renforcer les activités de la CIDH liés à la protection et la promotion des droits de la personne en Haïti.

Le Gouvernement du Danemark a contribué la somme de EU\$88 100 pour achever le projet intitulé: "Renforcement de la capacité du système interaméricain à défendre les droits humains des communautés, des minorités ethniques et d'autres groupes vulnérables affectés par les conflits en Amérique centrale". Ce projet se déroulera sur une période de neuf mois jusqu'au 30 de septembre 2004. Un premier décaissement de EU\$41 000 a déjà été effectué.

Le Gouvernement du Costa Rica a versé une contribution de EU\$ 1 750 en vue du financement des activités de la Commission.

Pour ce qui est des projections pour le reste de l'année et 2005, il est possible que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique continue de verser sa contribution volontaire habituelle à la réalisation des activités de la CIDH, dont le montant le plus récent a été de EU\$800 000 en 2004. De même, au cours de ces dernières années, ont été reçues plusieurs contributions importantes du Gouvernement mexicain pour le financement des activités de la DICH et l'on souhaite que ce Gouvernement continue d'appuyer les travaux de la Commission en 2005.

Pour sa part, le Royaume d'Espagne prête une assistance financière à la CIDH depuis plusieurs années, notamment en ce qui a trait aux activités de la Bibliothèque et aux publications. Durant la seconde moitié de 2003, le Gouvernement de ce pays a déposé un montant de EU\$227 100 à titre de contribution en appui aux activités d'accès à la justice de la Commission interaméricaine, notamment en ce qui concerne les cas de litige soumis à la Cour interaméricaine et en septembre 2004, ce Gouvernement a versé une contribution de EU\$239 000 destinée au financement du système d'examen des cas déposés à la CIDH. Il est également raisonnable de conclure qu'il est probable que le Gouvernement d'Espagne continuera d'appuyer les travaux de la Commission en 2005.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 100 (16010)

Project: Bureau du le Secrétariat executif du Commission interaméricaine des droits de l'homme

En 2005, la Commission européenne effectuera en outre un deuxième versement de sa contribution au projet intitulé: "Renforcement de l'accès à la justice dans les Amériques". Il s'agira d'un montant d'environ EU\$537 200. Il est prévu également que le Gouvernement finlandais versa une deuxième tranche annuelle au projet relatif aux droits de la femme, soit un montant de EU\$959 000.

En tout, en 2004, un montant d'environ EU\$2 500 000 a été reçu à titre de contributions de sources externes.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 100 Bureau du le Secrétariat executif du Commission interaméricaine des droits de l'homme

(16010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
3,200.5	3,429.9	7.16	2,920.2	-14.86

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	23	1	2,359.9	80.81
Professionnels	16	1	1,933.3	66.20
Services généraux	7	1	426.6	14.60
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	560.3	19.18
Montant total du budget approuvé			2,920.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	21.67
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.82

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[Code organisationnel](#)

Sous- programme: 100 Bureau du le Secrétariat executif du Commission interaméricaine des droits de l'homme

(16010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

141-WS1 (16010)	BUREAU DU SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	2,920.2
Total		2,920.2

En 2003, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2003

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,953.3	66.53
FONDS SPECIFIQUE	1,485.6	33.47
Total	4,438.9	100.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10P (44040)

Project: Comité juridique interaméricain - CJI

Responsable: Département des questions et services juridiques

Déclaration d'objectifs:

Remplir le rôle d'organe consultatif auprès de l'Organisation pour les questions juridiques; promouvoir l'évolution progressive et la codification du droit international et étudier les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en développement du Continent américain, et à la possibilité d'uniformiser les législations, le cas échéant.

Entreprendre les études et travaux préparatoires requis par l'Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures ou les Conseils de l'Organisation. Peut également concrétiser, de sa propre initiative, toute mesure estimée appropriée, et suggérer la tenue de conférences juridiques spécialisées.

Justification 2005:

Le Comité juridique interaméricain offre des services d'assistance juridique à l'Organisation en matière de développement et de codification du droit international. De plus, il organise avec le Sous-secrétariat aux questions juridiques, le Cours de droit international, d'une durée de 30 jours, à Rio de Janeiro (Brésil).

Parmi les boursiers figure au moins un boursier de chaque État membre. Ceux-ci participent à une série de classes et de tables rondes avec des professeurs de droit international public et privé.

Le Comité juridique interaméricain se réunit deux fois par an conformément à son Statut. La première session a une durée de deux semaines et se tient au Brésil ou dans un quelconque autre pays membre selon la décision du Comité. La seconde a lieu au mois d'août à Rio de Janeiro (Brésil) parallèlement au Cours de droit international et a une durée de quatre semaines.

En conséquence, le budget du Comité juridique est divisé en deux sous-programmes dans lesquels sont réparties, de façon ordonnée, chacune de ses activités, à savoir: la tenue des deux sessions et le Cours de droit international.

TOTAL APPROUVE \$

269.6

*

Financement extérieur:

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU \$20 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10P Comité juridique interaméricain - CJI

(44040)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
343.1	269.6	-21.42	269.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	269.6	100.00
Montant total du budget approuvé			269.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	2.00
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.35

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10Q (60150)

Project: Cour interaméricaine des droits de l'homme

Responsable: Département des droits de la personne

Déclaration d'objectifs:

La Cour interaméricaine des droits de l'homme est une institution judiciaire autonome qui a pour objectif de mettre en œuvre et d'interpréter la Convention américaine relative aux droits de l'homme pour préserver les droits essentiels de la personne dans le Continent américain.

Justification 2005:

La Cour interaméricaine des droits de l'homme a demandé un budget de \$2 278 218 pour 2005 en vue de satisfaire les besoins pressants de fonctionnement de la Cour.

En raison de la situation financière difficile, le Secrétariat général n'est pas en mesure d'augmenter les crédits alloués à la Cour et il a maintenu son budget au niveau de 2004, tout en reconnaissant que les crédits additionnels recherchés par la Cour s'avèrent nécessaires pour un fonctionnement optimal de celle-ci. L'accroissement des frais de fonctionnement qui incluent les ressources humaines et matérielles, découlent des réformes de procédure demandées par plusieurs résolutions de l'Assemblée générale. Les réformes de procédure mentionnées ci-dessous comptent pour une augmentation de 400% du nombre de cas soumis à l'examen de la Cour comparativement à 2001. A cet égard, la Cour a fait savoir qu'elle avait fait tout son possible pour respecter ses obligations en recourant aux ressources humaines et matérielles disponibles; néanmoins, ces efforts n'ont pas suffi pour une gestion adéquate du volume accru de travail.

Par ses résolutions 1827, 1828, 1850, 1890, 1918, et 1925, l'Assemblée générale a demandé un accroissement substantiel du budget de la Cour pour qu'elle puisse renforcer ses travaux.

TOTAL APPROUVE \$

1,391.3

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme

(60150)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,420.4	1,391.3	-2.04	1,391.3	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,391.3	100.00
Montant total du budget approuvé			1,391.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	10.32
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.82

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10W (24043)

Project: Conférences de l'OEA

Responsable: Bureau des réunions et conférence

Déclaration d'objectifs:

Mettre en œuvre les mandats approuvés par l'Assemblée générale en relation avec la tenue de réunions et conférences de l'OEA

Justification 2005:

Ces fonds seront destinés au financement des réunions et conférences tenues en vertu des mandats émis par l'Assemblée générale ou que le Conseil permanent juge utiles de tenir en 2005, conformément aux critères qu'approuve le Conseil permanent suite à une recommandation de la Commission des questions administratives.

TOTAL APPROUVE \$

277.5

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24043)

Sous- programme: 10W Conférences de l'OEA

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	\$
277.5	277.5	0.00	277.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	277.5	100.00
Montant total du budget approuvé			277.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	13,474.7	2.05
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.36

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
5,114.5	4,380.3	-14.35	4,157.5	-5.08

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	22	1	1,966.8	47.30
Professionnels	15	1	1,722.7	41.43
Services généraux	7	1	244.1	5.87
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	2,190.7	52.69
Montant total du budget approuvé			4,157.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	5.45

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

20A (60250) ORGANISATION INTERAMÉRICAIN DE LA DÉFENSE ET COLLÈGE INTERAMÉRICAIN DE DÉFENSE	1,486.9
20B (25000) INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE (IIN)	1,187.3
20C (23010) BUREAU DU LE SECRÉTARIAT DU COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES FEMMES (CIM)	816.4
20D (60200) FONDATION PANAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT (FPD)	140.0
20J (16510) COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	526.9
Total	4,157.5

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20A (60250)

Project: Organisation interaméricaine de la défense et Collège interaméricain de défense

Responsable: President, Organisation interaméricaine de la défé

Déclaration d'objectifs:

L'Organisation interaméricaine de défense prête des services consultatifs à l'Assemblée générale, la réunion de consultation des ministres des relations extérieures et le Conseil permanent de l'OEA en questions de nature militaire ; elle remplit le rôle d'organe de planification et de préparation pour la défense du Continent américain; il exerce les fonctions de consultation dans sa sphère de compétence en vue de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité du Continent.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01, l'Organisation interaméricaine de défense et le Collège interaméricain de défense sont devenus une entité faisant partie du Département de la sécurité multidimensionnelle.

Les besoins budgétaires totaux de l'Organisation interaméricaine de défense (JID) et du Collège interaméricain de défense pour l'année civile (AC) 2005 s'élèvent à EU\$1 727 000. Cette somme représente une diminution de 32% par rapport à notre requête budgétaire pour l'AC 2004 (EU\$2 548 009). Nous avons réparti cette requête entre l'appui à la JID (EU\$345 450, soit 20%) et au Collège interaméricain de défense (CID : EU\$1 381 550, soit 80%). Étant donné que certaines rubriques courent le risque d'être éliminées si elles ne sont pas financées dans le présent budget, elles figurent dans la liste ci-après par catégorie et par ordre de priorité.

Budget de fonctionnement de base - EU\$1 727 000 : Ce montant représente les besoins totaux de financement pour l'AC 2005 pour la JID et le CID et finance tant notre compte de personnel civil que nos comptes d'exploitation. L'organisation exige que ce niveau de financement tienne compte des augmentations du coût de la vie, maintienne nos opérations actuelles et finance l'amélioration du cursus au sein du CID. Le montant sollicité pour l'AC 2005 prévoit le financement nécessaire pour remplir les mandats de l'OEA confiés à la JID (par ex. les opérations de déminage, l'Éducation pour la paix, les opérations de secours en cas de catastrophes naturelles et les mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité).

Ventilation des crédits :

Personnel - EU\$587 800 : Ce financement prévoit une augmentation de 3% dans nos coûts de personnel civil (assurance maladie et caisse de retraites) pour les 6 membres de notre personnel civil travaillant à plein temps. L'organisation continue d'adapter sa structure de personnel civil pour assister plus efficacement tant l'Organisation que le Collège. La requête de EU\$23 250 par l'Organisation couvre une partie (33%) du salaire et des prestations pour 1 employé tandis que celle du Collège (EU\$564 550) couvre le reste des coûts de personnel.

Documents - EU\$93 000 : Ce programme finance les frais de reproduction, d'impression, de reprographie et de photographie nécessaires à l'organisation. Grâce à une restructuration du contrat de location de notre imprimante et à un recours croissant aux processus "zéro papier", nous avons été en mesure de réduire ces besoins de près de 8% par rapport à notre requête pour l'AC 2004. Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU\$23 500 et ceux du Collège à EU\$69 500.

Équipements et fournitures de bureau- EU\$233 000 : La majeure partie de ce financement (60%) vient en appui au remplacement systématique de l'équipement ADP en fin de cycle et au maintien des capacités de notre réseau Internet et Intranet. Le solde couvre les frais de location de véhicule, d'actualisation et d'entretien de nos ressources de bibliothèque et les fournitures générales de bureau et d'accessoires informatiques. Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU\$43 000 et ceux du Collège à EU\$190 000.

Bâtiment - EU\$193 700 : Ce financement permet à l'organisation d'assurer des opérations d'entretien régulier et quotidien. L'augmentation de ce montant est principalement tributaire de la perte de recettes (EU\$40 000) que nous recevions de PADF en vertu d'une relation de partage de frais. À l'exception des

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20A (60250)

Project: Organisation interaméricaine de la défense et Collège interaméricain de défense

réparations majeures et du besoin pressant de rénover la Casa del Soldado, les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU\$129 700. Ceux du Collège (EU\$64 000) couvrent les frais de télécommunication et les fournitures et équipement de surveillance.

Services contractuels - EU\$596 500 : Les dépenses contractuelles comprennent les paiements versés aux conférenciers invités (instructeurs) dans le cadre du CID, les frais de traduction et d'interprétation, les dépenses de surveillance ainsi que la rémunération de trois travailleurs indépendants (postes de webmestre, de secrétariat et de protocole). Les autres dépenses de prestation de services correspondent à l'amélioration du cursus au Collège (programme de maîtrise, séminaire sur les opérations de consolidation de la paix et contrats d'appui aux visites d'universitaires). Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU\$117 000 et ceux du Collège à EU\$479 500.

Divers - EU\$23 000 : Notre demande de financement de frais divers a été ajustée au titre de l'inflation (3%). Les besoins de l'Organisation s'élèvent à EU\$9 000 et ceux du Collège à EU\$14 000.

TOTAL APPROUVE \$

1,486.9

 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20A Organisation interaméricaine de la défense et Collège interaméricain de défense

(60250)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	% *
1,772.8	1,486.9	-16.12	1,486.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,486.9	100.00
Montant total du budget approuvé			1,486.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	4,157.5	35.76
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.94

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25000)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1667 (XXIX-O/99)	01/01/2000	12/31/2005	Incorporation des questions relatives à l'enfance à l'agenda continental
FUTURE	01/01/2001	12/31/2005	<p>AUTRES</p> <p>II. Conseil directeur de l'IIN (Voir les textes complets à l'adresse http://www.iin.oea.org/)</p> <p>CD/RES. 07 (76-R/01) - Diffusion et suivi des droits.</p> <p>CD/RES. 08 (76-R/01) - Mise en oeuvre du prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur l'enfant et l'adolescence qui se trouvent dans des conditions de vulnérabilité et à risque sur le plan social.</p> <p>CD/RES. 14 (76-R/01) - Prototype de normes portant sur les droits de l'enfant.</p> <p>CD/RES. 16 (76-R/01) - Indicateurs visant à assurer le suivi et l'évaluation des conditions de l'enfant et des adolescents.</p> <p>CD /RES. 14 (77-R/02) - Vidéos de promotion des droits de l'enfant.</p> <p>CD/RES. 15 (77-R/02) - Rapport sur la situation de l'enfant dans les Amériques.</p> <p>CD/RES. 17 (77-R/02) - Coordination des rapports sur l'enfant.</p> <p>CD/RES. 18 (77-R/02) - Protection intégrale des droits des adolescents en conflit avec la loi pénale.</p> <p>CD/RES. 06 (78-R/03) - Appui aux actions de vulgarisation massive des droits de l'enfants, des filles et des adolescents.</p> <p>CD/RES. 08 (78-R/03) - Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme et de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes.</p> <p>CD/RES. 11 (78-R/03) - Promotion du prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur l'enfance et l'adolescence qui se trouvent dans des conditions vulnérables et à risque sur le plan social, à titre d'intervention visant à rétablir les droits violés.</p> <p>CD/RES. 12 (78-R/03) - L'IIN dans la Caraïbe anglophone.</p> <p>CD/RES. 13 (78-R/03) - Site de coordination d'actions en faveur de l'enfant et des adolescents.</p>
AG/RES. 1787 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2005	<p>Observations et recommandations formulées sur les rapports annuels des organes, organismes et entités de l'Organisation</p> <p>"mise en oeuvre des mandats émanés des Sommets des Amériques et élargissement des programmes et activités des États membres de la Caraïbe anglophone."</p>
AG/RES. 1824 (XXXI-O/01)	06/30/2001	12/31/2005	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 1953 (XXXIII-O/03)	01/01/2003	12/31/2005	PROMOTION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE DANS LE CONTINENT AMÉRICAIN

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25000)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Responsable: Département des droits de la personne

Déclaration d'objectifs:

L'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) est un organisme spécialisé de l'Organisation des États Américains, chargé de promouvoir l'étude des problèmes liés à l'enfant et à la famille dans les pays du Système interaméricain et d'élaborer des propositions concrètes pour résoudre ces problèmes, à travers une action coordonnée avec les gouvernements des États membres, la société civile et les différentes organisations internationales.

Sa tâche est régie par les décisions de son Conseil directeur (composé de représentants des États membres qui sont en grande majorité les principaux responsables des entités régissant la question de l'enfance) et par celles de l'Assemblée générale de l'OEA et du Conseil permanent.

Dans le cadre des directives et des politiques qui encadrent l'action de l'Organisation des États Américains, la LXXVe Réunion du Conseil directeur de l'IIN a approuvé par la résolution CD/RES.01 (75-R/00) le Plan stratégique de l'IIN pour la période 2000-2004. (Voir le texte intégral du Plan à l'adresse <http://www.iin.oea.org/>)

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, l'Institut interaméricaine de l'enfance est devenu une entité faisant partie du Département des droits de la personne.

En 2005, sera mis en oeuvre le Plan stratégique de l'IIN 2005-2008 en vue de donner suite aux requêtes des États membres. Les activités détaillées seront décrites dans la section pertinente des secteurs techniques de l'IIN.

a. Programme interaméricain d'information sur l'enfance et la famille (PIINFA-25011)

Mise à jour du site Web de l'IIN, expansion du Site de coordination d'actions; organisation du XVIIe Atelier régional du RIIN; installation de centres dans la Caraïbe anglophone; installation du Système de surveillance des droits dans trois pays des Amériques; production de deux bandes vidéo de promotion de l'élaboration d'outils éducatifs sur les droits de l'enfants; mise au point d'une stratégie de vulgarisation sélective de l'information à l'intention d'organisations d'usagers du RIIN.

b. Programme de promotion intégrale des droits de l'enfant (PRODER - 25012)

Développement et suivi de prototypes de politique d'intérêt général focalisée sur l'élimination de travail des enfants, l'exploitation sexuelle et des rues, l'incapacité, la prévention de l'abus des drogues (Caraïbe anglophone); Réunion d'experts sur les politiques d'intérêt général pour la protection et la promotion des droits de l'enfant en se focalisant sur la parité hommes femmes. Projet d'études supérieures.

c. Programme juridique (PROJUR - 25013)

Développement d'un prototype légal sur le droit de l'enfant et des adolescents à l'intention de la famille; droits des adolescents à la participation et à la citoyenneté; droit des enfants à l'éducation, à la santé et à la sécurité alimentaire.

Activités en 2005

a. Tenue de la "Réunion d'experts sur les politiques d'intérêt général visant la protection et la promotion des droits de l'enfant en se focalisant sur la parité hommes femmes"

b. Séminaire de formation sur place et à distance sur "la parité hommes femmes, l'enfant et la citoyenneté" organisé à l'intention des gérants, gestionnaires de programmes destinés à l'enfant et l'adolescence dans les États membres de l'OEA.

c. Suivi de l'application du prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur l'élimination du travail des enfants, de l'exploitation sexuelle et de l'enfance dans les rues.

d. Séminaire de formation sur place et à distance sur "Les soins intégraux aux victimes de l'exploitation sexuelle des enfants, des filles et des adolescents", organisé à l'intention des programmes visant les enfants et l'adolescence des États membres de l'OEA.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25000)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

- e. Suivi du Projet relatif à la traite des enfants, à la pornographie infantine sur l'Internet et Cadres normatifs - MERCOSUR , Bolivie et Chili. (PRODER/IIN - Ambassade des États-Unis en Uruguay).
- f. Suivi de la mise en oeuvre du Prototype de politiques d'intérêt général focalisées sur les enfants handicapés.
- g. Séminaire sur place et à distance sur : "Les soins intégraux aux enfants handicapés", organisé à l'intention des gérants, gestionnaires de programme destinés aux enfants et aux adolescents des États membres de l'OEA.
- h. Suivi du Projet de politiques de l'enfant en vue de la prévention de l'abus des drogues dans la Caraïbe anglophone et en Haïti.
- i. Poursuite de la composante de formation à distance (Certificat: Éducation en matière de prévention de la drogue- DPE).
- j. Projet d'études supérieures - domaine de la toxicomanie: diplôme de spécialisation et maîtrise en politiques d'intérêt général concernant les enfants et les adolescents pour la prévention de la toxicomanie (quatre pays). Programme universitaire qui requiert 50 crédits.

L'IIN a ramené son budget hors-personnel au plus bas minimum possible. Ses frais de fonctionnement ont été réduits par suite d'ajustements généraux alors que ses mandats se multipliaient et qu'il fournissait davantage de services et arrivait à obtenir des fonds en dehors du budget ordinaire. Le Bureau du Directeur général de l'IIN estime que l'Institut ne sera en mesure de donner les suites pertinentes à ses mandats que si son budget est majoré de EU\$200 000, atteignant un total of \$1 517 000. Cette augmentation représente moins de 0,3% du budget de l'OEA pour 2004, et signifierait non seulement que les mandats actuels de l'IIN pourraient être intégralement mis en œuvre, mais également, qu'une nouvelle configuration pourrait être effectuée, lorsque les changements menés actuellement par l'IIN sont ajoutés, dans le budget général de cet organisme, reflétant 60% au titre des frais de personnel, et 40% au titre des frais de fonctionnement.

TOTAL APPROUVE \$

1,187.3

 *

Financement extérieur:

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU\$100 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

(25000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,567.7	1,266.6	-19.20	1,187.3	-6.26

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	12	1	912.3	76.83
Professionnels	7	1	805.8	67.86
Services généraux	5	1	106.5	8.96
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	275.0	23.16
Montant total du budget approuvé			1,187.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	4,157.5	28.55
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.55

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Bureau du le Secrétariat du Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03)	06/30/2003	12/31/2005	LUTTE CONTRE LE DÉLIT DE LA TRAITE DES PERSONNES, PARTICULIÈREMENT LA TRAITE DES FEMMES, DES ADOLESCENTS, DES PETITES FILLES ET DES PETITS GARÇONS

Responsable: Département des droits de la personne

Déclaration d'objectifs:

La Commission interaméricaine des femmes a pour mission de promouvoir et de protéger les droits de la femme et d'appuyer les États membres dans leurs efforts pour garantir le plein accès aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels qui permettront aux femmes et aux hommes de participer également à toutes les sphères de la vie sociale, pour garantir la jouissance pleine et égale des bienfaits du développement et pour qu'ils assument de manière partagée leur responsabilité envers l'avenir.

La CIM identifie, par les voies pertinentes, les secteurs où il est nécessaire d'accroître la participation intégrale de la femme dans le développement économique, politique, social et culturel des peuples.

Elle propose des solutions et exhorte les gouvernements à adopter les mesures qui s'imposent pour éliminer les obstacles à la participation pleine et égalitaire des femmes aux structures civiles, économiques, sociales, culturelles et politiques.

Elle stimule la mobilisation, la formation et l'organisation de la femme pour obtenir sa participation égale aux postes de direction dans les secteurs civil, politique, économique social et culturel et propose que, dans les processus de planification, d'organisation et d'exécution des programmes de développement, les moyens nécessaires pour la participation et la représentation effectives de la femme soient disponibles de façon permanente.

Elle exhorte les gouvernements à mettre en œuvre les dispositions des conférences spécialisées interaméricaines ou internationales, de l'Assemblée générale de l'OEA et de l'Assemblée des Déléguées de la CIM qui visent à atteindre la parité hommes-femmes.

Elle fonctionne comme entité consultative de l'OEA et de ses organes pour toutes les questions liées à la femme dans le Continent.

Elle informe périodiquement l'Assemblée générale de l'OEA de ses principales activités liées à tous les aspects relevant de la condition féminine dans les Amériques et des progrès réalisés à travers les différentes manifestations qui sont organisées.

La CIM travaille d'arrache-pied à la mise en œuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (AG/RES. 1732 (XXX-O/00)).

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Commission interaméricaine des femmes est devenu une entité faisant partie du Département des droits de la personne.

En 2005, la Commission interaméricaine des femmes continuera de mettre en œuvre les dispositifs des résolutions approuvées lors de l'Assemblée générale de l'OEA tenue en 2003 et 2004, notamment la résolution AG/RES 1948 (XXXIII-O/03) " Lutte contre le délit de la traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants " dans le cadre de laquelle elle sollicite l'allocation de fonds pour pouvoir tenir une réunion de suivi sur le projet relatif à la traite des personnes que la CIM exécute actuellement.

Mise en œuvre du dispositif de la résolution AG/RES 1942 (XXXIII-O/03) " Promotion de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme, Convention

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Bureau du le Secrétariat du Commission interaméricaine des femmes (CIM)

de Belém do Pará ". Une réunion est prévue pour commémorer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention de Belém do Pará. Des fonds sont sollicités pour assurer le financement de cette réunion.

Mise en œuvre du dispositif de la résolution AG/RES 1941 (XXXIII-O/03) " Promotion des droits humains de la femme, de l'équité, ainsi que de la parité hommes femmes ". Une réunion a été programmée au titre du suivi des réunions sur la mise en oeuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes, à savoir, SEPIA I - PARITÉ HOMMES FEMMES ET TRAVAIL, SEPIA II - PARITÉ HOMMES FEMMES ET JUSTICE, SEPIA III - PARITÉ HOMMES FEMMES ET ÉDUCATION et SEPIA IV - PARITÉ HOMMES FEMMES SCIENCE ET TECHNOLOGIE. Des fonds additionnels sont sollicités pour la tenue de cette réunion.

Mise en œuvre du dispositif de la résolution AG/RES 1732 (XXX-O/00) pour promouvoir : femmes, libre échange et responsabilisation économique, intégration de la perspective de la parité hommes femmes et participation des femmes dans les processus de libre échange. Une réunion aura lieu en 2005 si les fonds sollicités sont approuvés.

La CIM collabore avec le Conseil mondial des femmes dirigeantes (Council of Women World Leaders, CWWL), dont le Secrétariat général a été représenté à la Deuxième Réunion ordinaire du Comité exécutif de la CIM qui s'est déroulée les 17 et 18 juillet 2003 et a proposé d'organiser, au titre de la promotion de la perspective de la parité hommes femmes (document CIM/CD/doc.24/03 corr.1), après la réunion Ministérielle II - REMIM II, conjointement avec le Conseil, une réunion des ministres du commerce et du développement économique à l'échelon international. Des fonds sont sollicités pour financer en partie cette réunion.

Au titre de la mise en oeuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes (PIA), une réunion a été prévue sur les femmes, la paix et la sécurité. Des fonds sont sollicités pour en assurer le financement.

En 2005, trois Réunions ordinaires du Comité exécutif de la CIM 2004-2006 auront lieu.

Les projets du Fonds d'amorçage 2005 seront présentés à la CIM sur la base des Orientations programmatiques et du Plan d'action de la CIM ainsi que du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes.

Compte tenu du fait que le budget de la CIM qui a été proposé pour l'année 2005 est un budget réduit et limité, nous sollicitons un financement additionnel de EU\$178 600 afin de pouvoir exécuter les mandats émanés de l'Assemblée générale de l'OEA, de l'Assemblée des déléguées et des Sommets des Amériques. Sans ce financement, nous ne serons pas en mesure de réaliser les buts qui ont été fixés pour l'année prochaine. La quantité demandée supplémentaire financerait le suivre

- 1) En exécution du mandat imparti par la résolution AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03), la CIM sollicite la somme de EU\$40 000 pour la réalisation d'actions de formation et de renforcement des capacités destinées aux fonctionnaires gouvernementaux et aux représentants d'ONG au niveau local et national dans deux pays (le Pérou et l'Équateur) à propos de la question de la " Traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants ".
- 2) La CIM sollicite la somme de EU\$23 100 pour le financement d'une Réunion d'experts sur la traite des personnes qui se tiendra à Washington, en exécution de la résolution AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03), autour du thème " Échange de pratiques optimales en matière de lutte contre la traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants. "
- 3) En exécution du 4ème paragraphe du dispositif de la résolution AG/RES. 1942 (XXXIII-O/03), le Secrétaire général doit convoquer une Conférence des États parties à la Convention de Belém do Pará, en collaboration avec la CIM, afin de décider la manière la plus appropriée d'assurer le suivi de cette Convention. Pour financer cette activité, la CIM sollicite la somme de EU\$23 100.
- 4) À titre de suivi de la Réunion des États parties à la Convention de Belém do Pará, la CIM a programmé de réaliser la " Réunion d'experts sur la mise en œuvre du mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme - Convention de Belém do Pará ". Cette activité se tiendra également en exécution du mandat imparti par

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Bureau du le Secrétariat du Commission interaméricaine des femmes (CIM)

l'Assemblée générale de l'OEA dans sa résolution AG/RES. 1942 (XXXIII-O/03). La CIM sollicite la somme de EU\$23 100 pour le financement de cette réunion.

5) Pour célébrer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme - Convention de Belém do Pará, la CIM réalisera une étude sur les progrès accomplis dans la voie de la mise en œuvre de cette Convention, les pratiques optimales utilisées à cette fin et sur les défis qui se posent encore. La Commission programmera une activité où elle présentera les résultats de l'étude à l'Assemblée générale de l'OEA qui se tiendra en 2005 et où elle proposera des stratégies propres à atteindre les objectifs de la Convention. Cette activité est conforme à la résolution AG/RES. 1942 (XXXIII-O/03). La CIM sollicite la somme de EU\$23 100 pour le financement de cette activité.

6) En exécution du mandat énoncé dans la résolution AG/RES. 1941 (XXXIII-O/03), la CIM sollicite la somme de EU\$21 300 pour la réalisation d'une série de réunions avec les experts de la société civile et des gouvernements en vue de mettre au point des recommandations précises visant à incorporer plus complètement la question de la parité hommes femmes dans la Déclaration et le Plan d'action du Sommet des Amériques, qui se tiendra en 2005, dans le cadre du Programme interaméricain de promotion des droits de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes femmes.

7) La CIM sollicite la somme de EU\$21 300 qui sera destinée à la coordination des activités d'un forum interinstitutionnel sur la parité hommes femmes dans le but d'élaborer un plan d'action interinstitutionnel sur la parité. Cette initiative évitera que les initiatives ne fassent double emploi et stimulera la coopération entre les différentes institutions à propos de l'intégration de la perspective de la parité hommes femmes dans les politiques continentales, ainsi que le demande le paragraphe 2a du dispositif de la résolution AG/RES. 1941 (XXXIII-O/03).

TOTAL APPROUVE \$

816.4

Financement extérieur:

Le Secrétariat permanent de la CIM a entrepris les démarches pour identifier les sources de financement externe qui lui permettront d'obtenir des fonds additionnels qui contribueront au financement des projets, programmes et activités de la CIM.

En 2003, l'OEA a signé un accord avec l'USAID pour continuer l'exécution du projet Traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques.

La CIM a reçu de l'USAID un apport de 367 150 \$ pour financer le projet précité, que la CIM continuera d'exécuter avec ces fonds.

Pour ce même projet sur la traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques, un apport de 40 000 \$ est en suspens qui a été offert par la Déléguée de la CIM du Gouvernement du Mexique.

En outre, l'apport de 24 000 \$ de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est en cours pour financer le projet sur la traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques.

En 2003, l'ACDI du Canada a versé une contribution de 10 343,63 \$ pour l'exécution du projet sur la traite des personnes, particulièrement des femmes, des adolescents et des enfants dans les Amériques.

Pendant la période 2002/2003, l'ACDI a alloué la somme de 328 000 \$ au financement du projet Intégration de la perspective de la parité hommes-femmes : Programme de formation pour l'intégration de la parité hommes-femmes, un accord intervenu entre l'OEA et l'ACDI du Canada. Ce projet sera exécuté par la Commission interaméricaine des femmes (CIM) jusqu'en 2005.

En 2002, l'Organisation des États Américains et le Gouvernement de la République Dominicaine ont signé * un accord pour la tenue de la Trente et unième Assemblée des Déléguées de la Commission interaméricaine des femmes du 29 au 31 octobre 2002 à Punta Cana (République Dominicaine).

Le Gouvernement de la République Dominicaine a financé en partie l'Assemblée de la CIM et a contribué pour 52 653,52 \$ à la tenue de celle-ci.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Bureau du le Secrétariat du Commission interaméricaine des femmes (CIM)

La CIM continuera à rechercher des financements externes pour ses activités, comme elle l'a fait ces quatre dernières années, avec d'excellents résultats.

À ce jour, la CIM a reçu de l'ACDI (Canada) un apport de \$316.200 destinés au renforcement des capacités du personnel de l'OEA, y compris des représentants des bureaux hors siège, en vue de l'intégration de la perspective de la parité hommes-femmes dans tous les programmes et politiques de l'OEA [résolution AG/RES. 1941 (XXXIII-O/03)]. Quelques 200 fonctionnaires de l'OEA ont déjà été formés, dont 16 en qualité de formateurs, afin d'assurer la continuité de cette initiative. L'ACDI (Canada) a exprimé son intérêt à apporter des fonds pour le suivi de cette initiative. Les personnes intéressées pourront obtenir des renseignements supplémentaires sur ce projet auprès du Secrétariat de la CIM.

La CIM a reçu de l'USAID un apport de \$367.200 pour la continuation du projet " Traite des personnes, particulièrement la traite des femmes, des adolescents et des enfants ", en exécution de la résolution AG/RES. 1948 (XXXIII-O/03), adoptée par la XXXIIIe Assemblée générale de l'OEA. Ces fonds seront utilisés pour la mise en œuvre de ce projet au Mexique, au Belize et en Bolivie. Le gouvernement du Mexique a versé une contribution de \$40.000 en faveur de ce projet et l'Organisation internationale pour les migrations, le partenaire de la CIM pour ce projet, a apporté une contribution additionnelle de \$24.000. Pour augmenter ce financement, l'ACDI (Canada) a apporté une contribution de \$10.300 pour les déplacements qu'effectue la spécialiste responsable de ce projet pour étudier le phénomène de la traite. Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU\$200,0.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20C Bureau du le Secrétariat du Commission interaméricaine des femmes
(CIM)

(23010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
912.5	893.0	-2.13	816.4	-8.57

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	617.9	75.68
Professionnels	5	1	554.4	67.90
Services généraux	1	1	63.5	7.77
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	198.5	24.31
Montant total du budget approuvé			816.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	4,157.5	19.63
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.07

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20D (60200)

Project: Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Responsable: Département du développement intégré

Déclaration d'objectifs:

La Fondation panaméricaine de développement a pour mission d'accroître les chances des populations démunies d'Amérique latine et de la Caraïbe. Elle cherche à aider les populations et les communautés à atteindre un progrès économique et social et à répondre aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux crises humanitaires à travers des partenariats innovateurs avec des organisations privées, publiques et à but non lucratif, en appui aux priorités établies par l'Organisation des Etats Américains.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Fondation panaméricaine de développement est devenu une entité faisant partie du Département du développement intégré.

La Fondation panaméricaine de développement (FUPAD) est une institution privée, non gouvernementale sans but lucratif. Elle a été créée en 1962, suite à une initiative de l'Organisation des États Américains et du secteur privé. La Fondation a pour objectif principal d'aider les populations à faible revenu d'Amérique latine et de la Caraïbe à améliorer leurs conditions de vie en participant au développement économique et social de leurs pays respectifs.

La Fondation exécute son mandat en menant des activités dans six domaines programmatiques, à savoir:

- Programme d'aide, de rééducation et de reconstruction dans les cas de catastrophes naturelles.
- Programme de développement durable et de création de revenus à l'intention des familles les plus démunies.
- Programme de formes optionnelles de développement (en Colombie)
- Programme de renforcement de la société civile et de la démocratie.
- Programmes d'appui pour les virements de fonds effectués par les immigrants aux États-Unis.
- Programme de formation technique et de services de santé (Donations en espèces).

L'accord intervenu entre l'OEA et la FUPAD établit que le Secrétaire général de l'OEA exerce la fonction de Président du Conseil d'administration de la Fondation tandis que le Secrétaire général en est le Vice-président.

Le budget général de la FUPAD tient compte dans ses revenus, d'une contribution de l'OEA qui est utilisée par la Fondation pour couvrir les frais administratifs et logistiques liés aux catastrophes naturelles. Ces activités font l'objet d'une coordination avec la Commission interaméricaine de réduction des catastrophes naturelle (CIRN) et les représentants du Secrétariat général dans chaque pays. Le budget permet aussi de couvrir en partie les frais de fonctionnement et ceux qui sont liés aux équipements d'hôpitaux et aux médicaments utilisés localement dans les programmes de santé.

TOTAL APPROUVE \$

140.0

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20D Fondation panaméricaine de développement (FPD)

(60200)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$ %	\$	% *
166.9	140.0	-16.11	140.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	140.0	100.00
Montant total du budget approuvé			140.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	4,157.5	3.36
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.18

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20J (16510)

Project: Commission interaméricaine des télécommunications

Responsable: Département du développement intégré

Déclaration d'objectifs:

Grâce à l'évaluation des mécanismes régulateurs, techniques et juridiques visant à promouvoir la libéralisation, les normes communes, l'interopérabilité des réseaux et l'usage compatible du spectre radioélectrique, la CITELE cherche à aider les États membres à satisfaire leurs immenses besoins dans le processus de développement d'une infrastructure de l'information moderne, conformément à leurs lois respectives dans ce domaine.

Les membres de la CITELE, en association avec le secteur privé, s'efforcent d'obtenir que les membres de nos sociétés puissent jouir des avantages de l'économie de l'information, en encourageant l'investissement du secteur privé, en stimulant la compétence, en promulguant des cadres normatifs flexibles, en stimulant la diversité des programmes, entre autres la diversité culturelle et linguistique, en donnant accès aux réseaux d'information destinés aux fournisseurs de services et d'information, et en assurant le service universel.

Les objectifs spécifiques à court terme comprennent l'appui au concept d'encouragement des pays membres à déclarer l'INTERNET une activité prioritaire afin d'offrir aux peuples des Amériques une égalité des chances d'accès à l'information et aux connaissances, en mettant en œuvre l'Accord de reconnaissance mutuelle pour l'évaluation de la conformité (AMR), en appliquant les directives relatives à l'interconnexion de réseaux et en encourageant un usage plus grand du commerce électronique dans les pays membres. L'on accordera une plus grande importance au développement du service / accès universel pour le bien de tous les peuples des Amériques. La CITELE poursuivra également ses travaux dans le domaine de la coordination de normes pour les pays membres.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau du Secrétariat de CITELE est devenu une entité faisant partie du Département du développement intégré.

Le projet de budget de la CITELE alimenté par des ressources du Fonds ordinaire pour 2005 couvre les frais de personnel de cinq fonctionnaires du Secrétariat sur un total de sept, en plus des frais du Secrétariat. Deux postes dont les fonctions sont permanentes seront financés par des Fonds spécifiques des Membres associés à la CITELE, à un coût approximatif de EU\$150 000.

Conformément à la résolution de la IIIe Assemblée de la CITELE qui en a révisé la structure, la Commission comporte trois Comités permanents: le Comité exécutif permanent (COM/CITELE), le Comité consultatif permanent de normalisation des télécommunications (CCP.I), le Comité consultatif permanent des radiocommunications comprenant la radiodiffusion (CCP.II), ainsi qu'un Comité de coordination pour réviser sa planification opérationnelle. Ces comités doivent se réunir au moins une fois par année, conformément à leurs mandats respectifs.

Est devenu nécessaire de programmer un minimum de 8 réunions en 2005 (une réunion du COM/CITELE, une réunion du Comité de coordination, trois réunions du CCP.I et trois réunions du CCP.II), étant donné que la dynamique des télécommunications exige de la CITELE une action appropriée au profit de toute la Région et qui satisfasse ses membres (tant les gouvernements que le secteur privé).

La CITELE encourage avec enthousiasme l'équité et la parité hommes-femmes dans ses activités. Au Secrétariat de la CITELE, la majorité des employés est du sexe féminin. Au sein des Comités permanents de la CITELE, on relève chaque tour une participation plus intense des déléguées qui représentent les États membres de l'OEA aussi bien que les membres associés de la CITELE.

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20J (16510)

Project: Commission interaméricaine des télécommunications

TOTAL APPROUVE \$

526.9

Financement extérieur:

L'on utilisera des ressources des Fonds spécifiques des Membres associés des Comités consultatifs permanents I et II totalisant EU\$350 000 pour aider à financer les dépenses opérationnelles de la CITEL, y compris les salaires de deux fonctionnaires du Secrétariat de la CITEL, en 2005. Basé sur 2003 expérience, le secteur estime que pour 2004 et 2005 les nouvelles contributions de fonds spécifiques sera environ \$500.000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel

Sous- programme: 20J Commission interaméricaine des télécommunications

(16510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
694.6	593.8	-14.51	526.9	-11.26

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	436.6	82.86
Professionnels	3	1	362.5	68.79
Services généraux	1	1	74.1	14.06
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	90.3	17.13
Montant total du budget approuvé			526.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	4,157.5	12.67
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.69

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
11,032.3	10,948.6	-0.75	9,246.3	-15.54

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	72	1	7,474.4	80.83
Professionnels	48	1	5,903.4	63.84
Services généraux	24	1	1,571.0	16.99
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	7.9	0.08
Autres coûts		3-9	1,764.0	19.07
Montant total du budget approuvé			9,246.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	12.12

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

30A (10510) BUREAU EXECUTIF DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	1,945.5
30B (21010) BUREAU EXECUTIF DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	1,256.0
30C (11000) CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES	242.1
30E (12010) BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL	862.7
30G (27000) BUREAU DES AFFAIRES CULTURELLES	1,498.6
30H (12510) SERVICE DU PROTOCOLE	498.7
30I (10511) FONCTIONS OFFICIELLES (SG/SGA/CP)	40.7
30J (13010) BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET INFORMATIONS	2,307.4
30K (13510) BUREAU DU PROCESSUS DES SOMMETS	594.6
Total	9,246.3

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30A (10510)

Project: Bureau executif du Secrétaire général

Responsable: Secrétaire général

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau du Secrétaire général trace l'orientation de l'Organisation, et dirige le Secrétariat général selon les prescriptions de la Charte de l'OEA, assurant que les principes de la Charte sont observés et que les suites nécessaires sont données aux mandats et obligations incombant au Secrétariat général en vertu des traités et accords interaméricains, ainsi qu'à ceux qui ont été conférés par l'Assemblée générale et les autres organes politiques de l'Organisation.

Justification 2005:

Conformément aux mandats et politiques adoptés par l'Assemblée générale et le Conseil permanent, le Bureau du Secrétaire général exerce des hautes attributions gestionnaires dans le domaine de la promotion des relations politiques, économiques, sociales, juridiques, éducationnelles, scientifiques, et culturelles entre les États membres. Ce Bureau assure que le Secrétariat général de l'OEA met en œuvre l'Agenda continental; coopère avec le Conseil permanent pour étudier et adopter des politiques; entretient des relations de coopération avec les organismes spécialisés de l'OEA, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et nationales, et fournit des services d'appui pour le règlement des conflits internationaux, le renforcement et la préservation de la démocratie, et pour d'autres questions ayant trait à la sécurité continentale.

Cette révision du budget accuse une réduction de EU\$476 400 par rapport au budget originellement approuvé de EU\$2.421 9. Ce changement est dû au transfert d'activités et de postes à d'autres secteurs, alors que 16 postes relèvent encore de ce Bureau.

TOTAL APPROUVE \$

1,945.5

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30A Bureau executif du Secrétaire général

(10510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
2,427.4	2,392.4	-1.44	1,945.5	-18.68

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	16	1	1,625.6	83.55
Professionnels	8	1	1,146.2	58.91
Services généraux	8	1	479.4	24.64
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	319.9	16.44
Montant total du budget approuvé			1,945.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	21.04
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.55

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30B (21010)

Project: Bureau executif du Secrétaire général adjoint

Responsable: Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les objectifs généraux du Bureau de Secrétaire général adjoint sont d'appuyer les États membres de l'Organisation dans la poursuite de leurs objectifs définis dans la Charte de l'Organisation et d'exercer les responsabilités spécifiques confiées au Secrétaire général adjoint aux termes de la Charte, des Normes générales et des Instructions en vigueur.

Justification 2005:

Le montant budgétisé pour ce compte est destiné à couvrir les coûts associés à l'exercice des fonctions et attributions conférés au Secrétaire général adjoint par la Charte de l'OEA, ainsi que par d'autres règles et normes régissant le fonctionnement de l'OEA et ses principaux organes politiques.

Ces fonctions et attributions impliquent, entre autres, les services fournis au Secrétaire général par le Secrétaire général adjoint qui apporte à ce dernier ses conseils et le représente lorsqu'il le lui demande.

Par exemple, dans le cadre d'activités liées à la crise politique en Haïti où la Direction exécutive du Bureau du Secrétaire général adjoint est profondément engagée à trouver une solution pacifique à la crise, et à renforcer la démocratie dans ce pays par l'intermédiaire de Mission spéciale de l'OEA pour Fortifier de Démocratie dans Haïti. La Direction exécutive du Bureau du Secrétaire général adjoint appuie également les activités de l'Organisation au titre du Fonds pour la paix : Règlement pacifique des différends territoriaux

La Direction exécutive du Bureau du Secrétaire général adjoint préside aussi le Comité de sélection et de promotion et le Comité sur l'éthique.

TOTAL APPROUVE \$

1,256.0

 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(21010)

Sous- programme: 30B Bureau executif du Secrétaire général adjoint

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	% *
1,537.7	1,310.0	-14.80	1,256.0	-4.12

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	1,101.7	87.71
Professionnels	7	1	957.0	76.19
Services généraux	2	1	144.7	11.52
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	154.3	12.28
Montant total du budget approuvé			1,256.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	13.58
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.64

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30C (11000)

Project: Cabinet du Directeur du Département des communications et des relations extérieures

Responsable: Directeur, Dépt. des communications et des relatio

Déclaration d'objectifs:

L'OEA dans le monde

Le Département des communications et des relations extérieures a pour mission de diffuser le plus largement possible les valeurs et activités de l'OEA. Il utilise pour cela une technologie et des techniques de pointe pour atteindre les populations aux quatre coins du Globe et améliorer ainsi leur compréhension des activités et programmes de l'Organisation. Ce que nous voulons avant tout c'est offrir des services de qualité à nos lecteurs, où qu'ils soient.

Justification 2005:

Le Département des communications et des relations extérieures (DCRE) a été créé par l'Instruction 04-1 corr. 1. C'est l'entité qui représente et soutient le Secrétariat Général dans toutes choses se rapportant aux communications, aux relations extérieures et aux questions de protocole, ainsi que dans le cadre des activités des relations publiques et culturelles. La Direction exécutive du DCRE oriente les activités du département par l'intermédiaire de différents bureaux et unités:

1. Le Bureau des relations publiques et de l'information (ORPI) compte les unités et services suivants: Relations extérieures, Presse et communications stratégiques; produits et services multimédias, Radio, et Magazine Américas.
2. Le Bureau des affaires culturelles est composé de deux sections distinctes: le Musée d'art des Amériques (MUSA), et la Bibliothèque Colomb (CML).
3. Le Bureau du Protocole.

TOTAL APPROUVE \$

242.1

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30C Cabinet du Directeur du Département des communications et des relations extérieures

(11000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
2,098.9	2,113.5	0.69	242.1	-88.54

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	237.1	97.93
Professionnels	1	1	163.0	67.32
Services généraux	1	1	74.1	30.60
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	5.0	2.06
Montant total du budget approuvé			242.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	2.61
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.31

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30E (12010)

Project: Bureau de l'inspecteur général

Responsable: Inspecteur général

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau de l'Inspecteur général mène des examens systématiques de la gestion interne et des mesures de vérification comptable, des transactions officielles et des procédures opérationnelles au siège du Secrétariat général ainsi que dans tous les Etat membres en vue de déterminer si les fonctions de planification, d'organisation, de gestion, de documentation, de comptabilité, de garde et de contrôle des ressources sont menées de manière performante, efficace et économique, en conformité avec les instructions, politiques, normes, règlements, manuels, procédures et d'autres dispositions administratives, ainsi qu'avec les objectifs globaux de l'Organisation et les normes les plus élevées de pratique administrative.

Justification 2005:

Les ressources du budget pour l'année 2005 seront utilisées pour mener des audits internes de gestion et de vérification de la comptabilité de tous les bureaux, départements, programmes, divisions, unités, activités et projets au siège du Secrétariat général, dans tous les États membres ou dans d'autres lieux. Le Bureau de l'inspecteur général demanda aussi qu'un poste additionnel de vérificateur du niveau P3 soit inclus dans la proposition de budget pour 2005.

Au cours des années précédentes, la Commission des vérificateurs extérieurs a fait état de ses préoccupations au sujet du niveau de dotation en personnel du bureau de l'Inspecteur général et il a fait savoir que l'OEA devait veiller à ce bureau dispose de suffisamment de ressources en personnel et moyens adéquats pour les besoins d'externalisation et de formation de sorte qu'il puisse remplir son rôle de conseiller du Secrétaire général et servir de dissuasion au gaspillage, à la fraude et aux abus au sein de l'OEA.

Suite à l'Instruction 04-01 corr.1, les ressources en personnel ont été reprogrammées par l'échange d'un poste de niveau P3 pour un autre de niveau P5 qui provient du Bureau des services budgétaires et financiers.

TOTAL APPROUVE \$

862.7

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(12010)

Sous- programme: 30E Bureau de l'inspecteur général

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	% *
730.0	804.3	10.17	862.7	7.26

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	595.8	69.06
Professionnels	4	1	521.7	60.47
Services généraux	1	1	74.1	8.58
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	7.9	0.91
Autres coûts		3-9	259.0	30.02
Montant total du budget approuvé			862.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	9.33
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.13

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30G (27000)

Project: Bureau des affaires culturelles

Responsable: Directeur, Bureau des affaires culturelles

Déclaration d'objectifs:

*Offrir le meilleur service de référence possible pour que les clients soient totalement satisfaits.
Conserver et rendre accessibles de manière efficiente les dossiers et documents uniques de l'OEA
qui sont essentiels pour que l'Organisation s'acquitte de sa mission.*

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau des affaires culturelles a été mis sur pied en tant qu'entité du Département des communications et des relations extérieures. Ce Bureau administre le Musée d'art des Amériques et la Bibliothèque Colomb.

Musée d'Art des Amériques

Ce budget ne correspond qu'aux ressources minimales nécessaires pour le fonction et la gestion du bureau du Musée.

Comment utiliser les fonds -. Pour le transport des oeuvres, il faut inclure les caisses, le transport interne, les frais de douane, le transport aérien. Assurance des expositions temporaires. Papier, téléphone, Internet, fournitures de bureau, courrier. La réalisation de catalogues comprend la conception et l'impression. Matériel de conservation et restauration. Matériel pour conserver les archives de la collection permanente. Bandes pour les enregistrements vidéo. Matériel pour encadrement. Matériel photographique, films, révélateur, scanning. Impression d'invitations, distribution. Matériel d'emballage. Matériel pour l'installation des expositions. Gardes. Traductions. Utilisation de micros pour les inaugurations.

Pourquoi utiliser les dépenses. Le but visé est de présenter 4 expositions par an dans le musée, 10 dans la galerie. Préserver la collection permanente. Continuer de tenir les archives, poursuivre le programme de vidéos, poursuivre les programmes éducatifs et maintenir le musée virtuel.

Le musée s'est vu contraint de solliciter des fonds à l'extérieur pour financer toutes ces activités, car le montant qu'il reçoit couvre à peine le coût d'une exposition dans ses locaux.

Bibliothèque Colomb

Le personnel de la Bibliothèque Colomb offre des services de recherche exhaustive et personnalisés qui sont essentiels à la mise en œuvre des mandats de l'OEA pour l'année 2005. La demande en matière de services de référence continue de se multiplier, la Bibliothèque donnant accès à des ressources appuyant la vision de l'Organisation. La Bibliothèque répond aux besoins actuels des Missions permanentes, du Secrétariat de l'OEA, de la communauté diplomatique et d'usagers externes en matière de recherche. Les Archives comportent des documents historiques et assure l'accès aux mesures de portée historique déjà prises.

L'abonnement à quelques bases de données électroniques a accru la capacité du Service de référence d'offrir des renseignements à jour en ligne; il faut toutefois augmenter les ressources allouées aux abonnements aux bases de données ainsi qu'à l'acquisition d'ouvrages, de périodiques et de matériel sous d'autres supports pour compléter la collection actuelle et offrir un service aussi performant que possible.

En outre, la Bibliothèque est confrontée à une augmentation des coûts de tous ses services de base, y compris la publication de la Liste annuelle et de l'Index de tous les documents de l'OEA; le coût de l'entreposage ailleurs qu'à la Bibliothèque des dossiers du Secrétariat et de la destruction des dossiers obsolètes; les frais communs assignés par le Secrétariat général pour le service Internet et le service de réseau local, les frais de poste, de photocopie et de téléphone. Il n'y a eu aucune augmentation des montants concernant les dépenses non afférentes au personnel pour compenser ces changements.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30G (27000)

Project: Bureau des affaires culturelles

TOTAL APPROUVE \$

1,498.6

Financement extérieur:

La résolution AG/RES.1839 (XXXI-O/01) a prévu " un plan d'action de trois ans en vue du renforcement de la Bibliothèque Colomb, et a proposé des moyens concrets par lesquels des ressources autres que celles du Fonds ordinaire peuvent être obtenues ". En 2003, la Bibliothèque a donné les suites pertinentes à ce mandat et a déposé le montant de EU\$41 995,15 dans le Compte Hipolito Unanue découlant de la vente de publications et de photographies historiques, et des imputations des services de photocopies et de prêts inter bibliothèques.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(27000)

Sous- programme: 30G Bureau des affaires culturelles

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,016.0	923.0	-9.15	1,498.6	62.36

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	14	1	1,184.4	79.03
Professionnels	6	1	655.2	43.72
Services généraux	8	1	529.2	35.31
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	314.2	20.96
Montant total du budget approuvé			1,498.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	16.20
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.96

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30H (12510)

Project: Service du Protocole

Responsable: Chef, Bureau du protocole

Déclaration d'objectifs:

Fournir aux missions permanentes et aux bureaux du Secrétariat général les conseils et le soutien technique appropriés en tout ce qui touche le protocole et faire office de lien entre les missions permanentes et le Département d'État de États-Unis.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau du protocole est devenu une entité faisant partie du Département des communications et des relations extérieures.

Le Bureau du protocole fournit au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et au Bureau du Président du Conseil permanent de même qu'au Secrétariat général et aux missions permanentes des conseils en matière de protocole ainsi que les services de soutien normalement requis lors des événements cérémoniels, des événements officiels et des réceptions. Ce Bureau sert également de liaison entre les missions permanentes près l'OEA et le Département d'État des États-Unis et d'autres organismes du gouvernement fédéral et des gouvernements des États des États-Unis.

TOTAL APPROUVE \$ *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(12510)

Sous- programme: 30H Service du Protocole

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
497.1	482.4	-2.95	498.7	3.37

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	480.0	96.25
Professionnels	3	1	358.7	71.92
Services généraux	2	1	121.3	24.32
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	18.7	3.74
Montant total du budget approuvé			498.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	5.39
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.65

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30I (10511)

Project: Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

Responsable: Directeur, Dépt. des communications et des relatio

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ce poste est requis pour faire face aux dépenses liées aux réceptions officielles offertes par le Président du Conseil, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint.

TOTAL APPROUVE \$

40.7

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(10511)

Sous- programme: 301 Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
48.5	40.7	-16.08	40.7	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	40.7	100.00
Montant total du budget approuvé			40.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	0.44
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.05

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30J (13010)

Project: Bureau des relations extérieures et Informations

Responsable: Directeur, Bureau des relations extérieures et Inf

Déclaration d'objectifs:

L'OEA dans le monde

Le Bureau des relations extérieures et Informations a pour mission de diffuser le plus largement possible les valeurs et activités de l'OEA. Il utilise pour cela une technologie et des techniques de pointe pour atteindre les populations aux quatre coins du Globe et améliorer ainsi leur compréhension des activités et programmes de l'Organisation. Ce que nous voulons avant tout c'est offrir des services de qualité à nos lecteurs, où qu'ils soient.

LA PUBLICATION AMÉRICAS

Dans le " Premier Rapport Annuel du Secrétaire général ", adopté par le Conseil de l'OEA le 1er décembre, 1948 (Doc. C-sa-8), M. Alberto Lleras Camargo avait annoncé la création de la publication " Américas " pour stimuler les relations parmi les populations des Amériques, faire connaître les aspects les plus intéressants de leur développement et de leurs progrès, et donner une plus grande publicité aux différentes étapes de leur culture. Cette publication devra surtout présenter ces idées d'une manière attrayante pour le grand public... Sa mission sera de réaliser cet objectif... grâce à une plus grande utilisation de toutes les sources d'information disponibles, à des illustrations et à des textes plus attrayants. " Le premier numéro du magazine a été publié en mars 1949 dans les trois langues officielles de l'OEA (anglais, espagnol et portugais). Dans le " Rapport Annuel du Secrétaire Général ", adopté par le Conseil de l'OEA le 7 décembre 1949 (Doc. C-sa-42), M. Lleras Camargo avait encore justifié le " travail du magazine Américas pour disséminer des informations générales concernant les États de notre Continent, conformément à son objectif fondamental qui est d'informer un public relativement peu informé, qui n'est pas composé de spécialistes, précisément dans l'espoir d'éveiller l'intérêt de ce public non seulement pour l'Organisation elle-même, mais aussi pour les nations qui la composent. "

Américas a fidèlement rempli son mandat originel au cours des 54 dernières années. L'objectif fondamental de cette publication est d'offrir, de façon aussi attrayante et intéressante que possible, des informations sur les sociétés, les cultures et les valeurs traditionnelles des populations des Amériques, tout en diffusant des renseignements sur les objectifs et les réalisations de l'OEA et en encourageant l'idéal d'une coopération interaméricaine. L'objectif qui sous-tend ces efforts est de promouvoir la confiance et la compréhension, et d'aider à la création d'un environnement favorable à la coopération entre les gouvernements des États membres, dans le cadre duquel l'Organisation et ses politiques seraient respectées.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau des relations extérieures et Informations est créé et devient une entité faisant partie du Département des communications et des relations extérieures.

Si l'on veut poursuivre le projet qui consiste à actualiser l'image de l'Organisation dans notre Continent et dans d'autres régions, conformément au mandat émané de l'Assemblée générale visant à diffuser largement les interventions, les objectifs et les projets de l'OEA, il est indispensable d'entreprendre les actions suivantes :

Informations destinées au grand public : il faudra compléter le plan de rénovation technique actuellement en cours au sein du Département ; poursuivre le développement d'outils de communication pour les médias (presse, radio, télévision et Internet) ; améliorer les produits en circulation et maximiser les performances de ce secteur pour lui-même et aussi pour qu'il puisse devenir une source de conseils pour les autres

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30J (13010)

Project: Bureau des relations extérieures et Informations

secteurs du Secrétariat général, les Missions permanentes et les pays observateurs.

La publication Américas : Américas est indiscutablement la publication la plus attrayante et la plus importante de l'OEA. Elle présente à ses lecteurs un miroir de leur passé, commun mais disparate, et une étude réfléchie des événements et des manifestations qui les lient en tant que populations des Amériques ; elle encourage la compréhension mutuelle nécessaire à la construction des structures économiques, politiques et sociales stables qui sous-tendent la solidarité inter-américaine. Au cours des 50 dernières années, elle a donné à chaque nation des Amériques une image authentique et positive des autres nations du Continent. Sa principale mission est de poursuivre ce travail.

Américas est maintenant publiée tous les deux mois (6 numéros par an) dans des éditions anglaise et espagnole identiques. L'édition portugaise a été suspendue en 1981. À l'heure actuelle, 55.000 exemplaires de chaque numéro sont tirés et vendus par abonnement ou dans les kiosques (ou ils sont distribués par tirage restreint) dans tous les États membres.

L'Assemblée générale a adopté la Résolution AG/RES. 1839 (XXXI-O/01), qui priait " le Secrétariat général d'adresser à la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), par l'intermédiaire du Conseil Permanent, au plus tard le 31 octobre 2001, un plan d'action triennal appelé à renforcer la situation financière du magazine [Américas] en faisant des propositions concrètes permettant d'obtenir des ressources autres que celles du Fonds ordinaire. " Tandis que la CAAP décidait de ne pas présenter à l'Assemblée générale le " Plan d'action triennal appelé à renforcer la situation financière du magazine Américas " (CP/doc.3507/01), qui avait été présenté par le Secrétariat général, les collaborateurs du magazine n'épargnaient aucun effort pour mettre en oeuvre ces propositions.

Le montant inscrit au budget de 2005 pour le Bureau des relations extérieures et Informations/Publication Américas, comme étant financé par le Fonds ordinaire (EU\$2 050 400), est insuffisant pour accomplir les tâches à réaliser. Pour financer les besoins en produits et équipements du BREI/Américas, un montant additionnel de EU\$353 400 a été demandé. S'agissant du BREI, les ressources complémentaires permettraient de remplacer l'équipement sans lequel le bureau ne pourra pas accomplir les tâches qui lui ont été confiées. Ces ressources permettraient aussi d'assurer la publication régulière en anglais et en espagnol du bulletin d'informations de l'OEA, moyen essentiel de communication avec le monde politique. Pour le magazine Américas, ce financement additionnel permettrait de compléter les coûts d'impression, de remplacer l'équipement indispensable pour la microédition et il permettrait d'augmenter les ventes et la base des abonnés au magazine ; dans les années à venir, le magazine pourrait ainsi augmenter ses revenus et être moins dépendant d'un financement du fonds ordinaire.

TOTAL APPROUVE \$

2,307.4

Financement extérieur:

Informations destinées au grand public : Fonds 12 - Promotion, Ventes de vidéocassettes: Ventes de programmes des séries "América Viva" aux universités, aux groupes de réflexion et autres institutions, aux ONG et aux particuliers. Ces cassettes sont envoyées gratuitement aux stations de télévision publiques et privées. Les fonds collectés sont utilisés pour acheter des cassettes et des appareils de reproduction des cassettes.

La Publication Américas : En 2003, le montant total des ventes du magazine - par abonnement, ventes dans les kiosques, par les médias électroniques, etc.-s'est élevé à EU\$333 000. Ces revenus (Fonds 113) ont été entièrement utilisés pour payer environ la moitié des coûts de tirage, de circulation et de distribution du magazine. Cela représentait une diminution marginale des ventes par rapport à 2002, surtout en raison d'une diminution du montant budgétisé dans le Fonds ordinaire en 2001 pour la promotion des ventes. Cette diminution ainsi que ses causes et ses effets avaient été prévus, et il en avait été fait mention dans le programme budget 2002. En 2003, la promotion annuelle du magazine, par

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30J (13010)

Project: Bureau des relations extérieures et Informations

des mesures désespérées de financement, a également été réduite. Par ailleurs, la réduction du montant budgétisé dans le Fonds ordinaire pour le magazine dans le Programme budget 2004 diminuera encore les revenus générés par cette publication en 2005.

Grâce aux efforts du Bureau des Relations extérieures, la publication Américas a reçu un don de EU\$3 200 du gouvernement turc en échange de 200 abonnements au magazine. Ces abonnements ont été adressés aux particuliers et institutions choisis par le Gouvernement turc. On ne sait pas si cette initiative se poursuivra en 2004. Ce montant est inclus dans les EU\$333 000 mentionnés ci-dessus.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel

Sous- programme: 30J Bureau des relations extérieures et Informations

(13010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
412.1	452.6	9.82	2,307.4	409.81

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	17	1	1,737.8	75.31
Professionnels	15	1	1,589.6	68.89
Services généraux	2	1	148.2	6.42
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	569.6	24.68
Montant total du budget approuvé			2,307.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	24.95
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.02

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30K (13510)

Project: Bureau du processus des Sommets

Responsable: Directeur, Bureau du Processus des Sommets

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau du processus des Sommets remplit le rôle de mémoire institutionnel et de secrétariat technique et administratif du processus des Sommets et prête support aux Etats membres dans le cadre du suivi et des préparatifs du quatrième Sommet des Amériques devant avoir lieu à Mar del Plata (Argentine) en novembre 2005. De surcroît, le Bureau du processus des Sommets assure la coordination des préparatifs des futurs Sommets et appuie les organes, organismes et entités de l'OEA au sein du Secrétariat général en ce qui a trait à la mise en œuvre des mandats des Sommets.

Le Bureau remplit le rôle de secrétariat technique du Groupe d'examen des initiatives des Sommets (GRIC); il préside également le Groupe de travail mixte des Sommets qui coordonne la participation des entités du Système interaméricain et de celui des Nations Unies; il fournit un support technique aux réunions ministérielles et sectorielles des Sommets selon le mandat émané du processus des Sommets.

Le Bureau coordonne les activités concernant la participation de la société civile à l'OEA et au processus des Sommets, comme par exemple les réunions ministérielles, les réunions des Sommets et le dialogue avec les représentants de la société civile et les chefs de délégation à l'Assemblée générale. Ce Bureau met en œuvre les directives pour la participation des organisations de la société civiles aux activités de l'OEA adoptées par le Conseil permanent en vertu de sa résolution 759.

Ce Bureau remplit le rôle de secrétariat technique de la Commission du Conseil permanent sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC); il informe les organes politiques de l'OEA du stade d'avancement de la mise en œuvre des initiatives des Sommets; formule des recommandations au sujet de questions liées au Sommet, selon la Commission; il analyse et soumet les demandes émanées d'organisation de la société civile en vue de leur accréditation à l'OEA.

Ce Bureau est également chargé de la mise en œuvre de deux mandats spécifiques découlant du processus des Sommets et des résolutions de l'Assemblée générale. Il maintient le site à l'intention des ministres du transport et sert de secrétariat technique du Groupe de travail chargé d'élaborer le Projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones. Au nombre de ces mesures figurent l'appui au Président du Groupe de travail et l'organisation de consultations entre les gouvernements et les représentants des peuples autochtones.

Le Bureau du processus des Sommets gère le Système d'information du Réseau des Sommets qui fournit et diffuse des renseignements aux Etats membres (Coordinateurs nationaux), au secteur privé, aux organisations non gouvernementales, aux médias, à la communauté universitaire et à la société en général.

Justification 2005:

En vertu de l'Instruction 04-01 corr. 1, le Secrétariat du Processus des Sommets est devenu le Bureau du Processus des Sommets relevant du Département des questions relatives à la démocratie et à la politique.

Le volume de travail de ce Bureau a connu une augmentation en raison des préparatifs du Quatrième Sommet des Amériques, et des activités de suivi des mandats émanés des Sommets antérieurs comme ceux de Miami - 1994 (23 thèmes -59 mandats), Santa Cruz -1996 (8 thèmes -140 mandats), Santiago - 1998 (5 thèmes - 161 mandats), Québec -2001 (20 thèmes - 254 mandats), Monterrey - 2004 (3 thèmes - 72 mandats).

Le Bureau du processus des Sommets assure la coordination et la supervision et il informe les Etats membres des activités liées au processus des Sommets et à la participation de l'OEA.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30K (13510)

Project: Bureau du processus des Sommets

La coordination de ces activités est effectuée à travers le Groupe d'examen de la mise en oeuvre des initiatives des Sommets (GRIC), La Commission du Conseil permanent sur la gestion des Sommets et la participation de la société civile aux activités de l'OEA (CISC), le Groupe mixte de travail (composé des entités du Système interaméricain et du Système des Nations Unies, les Réunions ministérielles et les activités liées à la société civiles, les médias et les secteurs universitaires et privés.

En raison du volume de travail accru, une augmentation du montant des crédits alloués à ce Bureau dans le budget devrait être envisagée.

Personnel

En vue d'exercer les fonctions qui lui sont confiées, le Bureau du Processus des Sommets a besoin d'un Directeur, d'au moins cinq cadres de la classe suivante: un spécialiste principal (P5), un spécialiste de haut rang; deux spécialistes (P3), un spécialiste (P1) et un assistant administratif (G7). Ce Bureau est divisé en cinq sections principales en vue de donner suite aux mandats émanés des Etats membres, agir de manière efficiente et avec promptitude pour accomplir les tâches confiées. Les cinq sections de travail sont les suivants: 1) Coordination globale des activités de l'OEA en appui aux mandats des Sommets et activités de vulgarisation à l'intention du secteur privé, de groupes de réflexion et d'animateurs d'opinion; questions administratives et budgétaires et gestion des comptes du Fonds ordinaire et des fonds spécifiques; société civile et participation autochtone; 3) Appui au GRIC, coordination du Groupe de travail mixte sur les Sommets mixte, les institutions régionales et sous-régionales de coopération; et les travaux menés avec le Conseil permanent; 4) l'appui au CISC, la coordination des activités de communication du Bureau, la supervision du Réseau d'information des Sommets des Amériques, la coordination des activités avec les médias et le milieu universitaire; 5) gestion de la base de données des Sommets, assistance à la recherche, traitement des données et liaison avec d'autres unités au sein de l'OEA aussi bien qu'avec d'autres partenaires en vue d'appuyer le travail global mené par des secteurs spécifiques du Bureau.

En sus des fonctions ci-dessus, tout le personnel de ce Bureau assurera la coordination du suivi des activités liées aux mandats émanés des Sommets des Amériques et de la supervision de la mise en œuvre des mandats de l'Assemblée générale, du GRIC, des réunions ministérielles et de haut niveau concernant le Processus des Sommets.

Il est important de noter qu'après la restructuration du Secrétariat général, ce Bureau a perdu un poste de spécialiste principal de la classe P4.

Contrats à la tâche (CPR)

Le Bureau doit recruter un personnel spécialisé dans les domaines suivants: appui professionnel et administratif pour la conception de la toile et sa gestion, société civile et questions autochtones, les médias, le milieu universitaire et des activités de vulgarisation dans le cadre des préparatifs du Quatrième Sommet des Amériques. Le montant requis pour couvrir ces dépenses se porte à \$90 000. Le Bureau du Processus des Sommets a besoin d'un crédit additionnel en fait de ressources humaines pour exécuter ses mandats. C'est pourquoi le Bureau cherche une assistante administrative (G-6) en vue de gérer les obligations financières et les questions budgétaires.

Voyage

Le Bureau estime qu'il est nécessaire d'allouer un crédit de \$60 000 en vue de permettre la participation de son personnel à des événements liés aux Sommets, notamment des réunions du GRIC des réunions ministérielles choisies, des forums de la société civile, des réunions universitaires et du secteur privé, des activités préparatoires du Quatrième Sommet en Argentine et des séances d'information à l'intention de groupes sous-régionaux. Le personnel du Bureau sera affecté à l'organisation de séances d'information sur les activités liées aux Sommets dans plusieurs forums à travers le Continent américain en vue de promouvoir la mise en œuvre des mandats émanés des Sommets et inclure la société civile dans le processus.

L'expérience accumulée des Sommets des Amériques a démontré que notre appui technique dans la

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30K (13510)

Project: Bureau du processus des Sommets

préparation et l'organisation des événements des Sommets requiert la présence d'un éventail de personnel à différents moments, ce qui équivaut au double du montant inscrit au budget ci-dessus. C'est pourquoi le Bureau recherche un crédit de \$43 800 à titre d'appui.

Publications

\$13,000 seront utilisés pour établir des rapports sur le processus des Sommets aux fins de présentation au CISC, au GRIC et pour distribution au grand public.

Ce montant ne permet pas au Bureau d'imprimer et de diffuser les rapports nationaux soumis par les Etats membres qui enregistrent le progrès et les enjeux qui se posent pour la mise en œuvre des mandats émanés des Sommets; ce montant ne fournit pas non plus une documentation adéquate et un appui matériel aux Etats membres. Sur la base des coûts, il faut un crédit additionnel de \$47 000.

Équipement et fourniture

On s'attend à ce que cette rubrique se porte à un total de \$6 000. Cette somme est nécessaire pour couvrir les dépenses liées aux ordinateurs, notamment l'actualisation des logiciels et du matériel

Un crédit additionnel de \$3 000 a été demandé pour permettre l'entretien du présent équipement du bureau (ordinateurs, télécopieur) et l'achat de fournitures de bureaux.

Communications

Un total de \$3 900 est destiné à couvrir les frais d'accès à l'Internet et au réseau, les télécopieurs et l'utilisation du téléphone. Le coût d'accès à l'Internet et au réseau ainsi que du compte de courrier électronique est très élevé pour le budget limité du Bureau qui est de \$3 900. Des dispositifs et des lignes pour le téléphone de tout le personnel du bureau doit également être acquis d'urgence, étant donné que certains membres du personnel n'ont pas d'accès direct à cet instrument de communication de base. Un crédit additionnel de \$3 000 a été demandé pour assurer un contact régulier avec les Coordinateurs nationaux des Sommets dans les Etats membres, ainsi que la société civile et les représentants autochtones, le secteur privé, les institutions internationales.

Autres demandes

Un crédit additionnel de \$48 000 a été demandé en appui au processus préparatoire du Quatrième Sommet des Amériques. Ce montant inclut des ressources pour la tenue de 4 réunions du GRIC, y compris la traduction et l'impression de documents; les services d'interprétation, la location de salles, l'équipement, etc.), ainsi que la fourniture d'un appui technique au Sommet en Argentine (\$50,000) et l'achat de fourniture de bureaux.

TOTAL APPROUVE \$

594.6

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(13510)

Sous- programme: 30K Bureau du processus des Sommets

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
748.0	776.0	3.74	594.6	-23.37

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	512.0	86.10
Professionnels	4	1	512.0	86.10
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	82.6	13.89
Montant total du budget approuvé			594.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	9,246.3	6.43
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.77

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
12,294.6	12,064.1	-1.87	11,547.8	-4.27

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	87	1	9,952.9	86.18
Professionnels	68	1	8,629.2	74.72
Services généraux	19	1	1,323.7	11.46
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	11.2	0.09
Autres coûts		3-9	1,583.7	13.71
Montant total du budget approuvé			11,547.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	15.13

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

40A (17020) BUREAU POUR LE COMMERCE, LA CROISSANCE ET LA COMPÉTITIVITÉ	1,195.1
40B (17040) OCCC-SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SICE)	373.8
40C (19090) OCCC -TRADE - BUREAU DU DIRECTEUR	528.4
40D (18510) SECTIONNEMENT DU TOURISME	636.2
41A (19010) CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES QUESTIONS RELATIVES À LA DÉMOCRATIE ET À LA POLITIQUE	1,420.5
41C (19000) BUREAU POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE	978.2
43A (15505) CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE	163.0
43B (10530) CICTE	66.9
43C (37060) DIVISION FOR THE INTER-AMERICAN COMMISSION OF PORTS	157.2
43D (15510) CICAD	1,651.7
43F (19800) SECTION: TRAFFIC D'ARMES ET D'EXPLOSIFS ET DÉMINAGE	104.6
44E (18010) BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	1,702.6
45A (14510) BUREAU DES QUESTIONS POLITIQUES, DE L'ÉTHIQUE ET DE LA TRANSPARENCE	225.7
48H (15010) BUREAU D'ÉDUCATION, SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE	2,343.9
Total	11,547.8

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40A (17020)

Project: Bureau pour le Commerce, la Croissance et la Compétitivité

Responsable: Directeur, Bureau pour le Commerce, la Croissance

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION

Nous croyons fermement en l'optique du Sommet des Amériques que le renforcement de la démocratie, l'intégration économique, l'investissement et le libre-échange sont les éléments fondamentaux qui devront être mis à contribution pour améliorer les conditions de vie de nos peuples. Notre objectif principal est d'appuyer le processus d'intégration économique dans le Continent américain et de prêter assistance aux pays afin de contribuer aux efforts qu'ils déploient pour faire face à ces enjeux. C'est pourquoi nous devons continuer à prêter un appui analytique et technique aux pays pour la mise au point et l'établissement de la Zone de libre-échange des Amériques, et dans la conclusion d'autres accords de libre-échange dans le Continent américain, en apportant un appui tout particulièrement aux pays de plus petite taille et moins développés. Nous devons répondre aux besoins de renforcement des capacités dans le domaine du commerce à travers le Programme de coopération continentale, afin que les gouvernements participent effectivement aux négociations; assument leurs engagements, et tirent parti des fruits de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté parce qu'ils accroissent leur compétitivité et qu'ils réussissent à s'intégrer de plus en plus dans l'économie mondiale. Pour atteindre ces objectifs, nous oeuvrons dans cinq domaines interconnectés : le commerce, la diffusion des informations à travers le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE), le tourisme, l'analyse des enjeux de la croissance économique et de la concurrence.

DÉCLARATION D'OBJECTIFS

Comme le consacre l'Instruction 04-01, la mission du Bureau du commerce, de la croissance et de la compétitivité est d'appuyer les pays des Amériques dans leurs efforts visant à promouvoir le commerce et l'intégration, le tourisme, la transparence (SICE), la croissance et la compétitivité, pour contribuer à créer la prospérité dans le Continent américain.

Justification 2005:

Dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec (Canada), les chefs d'État ont exhorté " les institutions du Comité tripartite [OEA-BID-CEPALC] à continuer de répondre positivement aux demandes d'assistance technique des entités de la ZLEA ", et ont demandé " aux institutions, dans le respect de leurs procédures internes respectives, à envisager favorablement les demandes d'assistance technique des pays membres sur les questions couvertes par la ZLEA, en particulier les économies de petite taille, en vue de faciliter leur intégration dans le processus de la ZLEA ".

En outre, à chacune des huit réunions ministérielles sur le commerce, les ministres ont demandé au Comité tripartite de fournir l'assistance technique et analytique nécessaire aux négociations de la ZLEA, et les prie instamment de continuer d'apporter leur collaboration dans le cadre du processus d'intégration continentale, et de prêter une assistance, en particulier aux économies de petite taille.

Lors de la réunion ministérielle de Quito, les ministres ont approuvé le Programme de coopération continentale (PCH), et ont sollicité l'appui du Comité tripartite dans la mise en place de ce programme. Le PCH " a pour objectif de renforcer les capacités des pays qui sont en quête d'une assistance pour participer aux négociations; mettre en œuvre leurs engagements commerciaux; faire face aux défis de l'intégration continentale, et tirer le maximum de profit de cette intégration, y compris la capacité productive et la compétitivité dans la région.

Au cours de la dernière réunion ministérielle sur le commerce qui a eu lieu à Miami en novembre 2003, les ministres ont remercié le Comité tripartite pour " l'appui apporté au programme de coopération continentale et aux réunions thématiques de la société civile, et pour le réaménagement et la maintenance du site Web officiel de la ZLEA ". Les ministres ont en outre exhorté " le Comité tripartite à continuer d'appuyer les négociations et le PCH ", et ont renouvelé " la nécessité de pouvoir continuer à compter sur

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40A (17020)

Project: Bureau pour le Commerce, la Croissance et la Compétitivité

son concours pendant la phase finale des négociations ".

Note :

Le budget de l'OCCC pour 2005 a été réduit de EU\$300 000 par comparaison à 2004, ce qui exercera un effet adverse marqué sur la capacité de ce Bureau de donner les suites pertinentes aux mandats qu'il a reçus de l'Assemblée générale et des Ministres du commerce.

TOTAL APPROUVE \$

1,195.1

Financement extérieur:

L'Unité sur le commerce recherche des fonds extérieurs de plusieurs institutions gouvernementales en vue de mener des activités répondant aux Stratégies de renforcement des capacités en matière de commerce soumises par les pays dans le cadre du Programme de coopération continentale de la ZLEA. La mise en œuvre de ces activités est prévue dans deux ans, et le programme est divisé en quatre volets organisés comme suit:

Premier volet: Caraïbes et OECS

Deuxième volet: République dominicaine, Panama, et Amérique centrale

Troisième volet: Communauté andine

Quatrième volet: Mercosur.

Dans le premier volet couvrant les Caraïbes le projet est articulé autour de 8 profils de projets spécifiques qui ont été mis au point et identifiés comme prioritaires au cours de réunions de planification stratégique auxquelles ont participé les autorités de l'OECS et des Caraïbes pour les questions commerciales. Quant aux volets II, III, et IV, une approche commune a été adoptée sur la base de six modalités d'application: Modules de renforcement des capacités en matière de commerce; cycle d'ateliers; Conférences et dialogues sur les politiques en matière de commerce; Coopération horizontale; Sensibilisation et éducation * de la société civile; Compétitivité des petites et moyennes entreprises, et Systèmes d'information électronique sur les contrats publics à travers la cyberadministration.

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU\$1 700 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 40A Bureau pour le Commerce, la Croissance et la Compétitivité

(17020)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	% *
1,975.6	1,840.0	-6.86	1,195.1	-35.04

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	7	1	882.6	73.85
Professionnels	7	1	882.6	73.85
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	312.5	26.14
Montant total du budget approuvé			1,195.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	10.34
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.56

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40B (17040)

Project: OCCC-Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Responsable: Directeur, OCCC-Système d'information sur le comm.

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION

Nous croyons fermement en l'optique du Sommet des Amériques que le renforcement de la démocratie, l'intégration économique, l'investissement et le libre-échange sont les éléments fondamentaux qui devront être mis à contribution pour améliorer les conditions de vie de nos peuples. Notre objectif principal est d'appuyer le processus d'intégration économique dans le Continent américain et de prêter assistance aux pays afin de contribuer aux efforts qu'ils déploient pour faire face à ces enjeux. C'est pourquoi nous devons continuer à prêter un appui analytique et technique aux pays pour la mise au point et l'établissement de la Zone de libre-échange des Amériques, et dans la conclusion d'autres accords de libre-échange dans le Continent américain, en apportant un appui tout particulièrement aux pays de plus petite taille et moins développés. Nous devons répondre aux besoins de renforcement des capacités dans le domaine du commerce à travers le Programme de coopération continentale, afin que les gouvernements participent effectivement aux négociations; assument leurs engagements, et tirent parti des fruits de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté parce qu'ils accroissent leur compétitivité et qu'ils réussissent à s'intégrer de plus en plus dans l'économie mondiale. Pour atteindre ces objectifs, nous oeuvrons dans cinq domaines interconnectés : le commerce, la diffusion des informations à travers le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE), le tourisme, l'analyse des enjeux de la croissance économique et de la concurrence.

DÉCLARATION D'OBJECTIFS

Comme le consacre l'Instruction 04-01, dans la section traitant du SICE, la mission du Bureau du commerce, de la croissance et de la compétitivité, est de promouvoir la transparence à travers la diffusion des informations en matière de commerce et d'intégration; d'appuyer le processus de la ZLEA en assurant la maintenance du site officiel et le Service de diffusion des documents (SDD) de la ZLEA.

Justification 2005:

En 2005, le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE) continuera de remplir un rôle important dans le rassemblement et la diffusion des informations présentant un intérêt particulier pour les fonctionnaires, les chercheurs ainsi que les autres membres de la société civile dans les pays qui participent au processus de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). De même, le SICE actualisera régulièrement les sections thématiques pour qu'elles continuent d'être utiles aux négociateurs de la ZLEA, et au secteur privé, ainsi qu'aux usagers de la société civile qui suivent les progrès des accords commerciaux dans les Amériques. Le SICE entreprendra un réaménagement de son organisation à mesure que le volume de son contenu dépassera la structure actuelle : Le SICE a presque doublé sa capacité, passant de 400 MB en 2001 à son volume actuel de 800MB. Elle a également enregistré une augmentation du nombre de ses usagers qui a atteint, depuis 2003, 5.000 visites de son site Web. Un autre important objectif pour l'année prochaine est d'élargir la couverture des informations aux quatre langues officielles de l'Organisation.

Au cours de la phase préparatoire et des négociations du processus de la ZLEA, le SICE a rempli un rôle important dans la prestation de l'appui technique et analytique au processus de la ZLEA en assurant un système de diffusion sécurisé des documents à l'intention des négociateurs de la ZLEA, ainsi que la maintenance de la page Web de ce mécanisme.

Le Système de diffusion sécurisé des documents à l'intention des négociateurs de la ZLEA: Depuis 1999, le SICE a administré un système de diffusion sécurisé des documents à l'intention des négociateurs de la ZLEA, sur son site qui est arrivé à une capacité de plus de 24.000 documents et qui, durant les deux dernières années, a reçu plus de 8.000 documents par an. Le SICE continuera à actualiser le site

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40B (17040)

Project: OCCC-Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

régulièrement à mesure qu'il continuera à recevoir des documents afin de donner suite au mandat qui lui a été confié de publier les nouveaux documents dans les quatre (4) heures qui suivent leur réception. Actuellement, la maintenance du site est confiée à trois (3) fonctionnaires dont aucun ne se consacre exclusivement à ce travail. Pour maintenir le niveau de production du SICE, et continuer à donner les suites pertinentes au mandat ministériel de publier les nouveaux documents dans les quatre heures qui suivent leur réception, un personnel supplémentaire sera requis pour qu'il se consacre exclusivement à cette activité. Les activités spécifiques de maintenance du site de diffusion sécurisée des documents pour 2005 dépendront des décisions et actions adoptées par les ministres du commerce dans le contexte du processus de négociation de la ZLEA.

Page officielle de la ZLEA sur la Toile: Depuis 1997, le SICE assure la maintenance du site Web officiel de la ZLEA (www.ftaa-alca.org) et www.zlea.org). Depuis 2002, cette activité a été menée sous la supervision du Comité de négociations commerciales et du Comité de représentants gouvernementaux sur la participation de la société civile de la ZLEA. Le SICE a actualisé régulièrement la page de la ZLEA en publiant des documents dans les quatre (4) heures qui suivent leur réception; en administrant la présentation, le contenu et l'aménagement de la page afin de la rendre la plus attrayante que possible, et de la mettre à la portée de l'utilisateur, et en maintenant sa structure dans les quatre langues officielles de l'Organisation.

Autres pages sur la Toile: Outre l'assistance qu'il prête dans sa page et celle de la ZLEA sur la Toile, le SICE assure la maintenance d'autres pages également sur la Toile. Le personnel du SICE exerce les fonctions d'administrateur et de spécialiste de la Toile dans le cadre du cours de formation des fonctionnaires gouvernementaux qui est offert à travers le site OEA-OMC-Georgetown (<http://tradecourse.sice.oas.org>); de spécialistes de la page Netamericas (www.Netamericas.net), et d'appui technique pour la page Web de l'Unité sur le commerce.

Le site du SICE a été créé en 1995 avec pour dotation les principaux accords signés en ligne à cette époque. Depuis cette date, le site a presque doublé alors qu'augmentait de façon marquée le nombre de ses utilisateurs. En effet, en 1999, le SICE recevait 8 visites par jour. Actuellement, elle compte plus de 5.000 visiteurs par jour, et enregistre un total de 2,5 millions par an, la majorité venant des Amériques. À mesure que le SICE se développait, la demande de ses services augmentait. Depuis 1997, le SICE reçoit de nouveaux mandats, y compris la maintenance de la page officielle de la ZLEA (www.ftaa.alca.org), du mécanisme de diffusion sécurisée des documents à l'intention des négociateurs de la ZLEA (www.ftaa.alca.org), et de différents sites liés au commerce (par exemple: <http://tradecourse.sice.oas.org>, et www.netamericas.net).

Note :

D'une manière inversement proportionnelle à l'augmentation du volume de travail, au cours de ces dernières années, le SICE a souffert une réduction marquée de son budget chaque année, ce qui constitue un obstacle à sa capacité de continuer à mener les activités susmentionnées.

TOTAL APPROUVE \$

373.8

Financement extérieur:

Le Système d'information sur le commerce international (SICE) établira des contacts avec des bailleurs de fonds éventuels et leur présentera la proposition de financement suivante, qui cherche à garantir que les sites Web du SICE et les services dispensés par cette entité au processus de la ZLEA seront maintenus et seront même améliorés afin de servir d'instrument à la disposition des citoyens des Amériques pour la diffusion des informations sur le commerce.

*

Antécédents

Le SICE, le site Web du Système d'information sur le commerce international de l'OEA, centralise des documents publics ayant trait au commerce en provenance de sources très diverses, ce qui permet aux

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40B (17040)

Project: OCCC-Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

négociateurs, aux entrepreneurs, aux chercheurs et aux autres personnes de la société civile d'avoir facilement accès aux textes des accords relatifs au commerce et aux investissements signés par les pays de la ZLÉA, à leurs annexes et à leurs documents connexes ainsi qu'à d'autres informations relatives au commerce dans les Amériques. Le SICE tient à jour des informations sur les développements en matière de politiques commerciales qui intéressent les Amériques et aspire à aider ses utilisateurs à réduire les dépenses que représente le fait de disposer d'informations actualisées sur les manifestations commerciales des Amériques de la manière suivante :

- o en tenant à jour un inventaire des documents officiels (textes in extenso des accords sur le commerce et des traités bilatéraux sur les investissements)
- o en tenant à jour des sections contenant des informations sur les domaines de négociations du processus de la ZLÉA, notamment l'investissement, les services, la politique de concurrence, le règlement des différends, etc.
- o en organisant et en affichant les informations dans un format qui aide les usagers à comprendre la nature et l'importance des documents relatifs au commerce.
- o en s'assurant que le contenu du SICE est accessible dans une grande variété d'environnements Internet, et ce, en utilisant le langage HTML (hyper-text markup language) aussi largement que possible et en évitant les logiciels " lourds ", en limitant l'emploi des graphiques qui augmente considérablement le temps de téléchargement, en plaçant les documents fondamentaux à un click de distance de la page d'accueil du site Web
- o en tenant les informations à la disposition des utilisateurs dans le plus grand nombre possible de langues officielles de l'OEA (anglais, espagnol, français et portugais).

Le site Web du SICE a été créé en 1995 afin de présenter en ligne le texte des principaux accords conclus à cette date. Depuis lors, ce site Web a plus que doublé en taille et son utilisation s'est considérablement accrue : en 1999, le SICE recevait 8 visites par jour, actuellement plus de 5.000 personnes visitent chaque jour le site, soit un total de 2 millions et demi par an - dont la majorité sont des citoyens des Amériques. De même que le SICE a grandi, les services demandés au SICE ont, eux aussi, augmenté : depuis 1997, de nouveaux mandats ont été confiés au SICE, y compris la mise à jour du site Web officiel de la ZLÉA (www.ftaa-alca.org), la mise à jour du réseau sécurisé de distribution de documents aux négociateurs de la ZLÉA et la mise à jour de plusieurs autres sites Web liés au commerce (par exemple : <http://tradecourse.sice.oas.org> et www.netamericas.net). Si le volume de travail du SICE a augmenté, à l'inverse, son budget annuel a été diminué considérablement au cours de ces dernières années, compromettant sa capacité à poursuivre ces activités.

Le SICE peut être l'outil qui aidera les fonctionnaires chargés des politiques commerciales dans les Amériques à économiser le temps qu'ils consacraient, autrement, à chercher des documents sur le commerce et à mieux faire comprendre à leurs secteurs privés et aux groupes de leurs sociétés civiles les bénéfices des politiques d'ouverture en matière de commerce et d'investissement. Le SICE peut également servir d'outil de recherche précieux pour les entrepreneurs, les chercheurs et les autres groupes de la société civile qui s'intéressent aux échanges commerciaux des Amériques.

Si le SICE ne dispose pas de fonds additionnels, il ne sera pas en mesure d'assurer la mise à jour de sa base de données, laquelle contient les documents qui existent à ce jour en matière de commerce, il ne pourra pas proposer la possibilité de les consulter dans les quatre langues officielles et il deviendra un outil bien moins utile.

Objectifs du projet

- o Garantir que la mise à jour du site Web du SICE pourra continuer et que le site pourra être un instrument de diffusion des informations sur le commerce aux citoyens des Amériques
- o Améliorer l'utilité du site Web du SICE en y ajoutant des sections sur les nouveaux domaines de négociation et en améliorant la convivialité de la section des développements en matière de politiques relatives au commerce
- o Conserver au site Web du SICE son caractère d'outil de diffusion d'informations actualisées sur le

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 40B (17040)

Project: OCCC-Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

commerce aux citoyens des Amériques

- o Améliorer les sections thématiques du site Web du SICE ainsi que les sections consacrées aux mises à jour des politiques actuelles en matière de commerce
- o Rendre plus facile pour les usagers l'utilisation du site Web du SICE, dans les quatre langues officielles et dans une grande variété d'environnements Internet.

Proposition de budget

- o Un fonctionnaire (G-6) chargé de convertir les documents de grande taille en format HTML afin de les rendre disponibles aux utilisateurs dans une grande variété d'environnements Internet et d'organiser l'information de sorte à faciliter son utilisation (1 technicien @ EU\$75 000 par an pendant deux ans = EU\$150 000)
- o Un fonctionnaire (P-1) chargé d'assurer l'entretien du réseau sécurisé de diffusion des documents aux négociateurs de la ZLÉA (1 spécialiste @ EU\$75 000 par an pendant deux ans = EU\$150 000)
- o Des fonds sont sollicités pour la mise à jour des sections thématiques, notamment, celles sur les droits antidumping, le règlement des différends, le commerce électronique, l'investissement, les services et les obstacles techniques au commerce (1 consultant : EU\$40 000)
- o Des fonds sont sollicités pour améliorer la page consacrée aux développements en matière de politiques commerciales et présenter l'information de manière à faciliter son utilisation (1 consultant : EU\$40 000)
- o Des fonds sont sollicités pour améliorer le caractère multilingue du site Web du SICE, y compris pour la mise au point des documents fondamentaux (1 consultant : EU\$40 000)
- o Des fonds sont sollicités pour mettre au point un moteur de recherche pour les sections consacrées aux accords sur le commerce permettant d'afficher le thème demandé (2 consultants : EU\$80 000)
- o Des fonds sont sollicités pour réaliser un sondage auprès des utilisateurs du site Web du SICE (EU\$10 000)
- o Montant total de la proposition de budget pour 2005 : EU\$ 510 000

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 40B OCCC-Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

(17040)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$ %	\$	% *
447.2	426.9	-4.53	373.8	-12.43

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	300.3	80.33
Professionnels	3	1	300.3	80.33
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.7	0.18
Autres coûts		3-9	72.8	19.47
Montant total du budget approuvé			373.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	3.23
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.49

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40C (19090)

Project: OCCC -Trade - Bureau du Directeur

Responsable: Directeur, Bureau du commerce

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION

"Nous croyons vivement dans la vision du Sommet des Amériques à savoir que le renforcement de la démocratie, de l'intégration économique, des investissements et du libre-échange sont des facteurs clés pour relever les niveaux de vie des peuples des Amériques. Notre objectif principal est d'aider les pays à créer la Zone de libre-échange des Amériques. Nous travaillerons avec les niveaux les plus élevés de qualité et d'excellence et concentrerons nos efforts d'assistance technique sur les petites économies du Continent. Nous prêcherons une plus grande transparence en augmentant le flux des informations de haute qualité relatives au commerce et à l'intégration et nous informerons également la société civile au sujet des avantages du libre-échange et de la vision du Sommet des Amériques".

DÉCLARATION D'OBJECTIFS

"Aider les pays des Amériques dans leurs efforts pour promouvoir le commerce et l'intégration comme une contribution à l'édification de la prospérité dans le Continent"

Justification 2005:

Dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec (Canada), les chefs d'État ont exhorté " les institutions du Comité tripartite [OEA-BID-CEPALC] à continuer de répondre positivement aux demandes d'assistance technique des entités de la ZLEA ", et ont demandé " aux institutions, dans le respect de leurs procédures internes respectives, à envisager favorablement les demandes d'assistance technique des pays membres sur les questions couvertes par la ZLEA, en particulier les économies de petite taille, en vue de faciliter leur intégration dans le processus de la ZLEA ".

En outre, à chacune des huit réunions ministérielles sur le commerce, les ministres ont demandé au Comité tripartite de fournir l'assistance technique et analytique nécessaire aux négociations de la ZLEA, et les prie instamment de continuer d'apporter leur collaboration dans le cadre du processus d'intégration continentale, et de prêter une assistance, en particulier aux économies de petite taille.

Lors de la réunion ministérielle de Quito, les ministres ont approuvé le Programme de coopération continentale (PCH), et ont sollicité l'appui du Comité tripartite dans la mise en place de ce programme. Le PCH " a pour objectif de renforcer les capacités des pays qui sont en quête d'une assistance pour participer aux négociations; mettre en œuvre leurs engagements commerciaux; faire face aux défis de l'intégration continentale, et tirer le maximum de profit de cette intégration, y compris la capacité productive et la compétitivité dans la région.

Au cours de la dernière réunion ministérielle sur le commerce qui a eu lieu à Miami en novembre 2003, les ministres ont remercié le Comité tripartite pour " l'appui apporté au programme de coopération continentale et aux réunions thématiques de la société civile, et pour le réaménagement et la maintenance du site Web officiel de la ZLEA ". Les ministres ont en outre exhorté " le Comité tripartite à continuer d'appuyer les négociations et le PCH ", et ont renouvelé " la nécessité de pouvoir continuer à compter sur son concours pendant la phase finale des négociations ".

Note :

Le budget de l'OCCC pour 2005 a été réduit de EU\$300 000 par comparaison à 2004, ce qui exercera un effet adverse marqué sur la capacité de ce Bureau de donner les suites pertinentes aux mandats qu'il a reçus de l'Assemblée générale et des Ministres du commerce.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 40C (19090)

Project: OCCC -Trade - Bureau du Directeur

TOTAL APPROUVE \$

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 40C OCCC -Trade - Bureau du Directeur

(19090)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		528.4	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	528.4	100.00
Professionnels	2	1	299.0	56.58
Services généraux	3	1	229.4	43.41
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			528.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	4.57
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.69

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40D (18510)

Project: Sectionnement du tourisme

Responsable: Chef, Sectionnement du tourisme

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION

Nous croyons fermement en l'optique du Sommet des Amériques que le renforcement de la démocratie, l'intégration économique, l'investissement et le libre-échange sont les éléments fondamentaux qui devront être mis à contribution pour améliorer les conditions de vie de nos peuples. Notre objectif principal est d'appuyer le processus d'intégration économique dans le Continent américain et de prêter assistance aux pays afin de contribuer aux efforts qu'ils déploient pour faire face à ces enjeux. C'est pourquoi nous devons continuer à prêter un appui analytique et technique aux pays pour la mise au point et l'établissement de la Zone de libre-échange des Amériques, et dans la conclusion d'autres accords de libre-échange dans le Continent américain, en apportant un appui tout particulièrement aux pays de plus petite taille et moins développés. Nous devons répondre aux besoins de renforcement des capacités dans le domaine du commerce à travers le Programme de coopération continentale, afin que les gouvernements participent effectivement aux négociations; assument leurs engagements, et tirent parti des fruits de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté parce qu'ils accroissent leur compétitivité et qu'ils réussissent à s'intégrer de plus en plus dans l'économie mondiale. Pour atteindre ces objectifs, nous oeuvrons dans cinq domaines interconnectés : le commerce, la diffusion des informations à travers le Système d'information sur le commerce extérieur (SICE), le tourisme, l'analyse des enjeux de la croissance économique et de la concurrence.

DÉCLARATION D'OBJECTIFS

Appuyer les États membres de l'Organisation dans leurs efforts visant à accroître leur compétitivité en vue d'une participation accrue au commerce, et de l'atteinte des objectifs du développement au moyen d'une action de coopération dans le domaine du tourisme durable, de la petite entreprise et des contrats gouvernementaux.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction N° 04-01, le Sectionnement du tourisme est devenue une partie du Bureau du commerce, de la croissance et de la compétitivité et on lui a en outre assigné pour fonction de travailler dans le domaine de la micro-entreprise, ainsi que de la petite et de la moyenne entreprise.

Les fonctions suivantes correspondent à la Section du tourisme et de la petite entreprise:

- soutenir les États membres dans le domaine des services touristiques liés au commerce, à la compétitivité et au développement durable, notamment par la formulation, l'évaluation et l'exécution de projets de coopération technique dans le domaine du tourisme et de la croissance et du développement durable;
- identifier et encourager l'utilisation de meilleures pratiques comportant l'usage des technologies de l'information et de la communication et de ressources situées sur Internet pour encourager la compétitivité des petites et moyennes entreprises.

TOTAL APPROUVE \$

636.2

Financement extérieur:

*

Au cours de l'année 2003 le Sectionnement est parvenue à capter des ressources externes qui ont permis de dépenser EU\$1 8 million pour des activités de coopération technique. En outre, pour 2004 et 2005, le Sectionnement s'efforcera d'obtenir des fonds additionnels afin de consolider les résultats des Projets de développement durable du tourisme dans le Continent.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 40D (18510)

Project: Sectionnement du tourisme

Basé de l'expérience 2003 le secteur estime que pour l'année 2004 et 2005 les contributions seront autour EU\$680 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 40D Sectionnement du tourisme

(18510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
0.0	0.0		636.2	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	517.4	81.32
Professionnels	3	1	379.8	59.69
Services généraux	2	1	137.6	21.62
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	118.8	18.67
Montant total du budget approuvé			636.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	5.50
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.83

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 41A (19010)

Project: Cabinet du Directeur du Département des questions relatives à la démocratie et à la politique

Responsable: Directeur, Dép. des questions relatives à la démoc

Déclaration d'objectifs:

Le Département des questions relatives à la démocratie et à la politique nouvellement créé est le résultat de la fusion de différentes activités, fondamentalement en fonction de la mise en œuvre des mandats politiques impliquant la promotion de la démocratie, la prévention et le règlement des conflits, le perfectionnement des processus électoraux, la coordination et l'amélioration des pouvoirs législatifs, et le renforcement des partis politiques, l'appui aux administrations locales, la décentralisation, ainsi que la recherche de la participation de la femme sur un pied d'égalité. Au nombre des mandats attribués, ce Département se charge de ceux qui traitent de l'inclusion des minorités, ainsi que de l'encouragement des processus de paix, du dialogue et de post-conflits, ainsi que de la fourniture des services consultatifs y afférents.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01, le Département des questions relatives à la démocratie et à la politique exécute les mandats pertinents de nature politique qui visent à renforcer et à approfondir la démocratie. Ces mandats se sont multipliés suite aux actions prises par l'Organisation des Etats Américains (OEA) à la lumière de la Charte de l'OEA, des décisions et des résolutions émanées des organes politiques de l'OEA, à savoir, l'Assemblée générale et le Conseil permanent, les trois Sommets ordinaires des Amériques (Miami, 1994 ; Santiago, Chili, 1998 ; Québec, 2001) et les deux Sommets extraordinaires (Santa Cruz, Bolivie en 1996, Mexico 2004). Les mandats proviennent aussi de la Charte démocratique interaméricaine.

Tous ces mandats touchent également tous les bureaux du DDPA : le Bureau de la promotion de la démocratie ; le Bureau des questions politiques, d'éthique et de transparence ; le Bureau du processus des Sommets et les Unités hors siège de l'OEA. Le DDPA assure la coordination de toutes leurs activités. Les mandats tracent les grandes lignes de la structure de ce Département et se focalisent sur le renforcement des valeurs, institutions et pratiques démocratiques. Le DDPA a pour but de renforcer la démocratie comme mode de vie le plus apte à stimuler la réduction de la pauvreté absolue, le développement économique et social, la liberté individuelle et la liberté d'expression ainsi que la presse, le respect des droits de la personne, une sécurité accrue des personnes et de leurs identités, ainsi que de nombreuses caractéristiques de la liberté et de l'accès.

De surcroît, le DDPA prête des services aux Etats membres et aux sous-régions du Continent américain, au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint, ainsi qu'aux organes politiques de l'OEA. Le DDPA est aussi chargé de rehausser la visibilité de l'OEA dans de nombreux pays, à savoir, les bureaux hors siège dans les Etats membres.

La démocratie commence par des élections propres, transparentes au moyen desquelles les électeurs seront convaincus que leurs votes seront effectivement reflétés dans les décisions prises par leurs gouvernements. Au-delà des élections cependant, la démocratie doit inculquer les valeurs d'éthique et de probité chez les fonctionnaires; inspirer la fourniture effective de services à travers les institutions; pénétrer les partis politiques, orienter les présidents et les premiers ministres ; promouvoir les organes législatifs nationaux et régionaux ; prévenir ou régler pacifiquement les conflits ; soutenir la primauté du droit ; défendre la liberté de parole et la libre expression et enfin guider les jeunes, entre autres. Etant donné l'application et la validité de plus en plus effectives des principes démocratiques, le potentiel de développement et d'accès s'accroissent.

En vue d'exécuter les mandats et de relever les défis qui se posent dans le Continent américain, le Bureau du Directeur du Département assure la coordination des activités démocratiques et politiques de l'OEA et collabore avec les Etats membres, le processus des Sommets, d'autres institutions internationales et des organes pour rendre la tâche de l'OEA plus performante grâce à une meilleure coordination.

Le Bureau du Directeur compte en outre un chef de cabinet, deux conseillers politiques principaux et un expert. Un groupe financier dirigé par un haut fonctionnaire administratif comprend aussi un expert en

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 41A (19010)

Project: Cabinet du Directeur du Département des questions relatives à la démocratie et à la politique

méthodes d'établissement de rapports et un expert. De surcroît, il existe un groupe d'information géré par un spécialiste principal qui compte également un autre spécialiste. Chacun de ces groupes devrait bénéficier de suffisamment d'appui du personnel pour faire en sorte que l'équipe en général soit efficace et sensibilisé à la question.

Le Bureau du Directeur prête les services consultatifs et informatifs requis au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et aux organes politiques de l'OEA, entre autres. Il lui incombe aussi d'assurer d'une part l'établissement de rapports efficaces et opportuns à ces fonctionnaires élus, aux organes politiques et aux Etats membres au sujet d'activités et de programmes de l'OEA liés à la démocratie et d'autre part la coordination des efforts en faveur de la démocratie.

Le Groupe financier du Directeur est chargé d'établir des rapports sur les projets, programmes, conférences et activités du DDPA, ainsi que sur l'utilisation des fonds à l'intention des pays qui contribuent et aux entités qui alimentent les fonds spécifiques. Des efforts seront déployés pour prévoir les besoins de fonds spécifiques avec autant d'avance que possible et soumettre un programme bien structuré qui soit sensible aux demandes et besoins des Etats membres engagés dans des efforts pour promouvoir et consolider la démocratie.

Le Groupe d'information est également chargé du renforcement et de l'élargissement de la base de données politiques des Amériques qui fournit des renseignements sur les élections, les constitutions, les lois et d'autres questions concernant chacun des Etats membres. La base de données reçoit 300 000 consultations sur l'Internet par an et l'objectif visé est d'accroître ce nombre à travers le processus de renforcement. Le Bureau du Directeur veillera aussi à ce que tous les sites relevant du DDPA soient consistants, conformes aux normes de l'OEA et maintenus à jour.

Le Bureau du Directeur dispose aussi de la capacité de fournir des renseignements pertinents au sujet de développements et d'enjeux qu'en matière de démocratie, les 34 Etats membres et la sous-région doivent affronter. Cette information consultative est mise à la disposition du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des organes politiques, selon le besoin.

Cette structure administrative vise à assurer la mise en oeuvre des mandats et l'octroi de services aux Etats membres dans le cadre de l'exécution de cette tâche essentielle que constitue le développement de la démocratie.

Le bureau du Directeur du Département a été créé pour coordonner les activités du Département. Au cours des prochains mois, certains membres du personnel seront mutés de la Direction exécutive aux différents bureaux et Départements pour répondre aux besoins de chaque Unité.

TOTAL APPROUVE \$

1,420.5

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 41A Cabinet du Directeur du Département des questions relatives à la démocratie et à la politique

(19010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
0.0	0.0		1,420.5	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	1,090.5	76.76
Professionnels	8	1	1,016.4	71.55
Services généraux	1	1	74.1	5.21
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.5	0.03
Autres coûts		3-9	329.5	23.19
Montant total du budget approuvé			1,420.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	12.30
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.86

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 41C (19000)

Project: Bureau pour la promotion de la démocratie

Responsable: Directeur, Bureau des questions relatives à la dém

Déclaration d'objectifs:

Être au service des États membres pour le renforcement de la gouvernance démocratique dans les Amériques, et les appuyer dans les efforts qu'ils déploient pour défendre, consolider et renforcer la démocratie dans le cadre des principes contenus dans la Charte de l'OEA, des mandats de l'Assemblée générale, du Conseil permanent et des Sommets des Amériques, et dans le cadre de la Charte démocratique interaméricaine.

Justification 2005:

En 2005, le Bureau de la promotion de la démocratie sera dirigé par les mandats émanés de la Déclaration et du Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques (2001), de la Déclaration de Nuevo León du Sommet extraordinaire des Amériques tenu en janvier 2004, les mandats contenus dans la Charte démocratique interaméricaine et les mandats contenus dans les résolutions suivantes de l'Assemblée générale de l'OEA: AG/RES. 1993 (XXXIV-O/04) "Plan d'action de Mexico sur la décentralisation et le renforcement des administrations régionales et municipales et de la participation citoyenne"; AG/RES. 2044 (XXXIV-O/04) "Promotion et renforcement de la démocratie"; AG/RES. 2045 (XXXIV-O/04) "Programme de gouvernance démocratique dans les Amériques"; AG/RES. 2057 (XXXIV-O/04) "Accès à l'information: renforcement de la démocratie".

En 2005, les activités du Bureau de la promotion de la démocratie seront réalisées dans le contexte plus large de l'Organisation en tant que tribune politique de haut niveau au sein du Continent américain et qu'agent de production et d'échange de connaissances, d'information et de données d'expériences, et en tant que déterminatrice des meilleures pratiques en matière de développement de la démocratie. Le Bureau de la promotion de la démocratie concentrera ses efforts sur le renforcement de sa capacité à appuyer les organes politiques de l'Organisation et le Secrétaire général dans leur accomplissement de ces importants mandats, et veillera également particulièrement à continuer d'apporter un appui aux États membres dans les efforts qu'ils déploient en vue de consolider la démocratie. Le Bureau renforcera sa méthode de travail en concentrant ses efforts sur la relation qui existe entre les questions qui relèvent de sa compétence et il concevra une approche stratégique visant à traiter ces questions dans le cadre des objectifs du processus des Sommets des Amériques.

Le Bureau travaillera également à renforcer les institutions démocratiques et les pratiques démocratiques des gouvernements et de la société civile, et à promouvoir le respect des droits de la personne et la participation des groupes les plus vulnérables et les plus sous-représentés historiquement. Ces tâches en général constituent une suite et une consolidation des tâches et des mandats énoncés dans le Plan de travail de 2004, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux mandats émanés des Sommets des Amériques.

Au cours de 2005, le travail portera principalement sur les secteurs suivants, dans le contexte d'un programme de gouvernance démocratique:

1. Diffusion et promotion de la Charte démocratique interaméricaine
2. Appui au renforcement des institutions législatives
3. Appui aux processus de décentralisation
4. Promotion du leadership démocratique et de la citoyenneté
5. Appui aux institutions électorales
6. Appui à la gestion des registres civils
7. Échange et développement de connaissances sur des questions relatives à l'inscription aux registres civils et sur les listes électorales
8. Forum interaméricain sur les partis politiques (FIAPP)
9. Missions d'observation des élections
10. Programmes spéciaux nationaux

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 41C (19000)

Project: Bureau pour la promotion de la démocratie

TOTAL APPROUVE \$

978.2

Financement extérieur:

En 2005, les fonds externes continueront d'être la source principale de ressources pour le financement des programmes de l'OPD au titre de l'exécution des mandats émanés des Sommets et de l'Assemblée générale, de même que de la coopération avec les pays membres. L'OPD estime possible d'obtenir approximativement EU\$6 000 000 en fonds de sources externes pour divers programmes spéciaux, principalement le Programme spécial d'appui au Guatemala, le Programme spécial d'appui au Nicaragua, le Forum interaméricain des partis politiques, le Programme spécial de promotion du dialogue et de règlement des conflits, et les missions d'observation des élections, notamment. Ces fonds représentent des contributions des États membres, des Observateurs permanents, d'autres pays et d'institutions internationales et privées. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 41C Bureau pour la promotion de la démocratie

(19000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
3,262.3	3,001.2	-8.00	978.2	-67.40

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	8	1	878.2	89.77
Professionnels	6	1	756.9	77.37
Services généraux	2	1	121.3	12.40
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	100.0	10.22
Montant total du budget approuvé			978.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	8.47
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.28

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 43A (15505)

Project: Cabinet du Directeur du Département de la sécurité multidimensionnelle

Responsable: Directeur, Dép. de la sécurité multidimensionnelle

Déclaration d'objectifs:

Renforcer la capacité des États membres à affronter les menaces à leur sécurité, comme par exemple le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et les bandes armées, les mines antipersonnel, la production et le trafic des drogues illicites et d'armes et enfin la corruption; en leur fournissant la formation professionnelle, l'assistance juridique et législative, les conseils techniques et l'échange d'information. Atténuer les répercussions dangereuses de ces menaces sur la santé et le bien-être des citoyens et de la société en élaborant des programmes de promotion de la santé et d'éducation en matière de contrôle de l'abus des drogues, de crime et de violence.

Justification 2005:

Le Département de la sécurité multilatérale créé en vertu de l'Instruction 04-01 cor.1 Annexe F, comporte les secteurs suivants:

1. Le Cabinet du Directeur;
2. Le Bureau des menaces internationales à la société civile;
3. Le Bureau du Secrétariat exécutif du Comité interaméricain contre le terrorisme et de la promotion des programmes connexes (CICTE);
4. La Division de la Commission interaméricaine des ports;
5. Le Bureau du Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD).

Le Cabinet du Directeur du Département de la sécurité multidimensionnelle remplit le rôle de principale entité consultative au sein du Secrétariat général pour toutes les questions concernant la sécurité, le terrorisme, la criminalité organisée, les ports et la sécurité portuaire, le trafic des drogues et les crimes connexes, la prévention, le traitement et la rééducation suivant l'abus des drogues et les maladies connexes. Le Bureau est responsable de la coordination des activités du Département avec d'autres Départements de l'Organisation et d'autres organes connexes; il agit en tant que secrétariat technique de la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent.

Le budget financera le poste de Directeur du Département de la sécurité multidimensionnelle au niveau D-1, pour un montant de EU\$163 000.

En raison de la situation financière difficile que traverse l'Organisation, le budget de ce bureau inclut uniquement le poste du Directeur. Pour qu'il soit fonctionnel, ce bureau doit être doté de deux postes de cadres, l'un au grade P-4, l'autre au grade P-2, ainsi qu'un poste de la catégorie des services généraux, au grade G-5. En outre, un montant de EU\$150.000 lui est nécessaire dans les Objets de dépenses 2 à 9, pour l'achat du matériel et des fournitures de bureau, pour la mise en œuvre des programmes, pour la participation aux réunions internationales, pour la couverture des coûts de la production et de la traduction des documents, ainsi que d'autres dépenses liées directement à son fonctionnement.

TOTAL APPROUVE \$

163.0

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 43A Cabinet du Directeur du Département de la sécurité multidimensionnelle

(15505)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,825.5	1,850.8	1.38	163.0	-91.19

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	163.0	100.00
Professionnels	1	1	163.0	100.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			163.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	1.41
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.21

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 43B (10530)

Project: CICTE

Responsable: Directeur, CICTE

Déclaration d'objectifs:

Le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) agit en tant qu'organe principal au sein du Système interaméricain chargé de la coordination des efforts déployés pour protéger les citoyens des nations membres du fléau du terrorisme. A travers les missions d'assistance technique, de programmes de renforcement des capacités et de l'échange d'information entre les autorités des Etats membres, des experts et des décideurs en la matière oeuvrent de concert pour renforcer la solidarité et la sécurité continentales.

Justification 2005:

En vertu de l'Instruction 04-01 corr. 1, le CICTE est devenu une entité relevant du Département de la sécurité multidimensionnelle (DSM))

La Deuxième Conférence spécialisée sur le terrorisme tenue à Mar del Plata (Argentine) les 23 et 24 novembre 1998 s'est achevée avec l'Engagement de Mar del Plata qui avait appelé à la création du "Comité interaméricain contre le terrorisme", composé "d'autorités nationales compétentes" des Etats membres. Cet effort a été appuyé par la suite par les chefs d'Etat du Continent américain dans le Plan d'action émané du Deuxième Sommet des Amériques tenu à Santiago (Chili). Le réunion subséquente de l'Assemblée générale a fait siennes les recommandations et décision énoncées dans l'Engagement de Mar del Plata et portant création du CICTE en vertu de la résolution AG/RES. 1650 (XXIX-0/99).

Aux termes de l'Engagement de Mar del Plata, les objectifs essentiels du CICTE sont les suivants:

- Renforcer l'échange d'information à travers les autorités nationales compétentes, notamment la création d'une base interaméricaine de données sur les questions de terrorisme;
- Formuler une proposition d'assistance aux Etats membres en vue de l'élaboration d'une législation appropriée contre le terrorisme dans tous les Etats;
- Compiler les traits et accords bilatéraux, sous-régionaux, régionaux et multilatéraux signés par les Etats membres et promouvoir l'adhésion universelle aux conventions internationales contre le terrorisme;
- Renforcer la coopération frontalière et les mesures concernant la sécurité des documents;
- Développer des activités de formation et de gestion des crises.

En 2002, le CICTE a créé un Secrétariat exécutif au sein du Secrétariat général de l'OEA. Le Secrétaire général de l'OEA a désigné un Secrétaire exécutif en octobre 2002 chargé de diriger les opérations de ce secrétariat.

Le budget pour 2005 se porte à EU\$66,9 pour un poste de secrétaire. De surcroît, le Secrétariat du CICTE est composé de personnes appuyées par le Gouvernement du Mexique, de Trinité-et-Tobago, l'Uruguay et les Etats-Unis et ses fonds de fonctionnement proviennent de sources externes.

TOTAL APPROUVE \$

66.9

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(10530)

Sous- programme: 43B CICTE

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		66.9	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	57.8	86.39
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	1	1	57.8	86.39
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	9.1	13.60
Montant total du budget approuvé			66.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	0.57
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.08

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 43C (37060)

Project: Division for the Inter-American Commission of Ports

Responsable: Chef, Div.de la Commission interaméricaine de port

Déclaration d'objectifs:

La Commission interaméricaine des ports (CIP) a pour mission de collaborer avec les Etats membres pour parvenir à établir des ports efficients, modernes, compétitifs et sûrs, ce qui contribuera au développement économique et social de leur région et de leurs pays.

Justification 2005:

Selon l'Instruction 04-01 corr. 1 la Division de la Commission interaméricaine des ports relève du Département de la sécurité multidimensionnelle (DMS).

Attributions

- a. Élabore et soumet au Conseil d'administration de la Commission interaméricaine des ports (CIP) pour examen l'avant-projet du budget biennal de la CIP qui sera financé par le Fonds spécifique du Programme spécial des ports ou par tout autre Fonds spécifique de la Commission;
- b. Élabore le projet de programme-budget de la Division de la Commission interaméricaine des ports et le soumet, avec l'approbation du Directeur du Département de la sécurité multidimensionnelle, au Bureau des services budgétaires et financiers en vue de son approbation par les autorités pertinentes;
- c. Participe aux réunions de la CIP, aux réunions du Conseil d'administration de la CIP, et aux réunions des groupes d'experts techniques de la CIP avec voix consultative uniquement;
- d. Collabore à la coordination et la mise en œuvre des plans de travail de la CIP, du Conseil d'administration de la CIP, et des groupes d'experts techniques;
- e. Collabore aux préparatifs des réunions de la CIP et de celles du Conseil d'administration de la CIP et des groupes d'experts;
- f. Tient lieu de mémoire institutionnelle et de secrétariat permanent de la CIP;
- g. Assure la coordination avec les secteurs pertinents du Secrétariat général, et fait régulièrement rapport au Directeur du Département de la sécurité multidimensionnelle et au Secrétaire exécutif au développement intégré au sujet des activités de la CIP en sa qualité de Commission interaméricaine au sein du Conseil interaméricain pour le développement intégré;
- h. Fournit en général ou coordonne la fourniture de tous les services techniques et administratifs à la CIP;
- i. Encourage, dans le respect des directives tracées par la CIP, le dialogue régional et continental sur les problèmes les plus cruciaux et les plus communs rencontrés dans la modernisation et le développement des ports, et dans le domaine de la coopération.
- j. Mène des études de référence, et élabore des analyses techniques et des rapports et documents spécialisés, selon les instructions de la CIP et/ou du Conseil d'administration de la CIP, pour appuyer les États membres;
- k. Prête un appui technique spécifique pour la mise en place et la mise en œuvre des projets de développement des ports sur la demande des États membres;
- l. Mobilise des ressources externes pour le développement de ses activités, projets et programmes de coopération technique;
- m. Fournit des services consultatifs au CIDI sur les sujets relevant de sa sphère de compétence, sur la demande de ce Conseil, ou si elle reçoit des instructions dans ce sens du Directeur du DSM, du Secrétaire général, ou du Secrétaire général adjoint;
- n. S'acquitte de toutes autres attributions qui contribuent à mettre l'Organisation en mesure d'accomplir la mission qui lui est confiée dans le domaine des ports.

Le budget recherché pour 2005 se porte à EU\$149,500 pour un poste de secrétaire exécutif et à EU\$7,700 pour des frais de fonctionnement. Le Secrétariat du CIP et les frais de fonctionnement sont financés par des fonds externes.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 43C (37060)

Project: Division for the Inter-American Commission of Ports

TOTAL APPROUVE \$ *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 43C Division for the Inter-American Commission of Ports

(37060)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		157.2	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	149.5	95.10
Professionnels	1	1	149.5	95.10
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	7.7	4.89
Montant total du budget approuvé			157.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	1.36
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.20

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 43D (15510)

Project: CICAD

Responsable: Directeur, CICAD

Déclaration d'objectifs:

Mobiliser l'énergie collective des Etats mêmes de l'OEA en vue de réduire la production, le trafic, l'utilisation et l'abus des drogues dans les Amériques.

La Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) est une entité de l'Organisation des Etats Américains qui:

*Encourage la coopération multilatérale sur les questions de drogues dans les Amériques;
Exécute des programmes d'action en vue de renforcer la capacité des Etats membres de la CICAD en vue de prévenir et traiter l'abus des drogues; combattre la production et le trafic des drogues illicites; et refuser aux trafiquants la jouissance de biens mal acquis;
Encourage les recherches liées à la drogue, l'échange d'information, la formation spécialisée et l'assistance technique.*

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) est devenue une entité relevant du Département de la sécurité multidimensionnelle. La Commission exerce les fonctions et les responsabilités que lui assignent son Statut et son Règlement et elle oriente par les principes et les objectifs énoncés dans le Programme d'action de Rio de Janeiro. Les objectifs de la CICAD sont les suivants: 1. Élargir et renforcer la capacité des Etats membres en vue de réduire de drogues en empêchant et en traitant l'abus des drogues et les dommages connexes; 2. Combattre la production et le trafic des drogues et des substances psychotropes; 3. Encourager des initiatives et activités régionales dans les domaines des statistiques et recherches scientifiques, le partage d'information, la formation spécialisée et l'assistance technique; 4. Encourager la coopération parmi les Etats membres sur tous ces sujets.

Le Fonds spécifique du Programme interaméricain d'action de Rio de Janeiro contre l'usage illicite et la production de drogues et de substances psychotropes ainsi que le trafic connexe, est régi par son Statut approuvé par le Conseil permanent en 1987 (CP/RES. 482 (709/87)).

La Commission s'inspire de la Stratégie anti-drogues dans le Continent américain qui a été adoptée par la CICAD en octobre 1996 et appuyée par l'Assemblée générale aux termes de la résolution AG/RES. 1458 (XXVII-O/97), ainsi que par les mandats émanés des Deuxième et Troisième Sommets des Amériques. Le Deuxième Sommet a demandé à la CICAD de mettre au point un mécanisme pour évaluer les progrès réalisés par les Etats membres dans la lutte contre les drogues. Le Troisième Sommet a dit que la CICAD devrait obtenir des ressources financières pour des programmes de développement optionnel ; b. mettre sur place des unités de renseignements financiers dans les Etats membres ; c. élaborer une méthodologie permettant d'évaluer les coûts sociaux, humains et économiques découlant du problème des drogues. Le Troisième Sommet a également exprimé le désir de continuer à renforcer et à examiner le MEM dans la perspective d'un suivi des efforts nationaux et continentaux contre les drogues et elle a recommandé des actions visant à encourager la coopération interaméricaine et des stratégies nationales pour combattre la drogue.

En 2005, le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM) poursuivra ses travaux en tenant deux réunions avec le Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) pour achever les rapports sur la façon dont les Etats ont mis en œuvre les recommandations du MEM formulées depuis la troisième phase. Une réunion du Groupe de travail intergouvernemental sera tenue vers le milieu de 2005 pour examiner le processus du MEM et actualiser les indicateurs. Un cours de formation à l'intention des entités nationales de coordination sera aussi dispensé. Le coût total de ces activités se porte à environ EU\$415 900.

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(15510)

Sous- programme: 43D CICAD

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
0.0	0.0		1,651.7	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	14	1	1,483.5	89.81
Professionnels	10	1	1,208.3	73.15
Services généraux	4	1	275.2	16.66
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	168.2	10.18
Montant total du budget approuvé			1,651.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	14.30
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.16

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 43D (15510)

Project: CICAD

TOTAL APPROUVE \$

1,651.7

Financement extérieur:

Pendant 2003, CICAD a dépensé plus de EU\$6,5 million de dollars des fonds externes pour différents projets dans l'hémisphère. Le besoin estimé des fonds externes pour la poursuite et le développement de projets pour 2005 est de EU\$7,3 million de dollars approximativement, mais la situation globale et la réduction des contributions des donateurs affecteront de manière significative l'acquis des ressources pour *

2005. La meilleure évaluation des fonds prévus est seulement de EU\$3,5million de dollars. En raison du budget prévu estimé, nous aurons besoin d'une base en capitale de EU\$2 millions de dollars afin d'acquérir de nouvelles sources de financement et augmenter les contributions des donateurs existants.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 43E (15610)

Project: Bureau sur les menaces internationales à la société civile

Responsable: Directeur, Bureau des menaces internationales à la

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction N° 04-01 corr. 1, le Bureau des menaces internationales à la société civile est devenu une entité faisant partie du Département de la sécurité multidimensionnelle.

Le Bureau des menaces internationales à la société civile fournit des conseils, de l'expertise et des renseignements au Secrétaire général, par le truchement du Directeur du DSM pour les questions concernant les menaces à la société civile; il mène des études sur les bandes criminelles internationales, l'immigration, la contamination de l'environnement et les enlèvements ainsi que d'autres sujets pertinents portent sur les menaces internationales à la société civile; il élabore et met en oeuvre des projets et programmes relatifs aux bandes criminelles internationales, à l'immigration, à la contamination de l'environnement et aux enlèvements, ainsi qu'à d'autres questions pertinentes liés aux menaces internationales à la société civile; il assure la coordination des relations, par le truchement du Directeur du DSM, avec les Etats membres, les organisations non gouvernementales et d'autres entités en ce qui concerne les menaces internationales à la société civile; il fournit les services de représentation, prépare les rapports spéciaux et exerce les fonctions liées aux menaces internationales à la société civile que lui confie le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint ou le Directeur du DMS, selon le cas.

Le Bureau a reçu du Directeur adjoint du DSM la tâche de coordonner une réunion en mars 2005 au sujet de la portée transnationale des bandes criminelles qui opèrent au Mexique, aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Amérique centrale. Dans une tentative de promouvoir une plus grande compréhension de ce problème et de trouver des moyens d'y remédier, l'OEA, par le truchement du Département de la sécurité multidimensionnelle, compte réunir environ une centaine de fonctionnaires fédéraux, étatiques et municipaux des Etats-Unis, du Mexique et d'Amérique pour les inviter à participer à une réunion d'un groupe de travail mixte sur la criminalité transnationale parmi les bandes de jeunes. La réunion du groupe de travail sera axée sur les quatre thèmes suivants: 1. Stratégies effectives de prévention; 2. Observation de la loi: Stratégies actuelles et pratiques optimales. 3. Cadres juridiques comparatifs; 4. Système pénitentiaires: déficiences et pratiques optimales.

La réunion a pour objectif primordial de comparer les stratégies de prévention, de recherche, de poursuites et d'incarcération en qui concerne le phénomène des bandes de jeunes. Se fondant sur les résultats des groupes de travail, l'OEA rédigera et fera diffuser un rapport présentant les recommandations à exécuter.

TOTAL APPROUVE \$

0.0

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 43F (19800)

Project: Section: Traffic d'armes et d'explosifs et déminage

Responsable: Département de la sécurité multidimensionnelle.

Déclaration d'objectifs:

Fournir un appui financier et technique, à travers la coordination de l'aide internationale, aux Etats membres affectés par l'existence de mines antipersonnel sur leur territoire national, en vue de réduire la menace posée par ces engins, rétablir des conditions satisfaisantes de vie ainsi que la confiance des citoyens, remettre les terres affectées en production et encourager le concept des Amériques comme zone débarrassée de mines antipersonnel.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Arms Trafficking, Explosives and Demining Section est créé et devient une entité faisant partie du Département de la sécurité multidimensionnelle

Programme de déminage : Assurer la coordination et la gestion des programmes de déminage humanitaire dans les États membres, ainsi que des activités de déminage avec l'Organisation interaméricaine de défense. Le budget recherché pour 2005 inclut les crédits au Fonds ordinaire pour un poste de la classe P-3.

Tous les autres postes dans la section, tant au Siège de l'OEA que sur le terrain, ainsi que les ressources destinées aux programmes sont financés par des contributions spécifiques des États membres et des États Observateurs permanents.

TOTAL APPROUVE \$

104.6

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(19800)

Sous- programme: 43F Section: Traffic d'armes et d'explosifs et déminage

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		104.6	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	104.6	100.00
Professionnels	1	1	104.6	100.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			104.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	0.90
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.13

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Bureau du développement durable et de l'environnement

Responsable: Directeur, Bureau du développement durable et de

Déclaration d'objectifs:

Servir les intérêts des États membres en améliorant la gestion intégrée des ressources naturelles considérée comme une composante fondamentale des processus du développement social et économique. Cette mission est définie par les mandats techniques et politiques issus du processus des Sommets et par les organes politiques de l'Organisation.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau du développement durable et de l'environnement est devenu une entité faisant partie du Département du développement intégré.

L'Assemblée générale et la Commission interaméricaine de développement durable (CIDS-III) ont émis des mandats à l'intention de l'Unité du développement durable et de l'environnement (UDSME) (devenu le Bureau du développement durable et de l'environnement - ODSME). En outre, les Chefs d'État et de gouvernement ont émis plusieurs mandats à l'intention de l'OEA dans le Plan d'action pour le développement durable des Amériques, adopté en Bolivie en 1996. Les Plans d'action des Sommets des Amériques tenus au Chili et à Québec ont rappelé le rôle de l'OEA dans le suivi du Sommet de Bolivie. Le Bureau du développement durable et de l'environnement (ODSME) est l'entité du Secrétariat général dont la mission principale est d'œuvrer dans le domaine du développement durable et de l'environnement, et en cette qualité, il remplit un rôle de premier plan dans les suites données à ces mandats.

Les activités de l'ODSME sont menées en réponse aux actions préconisées dans le Programme interaméricain pour le développement durable qui fait partie intégrante du Plan stratégique de partenariat pour le développement 2002-2005, et qui guidera la tâche de l'OEA dans la mise en œuvre des mandats émanés des Sommets des Amériques. Les travaux exécutés par l'OEA dans ce contexte donnent suite aux termes du Programme Agenda 21 "Objectifs du Millénaire pour le développement" (Rio de Janeiro, 1992), à La Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires, tenue sous l'égide des Nations Unies (Barbade, 1994), au Sommet mondial des Nations Unies sur le développement durable (Johannesburg, 2002), ainsi qu'à d'autres réunions mondiales ou régionales dont ont émané des programmes orientés vers l'avenir. L'ODSME accueillera favorablement les actions et initiatives qu'adopteront les États membres dans le domaine du développement durable pour donner suite aux engagements pris dans la "Déclaration de Nuevo León" lors du Sommet extraordinaire des Amériques tenu à Monterrey (Mexique) en janvier 2004.

La résolution AG/RES. 1440 (XXVI-O/96) "Développement durable" a créé la Commission interaméricaine de développement durable (CIDS) et a tracé les principales directives qui guident les actions du Secrétariat général dans le domaine du développement durable.

L'ODSME est engagé à fournir un appui continu aux États membres dans les domaines critiques du développement durable et de l'environnement soucieux de la personne humaine, et à apporter une contribution à la promotion de la prospérité économique et sociale; au soulagement de la pauvreté, et à l'intégration de l'environnement dans les priorités du développement. À cette fin, il continuera à prêter assistance aux pays dans la conception, la mise en place et la mise en œuvre de politiques, projets et programmes, particulièrement pour relever les défis auxquels font face les États membres dans les domaines de la gestion intégrée des ressources hydriques; de la conservation de la biodiversité; de l'adaptation aux changements climatiques; de l'énergie renouvelable; de la gestion des risques de catastrophes naturelles; de l'établissement des cadastres; de la santé et de l'environnement, et de la participation de la société civile à la prise de décisions.

Pour s'acquitter de ses attributions, l'ODSME doit:

- Prêter un appui technique et administratif à l'Organisation pour qu'elle devienne le principal forum

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Bureau du développement durable et de l'environnement

interaméricain chargé de l'établissement de politiques de développement durable et d'environnement dans la région au moyen de : a) l'assistance en vue de l'identification de problèmes collectifs en matière d'environnement; b) la formulation de solutions à ces problèmes; c) l'analyse de leurs conséquences politiques, économiques et sociales; d) propositions de priorités d'actions préventives.

- Prêter un appui pour l'organisation et le suivi des forums ministériels qui sont constitués dans les domaines du développement durable et de l'environnement dans le cadre du CIDI, contribuant ainsi tout spécialement à fournir des services de secrétariat technique que requièrent ces forums, ainsi que ceux qui s'avèrent nécessaires au fonctionnement de la commission spécialisée non permanente que le CIDI créera dans le secteur du développement durable et de l'environnement, particulièrement la Commission interaméricaine de développement durable du CIDI.

- Prêter un appui technique et administratif dans sa sphère de compétence aux conférences continentales et sous-régionales, aux réseaux et initiatives spécialisés, aux ateliers et séminaires, ainsi qu'à d'autres organes, organismes et entités de l'Organisation.

- Apporter ses services consultatifs et un appui technique au Secrétariat général dans le cadre d'activités liées au développement durable et à l'environnement, y compris les programmes conçus pour développer et codifier la législation de l'environnement, le transfert des technologies écologiquement propres, et l'éducation environnementale.

- Établir, évaluer et mettre en œuvre des projets de coopération technique en se fondant sur son expérience et en fonction de la disponibilité de fonds internes et externes, et en se focalisant sur des activités de nature multinationale, dans les domaines où l'Organisation jouit d'un avantage comparatif. Citons au nombre de ces domaines, le développement intégral des ressources hydriques, particulièrement dans les bassins fluviaux internationaux; le développement durable des zones frontalières; la gestion de zones côtières, et l'adaptation au changement climatique; la conservation de la diversité biologique; la gestion de l'environnement et le libre-échange; la réduction des catastrophes naturelles; la détérioration de l'environnement et la santé humaine; l'énergie renouvelable, et la participation publique et la gestion des terres.

- Faciliter l'échange des informations portant sur le développement durable et l'environnement dans la région, au moyen de l'accès aux bases de données, et du recours aux méthodes électroniques modernes à titre de complément des systèmes traditionnels d'information.

- Promouvoir, collaborer et coopérer avec d'autres organisations régionales et internationales, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales oeuvrant dans sa sphère de compétence, comme la Banque mondiale et ses organismes subsidiaires; la BID, le Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour l'environnement (FNUE); la Commission des Nations Unies sur le développement durable; le Programme des Nations Unies pour le développement, et l'Union européenne, les organismes régionaux comme la CARICOM et le SICA, et toute autre entité estimée pertinente par le Directeur du DDI et le Secrétaire général.

TOTAL APPROUVE \$

1,702.6

Financement extérieur:

Les ressources du Fonds ordinaire ont permis à l'BSDE d'obtenir des fonds externes pour épauler les activités d'assistance technique prioritaires demandées par les pays et d'améliorer l'efficacité des activités menées par le Secrétariat en matière de partenariat pour le développement. À l'heure actuelle, les Accords de coopération intervenus entre le Secrétariat et certaines organisations internationales et institutions financières ont porté le Bureau à s'engager à fournir des services d'encadrement et d'appui administratif pour l'exécution efficace et opportune des fonds externes captés afin d'élaborer des projets multinationaux. Ces accords ont aussi rehaussé la capacité de le Bureau à obtenir des fonds additionnels pour exécuter des projets avec d'autres secteurs de la société civile comme les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement et les agences partenaires des Nations Unies. À l'heure actuelle, le Bureau est dépositaire d'engagements de contributions pour l'exécution d'un portefeuille *

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Bureau du développement durable et de l'environnement

de projets s'étendant sur plusieurs années, d'une valeur approximative de 62 millions \$EU. Il est essentiel de disposer de l'apport continu du Fonds ordinaire pour maintenir l'aptitude de le Bureau à capter et à exécuter les fonds externes et à s'adapter à la nouvelle réalité constituée par l'appui direct de contrepartie du Secrétariat général qui s'inscrit dans le budget global du projet.

En ce qui concerne les fonds spécifiques, le Bureau a exécutée en l'année 2003 un montant total de EU\$9 183 841,69. On estime que durant l'année 2004, le Bureau exécutera une quantité approximativement inférieure de 10% qu'en 2003. Ceci est en grande partie dû à la réduction des contributions du fond régulière à le Bureau, puisque le Bureau emploie le fond régulier comme contrepartie pour influencer le placement externe. De même, le Bureau projette que pendant l'année 2005, 10% de moins qu'en 2004 sera la quantité a exécuter ou de EU\$7 438 900.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 44E Bureau du développement durable et de l'environnement

(18010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,667.6	1,666.9	-0.04	1,702.6	2.14

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	12	1	1,563.9	91.85
Professionnels	11	1	1,489.8	87.50
Services généraux	1	1	74.1	4.35
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	138.7	8.14
Montant total du budget approuvé			1,702.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	14.74
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.23

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 45A (14510)

Project: Bureau des questions politiques, de l'éthique et de la transparence

Responsable: Directeur, Bureau des questions politiques, de l'

Déclaration d'objectifs:

Contribuer à la création des capacités institutionnelles tant au sein de l'OEA que dans les gouvernements et dans les sociétés civiles des États membres, en matière d'analyse de conflits; d'attention aux situations de crise institutionnelle, et dans l'élaboration et la mise en œuvre des mécanismes de prévention et de règlement des conflits dans le Continent américain.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction N° 04-01 corr. 1, les attributions principales de ce Bureau sont les suivantes:

- Renforcer la capacité de l'Organisation de mettre au point et de mettre en marche des systèmes d'alerte précoce, de prévention et de règlement des conflits, et fournir au Bureau du Secrétaire général des informations dignes de foi pour empêcher l'éclatement ou la répétition des conflits violents; régler les conflits qui se présentent, en respectant la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des États membres;
- Prêter une assistance spécialisée et consultative aux missions de haut niveau dont le Secrétaire général ou le Secrétaire général adjoint chargent le DADP, y compris celles qui s'occupent des différends territoriaux, des crises politiques, à l'exception de celles qui ont trait à l'observation des élections appuyées par le Bureau de la promotion de la démocratie;
- Coordonner avec le Bureau du processus des Sommets la participation de la société civile aux activités liées à la prévention et au Règlement des conflits et aux processus de dialogue aux niveaux tant national que sous-régional;
- Coordonner et apporter un appui et des services de secrétariat au Corps des envoyés spéciaux du Secrétaire général;
- Apporter un appui technique à la Commission sur la sécurité continentale dans le cadre des initiatives ayant trait à la paix et à la sécurité dans le Continent américain;
- Conseiller et formuler des recommandations à travers le DADP au Secrétaire général afin d'actualiser en permanence la politique du Secrétariat général de l'OEA en matière de prévention des conflits, d'analyse et d'évaluation des conflits et d'alerte précoce.

En 2005 les travaux de ce Bureau se focaliseront sur les activités suivantes :

Appui aux Missions de consolidation de la paix et aux situations de crise:

- Administrer le Fonds pour la paix : règlement pacifique des différends territoriaux ainsi que les programmes de règlement des conflits relevant de ce Fonds.
- Élaboration de stratégies et de processus (groupe d'amis, envoyés spéciaux, intermédiation officieuse, actions préventives, missions préliminaires ou préparatoires).
- Facilitation de processus: élaboration des matériels, envoi d'experts, etc.
- Services consultatifs et missions (accompagnement des missions de haut niveau, etc.)
- Formation spécialisée interne (OEA) en matière de préparation des missions.

Règlement des conflits: Programmes nationaux et sous-régionaux

- Renforcement institutionnel dans le domaine du règlement des conflits au moyen de la mise au point des systèmes de règlement des conflits.
- Analyse des thèmes liés aux situations de conflits (situation de conflit dans les domaines agricole, environnemental et du travail)
- Conception de stratégies et/ou de processus de dialogue multisectoriel, et de mécanismes de négociation (concertation, négociation, etc.)
- Élaboration de programmes de formation en matière de règlement de conflits et de concertation socio-politique.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 45A (14510)

Project: Bureau des questions politiques, de l'éthique et de la transparence

- Formation de médiateurs socio-politiques (gouvernement et société civile) dans les domaines de l'analyse des conflits, de la médiation, de la négociation, de la concertation et du rapprochement ainsi que du dialogue intersectoriel
- Évaluation, systématisation et publication d'apprentissages d'intervention (post-missions)

Analyse et prévention des conflits

- Conception de mécanismes de collecte des informations
- Conception de mécanismes d'analyse des informations
- Formation des ressources humaines en analyse des informations
- Analyse des scénarios de conflits graves
- Analyse de typologies de stratégies préventives
- Élaboration de systèmes d'alerte précoce

Dialogue et participation

- Organisation de rencontres de haut niveau et examen des leçons des expériences découlant des thématiques clés de gouvernance et de règlement des conflits, aux niveaux national, sous-régional, et continental (mise en commun des expériences et orientations de politiques)
- Assistance technique et méthodologique à des processus de dialogue national, de concertation et délibératifs (assemblées constituantes, référendum, etc.)

TOTAL APPROUVE \$

225.7

 *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 45A Bureau des questions politiques, de l'éthique et de la transparence

(14510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		225.7	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	125.7	55.69
Professionnels	1	1	125.7	55.69
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	10.0	4.43
Autres coûts		3-9	90.0	39.87
Montant total du budget approuvé			225.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	1.95
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.29

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau d'éducation, science et de technologie

Responsable: Directeur, Bureau d'éducation, science et de tech.

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau de l'éducation, de la science et de la technologie (OECT) est un service du Département du développement intégré du Secrétariat général de l'OEA, dont le mandat principal consiste à appuyer les efforts déployés en vue d'accroître le capital humain (dans les domaines de l'éducation, de la culture et du travail), technologique et scientifique des États membres, dans un cadre de plus grande cohésion sociale et de respect de la diversité culturelle.

Pour atteindre cet objectif, l'OECT compte trois divisions: 1) Éducation et culture; 2) Science et technologie; 3) Développement social et travail. Dans chacun de ces secteurs programmatiques, il remplit les fonctions principales suivantes: (i) promotion du dialogue interaméricain en appuyant les forums politiques spécialisés, en particulier les réunions ministérielles et les diverses commissions interaméricaines et les divers groupes de travail; ii) encouragement du partenariat pour le développement, en particulier de la coopération horizontale basée sur le transfert de connaissances et de données d'expériences; iii) coordination d'actions avec d'autres organismes internationaux, universitaires et de la société civile.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau d'éducation, science et de technologie créé et devient une entité faisant partie du Département du développement intégré.

La situation de pauvreté et d'exclusion sociale croissantes dans le Continent américain porte atteinte à la dignité de millions de personnes et affecte négativement le développement socio-économique, ainsi que la démocratie, la gouvernance, la sécurité continentale et les droits de la personne. Cette situation rend difficile également la compétitivité nationale nécessaire pour participer à la mondialisation et limite grandement la portée des projets régionaux et mondiaux d'intégration. Afin de surmonter ces problèmes, les Sommets des Amériques, les forums ministériels et l'Assemblée générale de l'OEA elle-même ont émis des mandats spécifiques qui orientent la programmation annuelle de l'OECT.

Pour respecter ces mandats, l'OECT doit disposer des ressources humaines et financières lui permettant de réaliser les fonctions suivantes: (1) le Bureau fait office de secrétariat technique de cinq conférences ministérielles ainsi que de leurs commissions interaméricaines et groupes de travail correspondants, ce qui implique l'organisation et la coordination de leurs réunions, la facilitation d'un processus de recherche d'un consensus dans leurs déclarations et leurs plans d'action, et l'apport de voies de communication permanentes entre les États membres et le Secrétariat général de l'OEA; (2) le Bureau, dans le cadre de ses fonctions de secrétariat technique des diverses commissions interaméricaines et des divers groupes de travail liés à ses domaines de travail, élabore des études et des documents techniques visant à appuyer divers forums; (3) le Bureau met en œuvre une vaste stratégie de coopération horizontale entre les pays, comprenant l'identification et la systématisation de programmes réussis, ainsi que la promotion de technologies liées à la connectivité dans le but d'obtenir des transferts de données d'expériences plus effectifs et plus efficaces; (4) le Bureau encourage la participation de la société civile à toutes ses activités; (5) le Bureau prodigue des conseils, dans sa sphère de compétences, au Directeur du Département du développement intégré, au Conseil permanent et à la CEPCIDI, de même qu'à d'autres services du Secrétariat général. Dans ce cadre, l'OECT mettra sur pied en 2005 un ensemble d'activités dont les principales caractéristiques sont indiquées ci-dessous.

Dans la Division de l'éducation et de la culture, l'appui aux travaux de préparation de la Commission interaméricaine de l'éducation est essentiel à la tenue de la IVe Réunion interaméricaine des Ministres de l'éducation, prévue pour août 2005 à Trinité-et-Tobago. En 2005, l'OECT continuera d'apporter son soutien à des projets en cours d'exécution dérivés des mandats et des priorités des réunions ministérielles: équité et qualité en matière d'éducation, de formation des enseignants, d'études secondaires et de travail et d'éducation à la démocratie. Également prioritaire est l'appui aux projets découlant des Sommets, tels que

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau d'éducation, science et de technologie

le projet régional d'indicateurs en matière d'éducation et le projet d'évaluation de la qualité de l'éducation. L'OECD continuera de participer à diverses réunions régionales et mondiales sur des questions d'intérêt interaméricain dans le domaine de l'éducation. En matière de culture, il est prévu d'effectuer des activités découlant des mandats de la Réunion des Ministres de la culture de 2004, telles que des ateliers sur la conservation du patrimoine, ainsi que sur les systèmes d'information culturelle pour les diverses sous-régions du Continent. En outre, en tant qu'activité prioritaire, l'OECD appuiera la réunion de la Commission interaméricaine de la culture, qui se tiendra à Santiago du Chili en 2005.

Au sein de la Division de la science et de la technologie, l'OECD poursuivra le développement de ses principaux domaines d'action, qu'il devra préciser en suivant les directives émanées de la Réunion des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie, qui a eu lieu les 11 et 12 novembre 2004 à Lima (Pérou) et il appuiera, dans la mesure de ses possibilités, les États membres dans l'application de la résolution adoptée, qui examine, notamment: en arriver à ce que d'ici 2007 tous les États membres adoptent des politiques nationales efficaces en matière de science, technologie, ingénierie et innovation qui soient clairement intégrées aux politiques économiques et sociales; appuyer la mise sur pied de systèmes nationaux d'innovation orientés vers le secteur de la production, tant public que privé, afin d'en améliorer la compétitivité par l'utilisation de la science et de la technologie ainsi que de ressources humaines qualifiées dans le but d'encourager la production et la diffusion d'innovations technologiques, pour viser le développement intégré de nos pays; encourager la croissance des capacités humaines, institutionnelles et de l'infrastructure permettant de réaliser de la recherche scientifique et technologique, dans un cadre de protection de l'environnement, de parité hommes-femmes et d'égalité entre les sexes, de même que d'ouverture à l'interrelation des secteurs public et privé.

La Déclaration est accompagné d'un Plan d'action spécifique qui comprend, entre autres, 15 initiatives d'envergure continentale auxquelles la Division de la science et de la technologie continuera de participer activement, telles que les suivantes: la perspective de la parité hommes-femmes en matière de science et de technologie; la connectivité et les réseaux avancés; la biotechnologie dans les Amériques; les indicateurs en matière de science et de technologie; l'ingénierie pour les Amériques; les matériaux et la nanotechnologie; le changement planétaire (IAI); la vulgarisation scientifique; les études en science (avec le Réseau interaméricain des académies des sciences - IANAS); l'information spatiale géographique; la métrologie légale pour les pays des Caraïbes; le gouvernement numérique; les réseaux avancés pour les pays des Caraïbes; les bases de données, portails et publications scientifiques; la compétitivité productive et l'emploi.

Dans la Division du développement social et du travail, soulignons la le Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, qui aura lieu en El Salvador durant le premier semestre de 2005, et la Réunion des ministres de la XIVe Conférence interaméricaine des ministres du travail, qui se tiendra au second semestre de 2005 au Mexique. Dans le domaine du développement social, l'on continuera d'appliquer le plan de travail approuvé par la le Commission interaméricaine de développement social de 2004, plus spécifiquement les initiatives suivantes: un atelier de transfert de gestion sociale (Chili); un atelier sur les liens entre la politique sociale et économique (Washington, conjointement avec l'INDES de la BID); l'actualisation du Programme interaméricain de lutte contre la pauvreté et la discrimination (Washington); un programme de soutien aux PME (avec l'appui de la coopération espagnole, date et lieu à déterminer).

Dans le cadre de la Réunion des ministres du travail, le Bureau poursuivra ses fonctions de secrétariat technique, qui comprennent la coordination des activités suivantes: la réunion des groupes de travail 1 et 2 en avril à Buenos Aires, un atelier sur la technologie, l'innovation et l'emploi, organisé en collaboration avec le BIT et parallèlement avec la XXXVIIe réunion du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) et le XIIIe Conseil exécutif en mars; la Réunion préparatoire technique de la XIVe CIMT, en juillet à Mexico. Toutes ces activités doivent contribuer à l'ordre du jour du IVe Sommet des Amériques. Des ateliers se dérouleront parallèlement sur des thèmes spécifiques en collaboration avec des organismes internationaux importants telles que le BIT: l'on organise actuellement, pour le mois de juillet, un atelier sur le travail décent, qui se basera sur l'analyse des études sous-régionales sur la promotion du travail décent. Cette réunion comportera également une discussion

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau d'éducation, science et de technologie

plus approfondie du Rapport mondial du BIT sur la dimension sociale de la mondialisation. De même, des activités spécifiques réalisées en collaboration avec l'OPS relativement à l'application de la décision du récent 45e Conseil de direction de cet organisme relative au travail intégré des secteurs de la santé, du travail et de l'éducation sont prévues.

La responsabilité de s'occuper des préparatifs et du suivi de cinq réunions ministérielles, dont trois auront lieu en 2005, impose une lourde charge à l'OECD, particulièrement dans une conjoncture de restructuration et de fusion de deux unités en un seul Bureau. Pour relever ces défis avec succès, l'OECD a besoin de ressources supplémentaires afin d'engager des consultants à court terme, nécessaires pour appuyer le personnel régulier. Étant donné que le Bureau vient d'établir sa structure définitive et qu'il n'a pas encore terminé la distribution du personnel affecté à l'OECD, il n'est pas encore possible d'évaluer quelles seront les ressources supplémentaires nécessaires pour 2005.

TOTAL APPROUVE \$ 2,343.9

Financement extérieur:

L'OECD continuera de renforcer sa coopération avec des organisations internationales, des responsables gouvernementaux et le secteur universitaire pour élaborer des initiatives conjointes, obtenir des ressources financières et partager des ressources humaines. Récemment, les unités qui composent l'OECD actuel ont obtenu des ressources approchant le million de dollars, chiffre auquel on espère arriver au cours de 2005 à partir de négociations actuellement en cours avec divers bailleurs de fonds. *

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel

Sous- programme: 48H Bureau d'éducation, science et de technologie

(15010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
884.1	1,099.8	24.39	2,343.9	113.12

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	19	1	2,107.5	89.91
Professionnels	14	1	1,753.3	74.80
Services généraux	5	1	354.2	15.11
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	236.4	10.08
Montant total du budget approuvé			2,343.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,547.8	20.29
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.07

CHAPITRE 5: DÉPARTMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
11,195.7	11,423.2	2.03	10,909.4	-4.49

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	28	1	3,078.1	28.21
Professionnels	22	1	2,647.6	24.26
Services généraux	6	1	430.5	3.94
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	7,831.3	71.78
Montant total du budget approuvé			10,909.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	14.30

CHAPITRE 5: DÉPARTEMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

50A (37010) CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ	1,418.3
50B (37015) BUREAU DES POLITIQUES ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT	930.6
52A (37030) BUREAU DES BOURSES, DE PERFECTIONNEMENT ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	8,132.9
52B (37070) DIVISION DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN	427.6
Total	10,909.4

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code: 50A (37010)

Project: Cabinet du Directeur du Département du développement intégré

Responsable: Département du développement intégré

Déclaration d'objectifs:

La mission du Cabinet du Secrétaire exécutif/Directeur général du Département du développement intégré / Directeur général de l'AICD est d'appuyer le développement des États membres en leur fournissant une coopération technique et en les aidant à définir leurs politiques. Elle est accomplie par la direction, la supervision, l'administration et la gestion des activités du Secrétariat exécutif du CIDI et de l'AICD. Le Secrétariat exécutif offre un soutien technique et en matière de politiques au CIDI et à ses organes politiques subsidiaires que sont la CEPCIDI et le Conseil d'administration de l'AICD. En tant que Directeur général de l'AICD, ce bureau a pour mission d'encourager, de coordonner et d'administrer des programmes, des projets et des activités qui apportent aux États membres une coopération technique, d'en faciliter l'exécution et de mobiliser des ressources à cette fin. Il a également pour mission de coordonner les activités du Bureau des programmes et politiques de développement, du Bureau de l'éducation, de la science et de la technologie, du Bureau des bourses d'études et de perfectionnement et de la technologie de l'information, du Bureau du commerce, de la croissance et de la compétitivité, du Bureau du développement durable et de l'environnement, et de la Commission interaméricaine des télécommunications. Il doit en outre diriger les activités de la Section de la coordination des appels de fonds extérieurs et appuyer le développement de programmes réalisés par la Fondation pour les Amériques.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1 le Département du développement intégré est créée.

La subvention allouée couvre partiellement les fonctions de Développement Intégrales de l'Organisation comme le prescrit la Charte de l'OEA, le Statut du CIDI, et le Statut de l'AICD pour mener les activités techniques, opérationnelles et administratives qui lui sont confiées par le Conseil de gestion et le Secrétaire général dans le cadre du plan stratégique du CIDI, des lignes directrices d'action, et des directives du Conseil de gestion de l'AICD, en observant le règlement et les normes en vigueur à l'OEA, et en respectant les procédures suivies sur le plan interne et approuvées par le Conseil de gestion.

Le personnel du Bureau exécutif entrent dans des catégories de fonctions suivantes : comptabilité, achats et activités administratives de le Bureau, qui étaient auparavant confiées au Département des opérations et des finances de le Bureau. Il est important de noter que le Bureau gère \$30 millions par an, et que les fonctions administratives et comptables sont très importantes. L'unité administrative est également chargée de la liaison avec le Département des gestion et finances et avec les vérificateurs extérieurs.

Les fonds requis incluent le personnel du Trust for the Americas.

TOTAL APPROUVE \$

1,418.3

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: DÉPARTAMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 50A Cabinet du Directeur du Département du développement intégré

(37010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,595.0	1,486.2	-6.82	1,418.3	-4.56

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	744.8	52.51
Professionnels	4	1	589.5	41.56
Services généraux	2	1	155.3	10.94
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	673.5	47.48
Montant total du budget approuvé			1,418.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	10,909.4	13.00
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.85

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code: 50B (37015)

Project: Bureau des Politiques et programmes de développement

Responsable: Chef, Div.des programmes et politiques de dévelop

Déclaration d'objectifs:

La mission du Bureau des programmes et politiques de développement est de fournir aux États membres l'appui nécessaire pour faciliter le dialogue et la définition de politiques et les appuyer dans la conception et l'exécution de programmes, projets et/ou activités de partenariat pour le développement. Cette mission est réalisée par le biais de la Division des politiques de développement et la Division des programmes de développement.

Justification 2005:

Le Bureau des programmes et politiques de développement aide les États membres à faciliter le dialogue et la définition de politiques, à apporter un suivi aux mandats des organes pertinents et à promouvoir, coordonner, administrer et faciliter la planification et l'exécution d'activités de coopération technique. Le montant total prévu au budget couvre les postes minimaux nécessaires pour réaliser la mission et les attributions du Bureau.

TOTAL APPROUVE \$

930.6

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 5: DÉPARTAMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 50B Bureau des Politiques et programmes de développement

(37015)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
303.2	349.5	15.27	930.6	166.26

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	930.6	100.00
Professionnels	8	1	867.1	93.17
Services généraux	1	1	63.5	6.82
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			930.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	10,909.4	8.53
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.22

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code: 52A (37030)

Project: Bureau des bourses, de perfectionnement et de la technologie de l'information

Responsable: Directeur, Division des bourses d'études

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau des bourses, de perfectionnement et de la technologie de l'information a pour mission d'encourager et d'appuyer le développement de capacités dans la région au moyen d'une administration efficace du Programme de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA. L'objectif visé par ce dernier est d'aider les États membres à atteindre leurs buts en matière de développement intégré par le développement de ressources humaines dans les secteurs prioritaires identifiés par les Sommets des Amériques, le Plan stratégique de partenariat pour le développement du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et l'Assemblée générale de l'Organisation. Selon l'Instruction No. 04-01 corr. 1, les fonctions de le Bureau seront notamment les suivantes:

- 1. Administrer le Programme de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA.*
- 2. Encourager le développement de la capacité par le truchement d'un programme de bourses d'études destiné aux étudiants universitaires de premier, deuxième et troisième cycles, pour les étudiants en recherche, ceux qui font des études techniques, qui suivent une formation professionnelle et pour d'autres échanges universitaires.*
- 3. Utiliser les nouvelles technologies pour accroître l'accès à l'éducation et aux possibilités de formation, y compris les études à distance.*
- 4. Planifier et mettre en œuvre de nouveaux mécanismes visant à accroître le nombre de bourses d'études et de perfectionnement, notamment par la mise sur pied de programmes de coopération interinstitutionnelle et des accords de prêts aux étudiants, par l'expansion du nombre des universités participantes, par une utilisation accrue du type de bourses octroyées par l'OEA et par l'introduction du Programme de stages en entreprise.*
- 5. Mobiliser des ressources externes pour appuyer et élargir les programmes actuels et introduire de nouveaux programmes de bourses d'études.*
- 6. Apporter une aide technique à d'autres unités de l'OEA et à des programmes dans son domaine de compétence.*
- 7. Apporter un soutien administratif au Secrétariat technique du Fonds Leo Rowe.*
- 8. Fournir des services de secrétariat technique au Comité du Fonds d'investissement et à d'autres comités, conseils et groupes de travail liés à sa sphère de compétence.*

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Département des bourses est devenu le Bureau des bourses et de perfectionnement dans le Département du développement intégré.

Part le truchement de la Division des bourses d'études et de perfectionnement pour le développement humain, l'OEA administre l'un des programmes de bourses d'études multinationales les plus importants de la région pour les études de premier cycle universitaire, de deuxième et de troisième cycles ainsi que pour de la recherche, et pour du perfectionnement et de la formation professionnelle dans des institutions post-secondaires et des centres de formation

situés dans les États membres et les États observateurs permanents de l'OEA. Le financement annuel alloué contribue à couvrir les coûts directs de bourses pour les nouveaux boursiers et les prolongations de bourses octroyées au cours des années précédentes. Cela comprend les frais de voyage, d'inscription et autres frais obligatoires, une prime de subsistance et une assurance-maladie ainsi qu'un montant pour l'achat de livres et de matériel. Ce financement couvre également les coûts de l'administration du Programme - un programme qui a réussi à accroître le nombre de bourses d'études au cours des trois dernières années grâce aux nouvelles modalités de bourses, aux accords interinstitutionnels et aux mécanismes mis en œuvre par la Division pour obtenir une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources allouées au Programme -. Cela s'est traduit pour l'OEA par une réduction significative du coût unitaire des bourses, ce qui a entraîné de plus nombreuses possibilités d'études et de développement

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code: 52A (37030)

Project: Bureau des bourses, de perfectionnement et de la technologie de l'information

professionnel. Dans ce même but, des efforts ont été déployés pour établir une alliance avec des programmes nationaux de bourses d'études des États membres, afin d'augmenter le nombre de bourses des organismes de développement des États observateurs permanents pour mobiliser le financement avec des dons et établir des alliances avec des entreprises des États membres. L'un des mécanismes les plus efficaces introduits est la modalité selon laquelle l'OEA présente la demande et octroie la bourse.

L'étudiant choisi pour une bourse est alors inscrit à une université ou une institution d'études post-secondaires choisie par l'OEA, en tenant compte des pays préférés et les domaines de spécialité indiqués, de même que les niveaux d'études choisis par les candidats dans leur demande. Selon cette modalité, l'OEA peut souvent négocier une diminution significative des coûts par étudiant et réduire ainsi le coût unitaire des bourses d'études.

Il est prévu que grâce à ces efforts, le nombre élevé de bourses octroyées au cours des trois dernières années sera maintenu. Pour maintenir ces résultats, il est absolument nécessaire de réexaminer dès que possible une augmentation appropriée du personnel de la Division appartenant à la catégorie des services généraux et à la catégorie des professionnels, ou, sinon, une augmentation du fonds d'opérations afin de poursuivre le travail d'administration et d'élargissement du programme.

TOTAL APPROUVE \$

8,132.9

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 5: DÉPARTMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel
(37030)

Sous- programme: 52A Bureau des bourses, de perfectionnement et de la technologie de l'information

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
8,194.0	8,341.1	1.79	8,132.9	-2.49

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	975.1	11.98
Professionnels	6	1	763.4	9.38
Services généraux	3	1	211.7	2.60
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	7,157.8	88.01
Montant total du budget approuvé			8,132.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	10,909.4	74.54
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	10.66

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code: 52B (37070)

Project: Division de la technologie de l'information au service du développement humain

Responsable: Chef, Div. Tec.Inform. p/développement humain

Déclaration d'objectifs:

Orienter, développer et évaluer les ressources plus avancées de la technologie de l'information et des télécommunications en vue de renforcer, d'élargir, de consolider et de diversifier l'accès aux canges de formation des ressources humaines à leurs différents niveaux, formes et modalités en vue d'approfondir les connaissances sur les offres de formation, de programme d'éducation à distance, et d'autres activités analogues existant dans les États membres et dans les pays Observateurs permanents. C'est pourquoi ce Département planifie et promeut de nouvelles modalités en matière de programmes en ligne et d'autres modalités multimédias en vue de l'apprentissage, la formation, l'actualisation et le recyclage du potentiel humain. Il assure la maintenance et l'actualisation du système technologique du Portail de l'éducation des Amériques qui sert aussi de base technologique du Site Web de le Département du développement intégré, entre autres.

Justification 2005:

Les crédits ouverts couvrent les dépenses de personnel pour la mise en œuvre des initiatives de le Département du développement intégré qui implique l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, particulièrement celles qui promeuvent le développement du potentiel humain et le renforcement des capacités. Au nombre de ces initiatives citons celles qui comportent la conception, le développement et la maintenance de toutes le composantes du Portail de l'éducation des Amériques, le site de e Département sur le Web, les sites réservés, et l'intranet de le Département.

TOTAL APPROUVE \$

427.6

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 5: DÉPARTMENT POUR INTEGRAL DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel

Sous- programme: 52B Division de la technologie de l'information au service du développement
humain

(37070)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
0.0	0.0		427.6	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	427.6	100.00
Professionnels	4	1	427.6	100.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget approuvé			427.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	10,909.4	3.91
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.56

CHAPITRE 6: UNIT HORS SIEGE DE L'OEI

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
5,370.4	5,499.2	2.39	5,846.7	6.31

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	74	1	4,891.6	83.66
Professionnels	22	1	3,396.8	58.09
Services généraux	52	1	1,494.8	25.56
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	955.1	16.33
Montant total du budget approuvé			5,846.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	7.66

CHAPITRE 6: UNIT HORS SIEGE DE L'OEА

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

60G (28000) UNITÉS HORS SIÈGE DE L'OEА DANS LES ETATS MEMBRES

5,846.7

Total

5,846.7

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNIT HORS SIEGE DE L'OEA

Code: 60G (28000)

Project: Unités hors siège de l'OEA dans les Etats membres

Responsable: Coordinateur, Unités hors siège de l'OEA dans l

Déclaration d'objectifs:

Les Unités hors siège de l'OEA dans les Etats membres fournissent un soutien et des services complémentaires à tous les secteurs du Secrétariat général qui s'occupent d'activités de coopération et aux organismes gouvernementaux et institutions des pays membres. En particulier, les Unités hors siège faciliteront totalement la mise en oeuvre de tous les projets de coopération technique exécutés par le Secrétariat général/OEA dans les pays membres. Les Unités assureront ces services efficacement et tiendront les organismes du Secrétariat général/OEA informés promptement des événements survenus dans les États membres qui pourraient avoir une incidence sur la mise en oeuvre efficace des activités de ces organismes dans les États membres concernés.

Les unités hors siège du Secrétariat général, dans l'exercice de leurs attributions, rempliraient le rôle de présence institutionnelle de l'OEA en veillant à une diffusion opportune d'information au sujet des activités de l'Organisation, non seulement dans cet Etat membre en particulier, mais dans le Continent américain en général.

Finalement, les unités hors siège du Secrétariat général fourniraient leur appui, le cas échéant, aux efforts de facilitation du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint.

Justification 2005:

Les Unités hors siège de l'OEA dans les Etats membres (BHSEM) représentent le Secretary-général de l'Organisation des Etats Américains dans les pays hôtes et les sous-régions et ils appuient tous les projets et activités émanés du siège en réponse aux mandats énoncés autre part dans ce document.

Les Unités sont considérées comme d'importants partenaires dans la conception, le financement et la mise en œuvre de projets.

Les Unités revêtent une importance vitale pour la performance de l'Organisation toute entière et relèvent du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint à travers le Directeur du Département des questions relatives à la démocratie et à la politique (DDPA). Au siège, ces Unités seront supervisées par un coordinateur qui sera doté d'un personnel d'appui suffisant.

Les Unités sous référence s'avèrent spécialement importantes dans les Etats membres où les systèmes démocratiques affrontent des défis. Par exemple, de Unité forts en Haïti est essentiel pour une projection fructueuse de l'OEA en matière de démocratie, de droits de la personne, de sécurité et d'autres mandats. Le rétablissement de l'Unité en Colombie pourrait prêter un appui important à la Mission (MAPP) de l'OEA dans ce pays.

Autre part, les Unités sont les éléments les plus visibles de l'OEA. Celles qui font montre de créativité et de dynamisme sont d'une importance vitale, étant donné qu'elles maintiennent des échanges avec les gouvernements d'accueil, les diplomates et d'autres représentants accrédités auprès des pays hôtes, ainsi que des organisations régionales et internationales.

Une direction avisée, axée sur l'avenir et constructive et une composante essentielle de ces Unités. Leurs directeurs seront choisis en fonction de leur capacité à collaborer avec le reste de l'équipe de l'OEA au siège et de leur efficacité dans la prise en charge de leurs responsabilités si nombreuses et si diverses. Un facteur clé dans le fonctionnement de ces Unités consiste dans la fourniture permanente de techniciens administratifs hautement motivés, efficaces et compétents, ainsi que d'un nombre suffisant du personnel d'appui requis pour contribuer à la réalisation des activités de l'OEA.

Les Unités hors siège sont d'une portée spéciale dans les États membres qui peuvent être obligés de limiter leur représentation à l'étranger en raison de ressources limitées ou pour d'autres motifs. Ces Unités fournissent une filière de communication et de connaissance, non seulement en répondant aux requêtes du Secrétariat général à Washington, D.C., mais aussi en fournissant des renseignements provenant du pays hôte et de sous-régions pertinentes au siège.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: UNIT HORS SIEGE DE L'OEA

Code: 60G (28000)

Project: Unités hors siège de l'OEA dans les Etats membres

Au cours de ces dernières années, les Unités hors siège ont connu de sévères difficultés financières. Pour attirer et maintenir un personnel hautement qualifié, et promouvoir une sensibilisation aux demandes émanées des Etats membres et exécuter les mandats, des ressources financières additionnelles et peut-être de sources de financement, doivent être identifiées.

Le Directeur du DDPA à l'intention d'accorder une haute priorité à un financement et une dotation adéquate des Unités hors siège de l'Organisation des Etats Américains.

TOTAL APPROUVE \$

5,846.7

 *

Financement extérieur:

Certains États membres ont fourni des fonds destinés spécialement aux Bureaux. En 2003, les Bureaux ont dépensé EU\$225,2 et l'on peut s'attendre à un soutien financier similaire pour 2004 et 2005.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 6: UNIT HORS SIEGE DE L'OEА

Code organisationnel
(28000)

Sous- programme: 60G Unités hors siège de l'OEA dans les Etats membres

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
5,370.4	5,499.2	2.39	5,846.7	6.31

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005
FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	74	1	4,891.6	83.66
Professionnels	22	1	3,396.8	58.09
Services généraux	52	1	1,494.8	25.56
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	955.1	16.33
Montant total du budget approuvé			5,846.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,846.7	100.00
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	7.66

CHAPITRE 7: DÉPARTMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
2,134.3	2,100.3	-1.59	3,241.4	54.33

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	30	1	3,055.8	94.27
Professionnels	20	1	2,493.4	76.92
Services généraux	10	1	562.4	17.35
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.3	0.07
Autres coûts		3-9	183.3	5.65
Montant total du budget approuvé			3,241.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	4.24

CHAPITRE 7: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

70A (42010) CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES QUESTIONS ET SERVICES JURIDIQUES	716.9
70B (44000) BUREAU DU SERVICE DU DROIT INTERAMERICAINE	662.7
70C (44041) SECRÉTARIAT DU COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN	213.9
70D (11510) BUREAU DES SERVICES JURIDIQUES	942.7
70E (46011) SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	142.9
70F (48010) SECRÉTARIAT TECHNIQUE AUX MÉCANISMES DE SUIVI DES TRAITÉS	562.3
Total	3,241.4

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70A (42010)

Project: Cabinet du Directeur du Département des questions et services juridiques

Responsable: Directeur, Dép. des questions et services juridiques

Déclaration d'objectifs:

Le Département des questions et services juridiques a pour mission:

De contribuer au développement et à la codification du droit international dans tous les domaines qui en relèvent, dans le contexte interaméricain, à travers des recommandations, des études et des activités juridiques.

De planifier, diriger et coordonner les activités de ce secteur; d'établir les politiques, les procédures et les normes pour garantir son fonctionnement adéquat; d'assurer les attributions administratives et budgétaires que requiert son fonctionnement; d'assurer le suivi des questions qui exigent la participation du Département, et de promouvoir des études et des recherches en matière de droit.

De garantir, dans sa sphère de compétence, la prestation de services consultatifs et juridiques à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, aux Conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation.

Dans sa sphère de compétence, fournir des services consultatifs au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint.

De diriger et de coordonner la coopération juridique et judiciaire avec les États membres, les organisations internationales et d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.

De promouvoir, de diffuser les activités de l'Organisation en matière de développement du droit international dans le contexte interaméricain et établir les rapports y afférents. À ces fins, d'élaborer les communiqués, les déclarations et autres matériels d'appui, en coordination avec le Département des communications et des relations extérieures

D'établir et de coordonner les politiques relatives aux publications du Département ainsi qu'aux informations sur les traités et les obligations de l'Organisation en sa qualité de dépositaire des traités et des accords interaméricains.

De diriger et de coordonner les activités du Secrétariat technique des mécanismes de coopération juridique.

De diriger et de coordonner les activités du Département concernant le Comité juridique interaméricain.

D'appuyer et de superviser sur le plan administratif les départements du secteur

De coordonner les relations entre le Département et les autres organes relevant du Secrétariat général.

D'exécuter les autres tâches que lui confie le Secrétaire général.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1 la Direction exécutive du Département des questions et services juridiques est créée.

Le Département gère tous les sous-programmes relevant du Chapitre VII du Programme-budget, et est chargé de superviser les fonds inscrits au Chapitre I du Programme-budget au titre du Tribunal administratif pour ses sessions, et au titre de la Réunion du Comité juridique interaméricain pour ses deux réunions annuelles et son Cours annuel de droit international à Rio de Janeiro. Pour chaque sous-programme relevant du Chapitre VII, la présente justification trace les obligations et responsabilités qui incombent, en vertu de l'Instruction 04-01 corr. 1, au Service de ce Département chargé de sa gestion; décrit en termes généraux la portée et les objectifs de chaque sous-programme; fournit une liste des postes financés par l'Objet de dépenses 1, par grade et par coût, assortie de la ventilation des affectations requises au titre des Objets de dépenses 2-9, et une justification correspondante dans chaque cas.

Les fonctions et attributions de la Direction exécutive/Bureau du Conseiller juridique sont les suivantes:

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70A (42010)

Project: Cabinet du Directeur du Département des questions et services juridiques

1. Prêter les principaux services consultatifs sur toutes les questions juridiques, sauf celles qui ont trait aux droits de la personne, au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint, et à tous les autres organes de l'Organisation;
2. Représente le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint dans les missions, les réunions internationales, devant les organes politiques de l'OEA, et dans d'autres événements traitant de questions juridiques;
3. Élabore, de concert avec les Directeurs des différents bureaux/les conseillers juridiques adjoints, et avec leur assistance, le programme-budget du Département;
4. Dirige, gère et supervise la mise en œuvre du programme-budget du Département en respectant les instructions du Secrétaire général, celles qui régissent le programme-budget général, les prescriptions des résolutions de l'Assemblée générale ainsi que des autres règlements et normes en vigueur au Secrétariat général;
5. Planifie, dirige, coordonne et supervise les activités des autres services du Département pour empêcher les doubles emplois, pour assurer une qualité satisfaisante du travail, et la répartition équitable des tâches confiées, ainsi que pour assurer l'emploi rationnel et efficace des ressources destinés à la mise en œuvre des mandats et donner les suites pertinentes aux requêtes émanées des organes politiques et des États membres;
6. Révise en vue de la signature du Directeur/Conseiller juridique, tous les avis juridiques rédigés par les autres avocats du Département, sauf lorsqu'il s'agit de questions dont l'autorisation de signature a été accordée aux Directeurs de Bureaux/conseillers juridiques adjoints, ou à d'autres avocats;
7. Reçoit et attribue toutes les demandes d'avis juridiques et d'analyses juridiques aux Services du Département en tenant compte des compétences et spécialisations requises, aux exigences de la répartition du travail, ainsi que d'autres ressources disponibles;
8. Tient à jour le registre électronique des travaux reçus par le Département, de ceux qui sont en cours et de ceux qui sont achevés;
9. Met au point, en consultation avec les Directeurs de Bureaux/conseillers juridiques adjoints, le site Web et la politique d'information du Département; et dirige, supervise et coordonne l'application de cette politique;
10. Redistribue, le cas échéant, les fonctions confiées aux Bureaux du Département, afin de répondre aux besoins de ceux qui requièrent les services Département, et pour assurer une répartition équitable des charges de travail;
11. Coordonne, supervise, et encourage les relations dans le domaine juridique avec les autres Services du Secrétariat général de l'OEA, des organes de l'OEA, ainsi que des autres organisations internationales;
12. Assure la surveillance du perfectionnement de l'éducation juridique, ainsi que des autres modalités de formation établis à l'intention du personnel du Département par le Directeur/Conseiller juridique;
13. Supervise le Bureau des services juridiques généraux qui est chargé de suivre, compiler et examiner les instruments normatifs internes du Secrétariat général, et, selon les termes de l'Instruction 81-5, émet la rédaction finale de tous les instruments normatifs internes du Secrétariat général, y compris les Instructions administratives, les Directives et les Notes de service;
14. Avec l'appui du Bureau des services juridiques généraux, il assure la représentation et les conseils juridiques auprès de la Caisse des retraites et pensions de l'OEA, ainsi qu'auprès des autres mécanismes de retraites et pensions de l'OEA;
15. Supervise tout litige impliquant le Secrétariat général, et adresse au Secrétaire général un rapport y afférent ou informant sur toute autre activité de représentation du Département et de ses Services;
16. S'acquitte de toute autre fonction requise ou confiée par le Secrétaire général et par le Secrétaire général adjoint.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70A (42010)

Project: Cabinet du Directeur du Département des questions et services juridiques

TOTAL APPROUVE \$

716.9

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: DÉPARTAMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

Code organisationnel

Sous- programme: 70A Cabinet du Directeur du Département des questions et services juridiques

(42010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
429.6	458.8	6.79	716.9	56.25

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	685.3	95.59
Professionnels	4	1	537.1	74.91
Services généraux	2	1	148.2	20.67
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.4	0.05
Autres coûts		3-9	31.2	4.35
Montant total du budget approuvé			716.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	3,241.4	22.11
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.93

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70B (44000)

Project: Bureau du service du droit interamericaine

Responsable: Directeur, Bureau du service du droit interameric

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau du droit et des programmes interaméricains est devenu une entité relevant du Département des questions et services juridiques.

Les fonctions et attributions du Bureau du droit et des programmes interaméricains sont les suivantes:

1. Fournit des services consultatifs et d'autres services d'appui juridique dans les domaines du droit international public et de droit international privé, relevant de sa sphère de compétence, à l'Assemblée générale (particulièrement à sa Commission générale et sa Commission préparatoire et toutes leurs sous-commissions), à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, au Conseil permanent (particulièrement ses séances plénières, sa Commission générale, sa Commission des questions juridiques et politiques, sa commission sur la sécurité continentale, et sa Commission sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA, et toutes leurs sous-commissions), au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint, au Conseiller juridique, et aux autres organes du Secrétariat général et de l'Organisation;
2. Exerce les attributions de Secrétariat du Comité juridique interaméricain, et à cet effet, élabore les études et documents requis pour le programme de travail de cet organe, et lui prête l'appui administratif nécessaire;
3. Prête des services de secrétariat, consultatifs et organisationnels à la Conférence interaméricaine de droit international privé (CIDIP), ainsi que des services consultatifs aux autres conférences spécialisées interaméricaines qui traitent de questions techniques de nature juridique dans les domaines du droit international public et du droit international privé;
4. Contribue au développement et à la codification du droit international dans les domaines intéressant les affaires interaméricaines, en formulant des recommandations, et en élaborant et coordonnant des études et des recherches sur les sujets présentant un intérêt spécial pour ces secteurs.
5. Appuie, au moyen d'études et de documents, les activités orientées vers la normalisation et l'harmonisation des lois relevant du droit public et du droit privé dans les États membres de l'OEA, y compris les aspects juridiques de l'intégration économique dans le contexte régional;
6. Encourage et entretient des relations et des échanges d'informations de nature juridique avec les secrétariats des organisations internationales qui mènent des activités dans ce domaine, ainsi qu'avec d'autres institutions présentant un intérêt pour l'Organisation;
7. Fournit les éléments juridiques programmatiques des projets et activités dans les domaines prioritaires, et collabore à la mise au point de propositions de conventions-types ou de lois-types sur demande.
8. Dans sa sphère de compétence, assure le déroulement du programme de stagiaires auquel participent les avocats des États membres;
9. Fournit des services de secrétariat au Tribunal administratif de l'Organisation, dans le respect du Statut du Tribunal, et plus particulièrement:
 - a. Traite les plaintes, les motions et d'autres plaidoyers;
 - b. Assigne les Parties ou leur fait parvenir une notification, et informe les membres du Tribunal des plaidoyers ou leur fait parvenir un avis;
 - c. Organise les archives des affaires déposées devant le Tribunal et assure qu'elles sont tenues à jour;
 - d. Organise les réunions du Tribunal et achemine les notifications correspondantes;
 - e. Fournit des conseils techniques sur la demande du président et des autres membres du Tribunal;
 - f. Élabore le projet de rapport annuel adressé par le Tribunal à l'Assemblée générale ainsi que toute autre étude technique requise par le Tribunal;
 - g. Assure la maintenance et la mise à jour périodique des bases de données des arrêts du Tribunal, ainsi que d'autres décisions, et un index de sa jurisprudence sur le site Web du Tribunal qui est un des liens du

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTAMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70B (44000)

Project: Bureau du service du droit interamericaine

site Web du Département.

10. Prête des services consultatifs, sur la demande des États membres, dans le domaine de la coopération et de l'entraide juridiques convenus ou encouragés par l'Organisation;
11. En fonction des ressources disponibles dans le programme-budget ou de fonds apportés par des donateurs à ces fins;
 - a. Organise et coordonne des réunions pour développer certains aspects de la coopération technique dans les domaines juridique et judiciaire;
 - b. Répond aux demandes de coopération juridique,
 - c. Met en place des projets de coopération juridique.
12. Orienter et coordonner les offres de coopération juridique reçues des États membres, des États non membres de l'Organisation, ainsi que des institutions nationales et internationales en vue de la mise en œuvre de programmes et de projets communs traitant de divers aspects du droit interaméricain;
13. Assure la maintenance et l'actualisation du site Web du Département en collaboration avec le Bureau des services juridiques généraux et en respectant les instructions du Conseiller juridique;
14. Publie et diffuse les études, rapports et autres documents émanés du Comité juridique interaméricain, la CIDIP, et le Département, en passant par les moyens appropriés, et en ne perdant pas de vue la nécessité de veiller à la diffusion la plus large possible en fonction des ressources disponibles à cette fin.
15. Prête des services consultatifs et de secrétariat technique pour les préparatifs, la tenue et le suivi des Réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA), ainsi qu'aux groupes, commissions, réunions et autres mécanismes de coordination ou pour le dialogue politique et technique engagé par la REMJA, en vue de mener les actions correspondantes, dans la sphère de compétence de ce Bureau, pour assurer que soit mises en œuvre et menées à bien les recommandations et décisions de la REMJA.
16. Fournit des services consultatifs et techniques à la Conférence des États parties à la Commission d'experts chargés du suivi du mécanisme d'application de la Convention interaméricaine contre la corruption, dans la ligne du Rapport de Buenos Aires, du Règlement de la Commission, ainsi que d'autres normes adoptées pour régir ce mécanisme.
17. Fournit des services consultatifs et techniques à la Commission consultative de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes;
18. Assurer les fonctions de dépositaire des traités multilatéraux interaméricains qui ont été confiées au Secrétariat général par la Charte de l'OEA;
19. Assurer les fonctions de dépositaire des accords bilatéraux intervenus entre les organes de l'OEA et les États américains ou d'autres organisations interaméricaines ou des institutions nationales des États membres ou des pays Observateurs permanents; assurer également les fonctions de dépositaire des accords intervenus entre les États membres pour lesquels le Secrétariat général a été appelé à s'acquitter de ces attributions;
20. Assure la maintenance, l'actualisation et la publication d'une base de données des documents traitant des traités interaméricains pouvant être consultée par voie électronique, ainsi que d'autres bases de données sur les accords et d'autres sujets relevant de sa sphère de compétence;
21. Prête tout autre service consultatif ou autres, et établit tout rapport requis par le Conseiller juridique.

*

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70B (44000)

Project: Bureau du service du droit interamericaine

TOTAL APPROUVE \$

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: DÉPARTMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

Code organisationnel

Sous- programme: 70B Bureau du service du droit interamericaine

(44000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,043.8	889.1	-14.82	662.7	-25.46

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	622.0	93.85
Professionnels	4	1	484.4	73.09
Services généraux	2	1	137.6	20.76
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.7	0.10
Autres coûts		3-9	40.0	6.03
Montant total du budget approuvé			662.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	3,241.4	20.44
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.86

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTAMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70C (44041)

Project: Secrétariat du Comité juridique interaméricain

Responsable: Directeur, Dép. des questions et services juridiqu

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ce sous-programme fournit un appui administratif et technique local aux onze membres du Comité juridique interaméricain (CJI) au Siège du Comité à Rio de Janeiro. Selon les prescriptions de la Charte, CJI a son siège dans ce pays. Les attributions du CJI qui est l'un des organes de l'Organisation, sont tracées au Chapitre XIV de la Charte de l'OEA. Le budget des réunions de ce Comité figure dans le Sous-programme 10P du Programme-budget de l'OEA.

TOTAL APPROUVE \$

213.9

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

Code organisationnel

Sous- programme: 70C Secrétariat du Comité juridique interaméricain

(44041)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		213.9	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	188.5	88.12
Professionnels	1	1	113.0	52.82
Services généraux	3	1	75.5	35.29
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	25.4	11.87
Montant total du budget approuvé			213.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	3,241.4	6.59
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.28

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70D (11510)

Project: Bureau des services juridiques

Responsable: Directeur, Bureau des services juridiques

Déclaration d'objectifs:

La finalité du Bureau consiste à traiter des questions juridiques qui ont trait aux activités de l'Organisation, à leur relation avec d'autres institutions, et à l'application de ses normes et règlements internes. Le Bureau réalise ses objectifs en fournissant des services consultatifs dans le domaine juridique, de représentation dans les litiges et négociations, et dans l'élaboration de documents juridiques pour le Secrétariat général, les organes politiques et d'autres organes. En raison de sa nature, ces tâches sont volumineuses, diverses et intenses.

Justification 2005:

L'Instruction 04-01 corr.1 a créé le Bureau des services juridiques, est devenue une entité relevant du Département des questions et services juridiques.

Les responsabilités et attributions du Bureau des services juridiques généraux comprennent les suivantes:

1. Préparer des avis juridiques et fournir au Conseiller juridique des services juridiques connexes à l'usage de l'Assemblée générale, du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et d'autres organes de l'Organisation concernant:
 - a. l'interprétation des instruments juridiques qui régissent le Secrétariat général;
 - b. des questions administratives, budgétaires et relatives au personnel, de même que des questions ayant trait aux règlements internes, aux contrats, pactes et accords auxquels le Secrétariat général ou un autre organe de l'OEA est partie et, en général, à toute disposition juridique relative aux opérations internes de l'Organisation;
 - c. l'application des lois nationales dans des questions relatives aux impôts, aux relations de travail, à l'immigration, aux privilèges et immunités, aux contrats immobiliers et commerciaux, ainsi que toute autre question juridique ayant trait aux opérations du Secrétariat général;
 - d. la préparation des instruments juridiques internes qui régissent le Secrétariat général et d'autres organes de l'Organisation.
2. Négocier, dans l'exercice de son autorité et dans l'accomplissement de ses responsabilités, les aspects juridiques des projets de contrats et d'accords pour le Secrétariat général;
3. Sur demande, négocier avec des contreparties institutionnelles ou composées de particuliers des contrats et des accords (y compris des accords de coopération technique, des protocoles d'entente et des échanges de notes et de lettres);
4. Préparer des contrats et des accords types pour des clients de l'institution qui en font la demande;
5. Aider l'Inspecteur général et d'autres services du Secrétariat général à mener des enquêtes factuelles et à former des membres du personnel provenant d'autres départements en techniques d'enquête.
6. Offrir d'autres services consultatifs et juridiques, concernant le droit interne de l'Organisation et d'autres secteurs de compétence, pour l'Assemblée générale (en particulier la Sous-commission des questions administratives et budgétaires), le Conseil permanent (en particulier la séance plénière sur les questions administratives et budgétaires et la Commission des questions administratives et budgétaires), leurs commissions, ainsi que les autres organes, organismes et entités de l'organisation, tel le Conseil interaméricain pour le développement intégré ("CIDI"), la Commission interaméricaine des femmes ("CIM"), la Commission interaméricaine des télécommunications ("CITEL"), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ("IICA"), et le Tribunal administratif, relativement aux statuts et règlements qui régissent les opérations de ces organes, et pour préparer des études, des rapports et d'autres documents à la demande de ces organes;
7. Fournir des conseils juridiques au Comité mixte de discipline et au Secrétariat général concernant des affaires soumises au Comité consultatif mixte de la reconsidération et au Comité consultatif sur la réduction du personnel et concernant d'autres affaires quand le Secrétaire général en décide ainsi;

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70D (11510)

Project: Bureau des services juridiques

8. Participer à des réunions de la Commission d'éthique;
9. Représenter et défendre le Secrétaire général, le Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et la Commission des retraites et pensions pour entendre les plaintes logées contre eux auprès du Tribunal administratif de l'Organisation et d'autres cours et organes juridictionnels;
10. Offrir des avis juridiques à la Commission des retraites et pensions, à la Fondation panaméricaine pour le développement, à la coopérative de l'OEA, au Fonds Leo S. Rowe, de même qu'à d'autres organisations non gouvernementales subventionnées par l'Organisation;
11. Répondre, à la demande du Conseiller juridique, à des demandes de consultation reçues de gouvernements et d'organismes et institutions des secteurs public et privé sur des questions juridiques spécifiques relatives aux systèmes juridiques nationaux;
12. Entretenir des relations de coopération et échanger des renseignements avec les services chargés d'offrir des services juridiques aux Nations Unies et à d'autres organisations internationales;
13. Actualiser, compiler et réviser tous les instruments internes de régulation du Secrétariat général et, conformément aux dispositions de l'Instruction 81-5, réviser et/ou rédiger, pour révision finale par le Conseiller juridique, toutes les normes internes émises par le Secrétariat général, y compris les instructions, les directives et les mémorandums administratifs;
14. Relativement à la propriété intellectuelle de l'Organisation, prendre des décisions relativement aux demandes de permission d'utiliser cette propriété ou aux demandes d'assignation de droits d'auteur;
15. Autoriser la publication de travaux de membres du personnel du Secrétariat général, après consultation avec le Chef du personnel et conformément à la norme 101.4 du Règlement du personnel;
16. Mener un programme de stages juridiques à l'intention d'avocats des États membres;
17. Entretenir et tenir à jour la section de la page Web du Département portant sur les règlements internes de l'Organisation, les avis juridiques présentant un intérêt, ainsi que d'autres questions de la compétence du Bureau;
18. Offrir des services de notaire aux services du Secrétariat général et aux délégations des États membres au siège;
19. Offrir les conseils, services et les rapports demandés par le Conseiller juridique.

TOTAL APPROUVE \$

942.7

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: DÉPARTMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

Code organisationnel

Sous- programme: 70D Bureau des services juridiques

(11510)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		942.7	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	8	1	903.7	95.86
Professionnels	6	1	766.1	81.26
Services généraux	2	1	137.6	14.59
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.7	0.07
Autres coûts		3-9	38.3	4.06
Montant total du budget approuvé			942.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	3,241.4	29.08
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	1.23

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTAMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70E (46011)

Project: Secrétariat du Tribunal administratif

Responsable: Directeur, Bureau du service du droit interameric

Déclaration d'objectifs:

Le Secrétariat du Tribunal administratif a pour mission fournir des services permanents de secrétariat au Tribunal administratif de l'Organisation et remplir les formalités de procédure quant aux recours déposés devant le Tribunal.

Organiser et maintenir les dossiers respectifs pendant l'instruction des recours ; notifier aux parties en cause, et organiser les réunions du Tribunal.

Prêter ses conseils techniques au Président et aux autres membres du Tribunal.

Élaborer le projet de Rapport annuel qu'adresse le Tribunal à l'Assemblée générale, et les autres études techniques que demande le Tribunal.

Maintenir et actualiser une base électronique de données de la jurisprudence du Tribunal et publier les jugements rendus ainsi que les décisions arrêtées, et maintenir un index actualisé de la jurisprudence qui y a présidé.

Exercer, dans la mesure permise par l'accomplissement normal de ses fonctions, des tâches spéciales de nature juridique qui n'entrent pas en conflit avec les responsabilités du Secrétariat du Tribunal.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Secrétariat du Tribunal administratif est devenu une entité relevant du Département des questions et services juridiques.

Ce Sous-programme a pour objet d'assurer le financement des services de secrétariat au Tribunal administratif, entité créée par l'Assemblée générale en vertu de l'article 53 de la Charte. Le budget relatif aux membres et aux réunions du Tribunal figure au Chapitre I, sous-programme 10B du Programme-budget de l'OEA.

Le budget du Secrétariat du Tribunal a pour objectif de lui permettre d'accorder une aide au Tribunal administratif. Celle-ci consiste à: accomplir les démarches de procédure se rapportant aux recours présentés; constituer et tenir les dossiers pertinents pendant la justification des recours, faire notification aux parties et organiser les réunions du Tribunal; prêter une assistance technique au Président et aux autres membres du Tribunal; préparer le projet de Rapport annuel du Tribunal à l'Assemblée générale et les autres études techniques que demandera le Tribunal; mettre à jour la base électronique de données de jurisprudence du Tribunal et publier ses sentences et décisions, ainsi que mettre à jour son recueil de jurisprudence.

Afin de prêter un appui administratif et technique au Tribunal administratif, un poste au grade G5 est requis dans le Programme-budget pour 2005. Cette addition signifie une majoration de EU\$64.000 par rapport au montant de \$234.600 budgétisé pour cette année

TOTAL APPROUVE \$

142.9

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: DÉPARTAMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

Code organisationnel

Sous- programme: 70E Secrétariat du Tribunal administratif

(46011)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		142.9	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	125.7	87.96
Professionnels	1	1	125.7	87.96
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.5	0.34
Autres coûts		3-9	16.7	11.68
Montant total du budget approuvé			142.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	3,241.4	4.40
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.18

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES **Code:** 70F (48010)

Project: Secrétariat technique aux mécanismes de suivi des traités

Responsable: Directeur, Secrétariat technique aux mécanismes d

Déclaration d'objectifs:

Dans le cadre de ces activités , le Département élabore, coordonne, canalise et exécute des programmes, projets et activités de coopération technique dans les différents aspects de l'activité juridique interaméricaine.

Le Département est aussi responsable des services de consultation pour les questions relatives à la coopération et l'assistance juridique que requièrent les Etats membres et qu'arrête ou encourage l'Organisation. Actuellement le Département appuie le groupe spécial chargé de donner suite aux recommandations des ministres de la justice des Amériques et de servir de secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption . Il épaula le Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels (CIFTA).

Pour exécuter cette mission, le Département collabore étroitement avec d'autres organisations internationales, fondations, organisations non gouvernementales ainsi qu'avec des représentants du secteur privé et la société civile, ce qui permettra d'utiliser les ressources plus rationnellement.

Justification 2005:

Ce sous-programme qui relève du Bureau du droit et des programmes internationaux a pour objet de fournir des services consultatifs et de secrétariat technique pour: 1) les préparatifs, la tenue et le suivi des Réunions des ministres de la justice des Amériques (REMJA) ainsi que de leurs groupes et commissions et de leurs réunions, outre les mécanismes de coordination et de dialogue politique et technique créés par la REMJA; 2) la conférence des États parties et la Commission d'experts du mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption; 3) la Commission consultative de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes. Ce sous-programme prévoit l'appui dans le cadre de la coopération pour l'application des lois pénales conformément aux Conventions et résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, de même qu'un appui pour la mise en place et la mise en œuvre des programmes juridiques interaméricains.

TOTAL APPROUVE \$

562.3

*

Financement extérieur:

Les activités qui relèvent du mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention internationale contre la corruption, en particulier tout ce qui concerne les réunions du Comité d'experts de ce mécanisme, sont financées avec des crédits externes.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 7: DÉPARTEMENT AUX QUESTIONS JURIDIQUES ET SERVICES

Code organisationnel

Sous- programme: 70F Secrétariat technique aux mécanismes de suivi des traités

(48010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
0.0	0.0		562.3	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	530.6	94.36
Professionnels	4	1	467.1	83.06
Services généraux	1	1	63.5	11.29
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	31.7	5.63
Montant total du budget approuvé			562.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	3,241.4	17.34
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.73

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
10,772.9	11,224.8	4.19	11,327.5	0.91

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	119	1	10,686.9	94.34
Professionnels	59	1	6,649.4	58.70
Services généraux	60	1	4,037.5	35.64
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	4.9	0.04
Autres coûts		3-9	635.7	5.61
Montant total du budget approuvé			11,327.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	14.85

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

80M (52010) CABINET DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES	462.3
80N (54000) BUREAU DU BUDGET ET SERVICE DES FINANCES	3,302.5
80R (58000) BUREAU DES RESSOURCE HUMAINE	1,867.9
80S (59000) BUREAU DES SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	2,519.6
80T (56000) BUREAU DES SERVICES D'ADMINISTRATION DES ACHATS ET DES INSTALLATIONS	3,175.2
Total	11,327.5

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80M (52010)

Project: Cabinet du Directeur du Département de l'administration et des finances

Responsable: Directeur, Bureau des services budgétaires et fin

Déclaration d'objectifs:

Conformément aux principes établis, assumer la direction et l'orientation dans le cadre des activités d'appui à la gestion, lesquelles incluent la gestion budgétaire et financière, le développement et la gestion des installations; l'achat et la passation de marchés pour l'acquisition de biens et la gestion du personnel.

Agir de manière responsable pour le maintien d'un équilibre entre des demandes concurrentes émanées de secteurs qui ont besoin de ces services, de membres du personnel, de fournisseurs et d'États membres de l'Organisation des États Américains.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01, le Secrétariat a la gestion devenu le Département de l'administration et des finances.

En 2005, le Bureau du Directeur du Département de l'administration et des finances (anciennement Cabinet du Sous-Secrétaire à la gestion) devra continuer à assurer la direction, l'orientation et la supervision des activités du Département de l'administration et de des finances, ainsi que les fonctions administratives et budgétaires globales, les processus et mécanismes du Secrétariat général qui incluent les fonctions financiers et budgétaires, les ressources humaines, les fonctions logistiques et informatiques, ainsi que d'autres activités, lorsque qu'une telle demande est faite.

TOTAL APPROUVE \$

462.3

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel

Sous- programme: 80M Cabinet du Directeur du Département de l'administration et des finances

(52010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
441.6	464.1	5.09	462.3	-0.38

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	428.1	92.60
Professionnels	2	1	290.5	62.83
Services généraux	2	1	137.6	29.76
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	34.2	7.39
Montant total du budget approuvé			462.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,327.5	4.08
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.60

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80N (54000)

Project: Bureau du Budget et Service des Finances

Responsable: Directeur, Bureau du Budget et Service des Financ

Déclaration d'objectifs:

Nous assurons la qualité et la satisfaction totale à tous les secteurs du Secrétariat général et aux États membres en leur fournissant des informations sur la gestion budgétaire et financière de l'Organisation. Nous sommes engagés à fournir des informations budgétaires et financières de la plus haute qualité au moyen de rapports périodiques et ad hoc. Nous avons recours à des théories et des méthodes créatrices et novatrices pour renforcer le processus d'information transparente et digne de confiance.

Nous nous efforçons d'assurer que les compétences professionnelles et techniques de notre personnel soient actualisées au rythme des nouvelles technologies ce qui les met en mesure de faire face aux exigences institutionnelles changeantes.

Justification 2005:

Selon l'Instruction 04-01 corr. 1, les Départements des Services financiers (DSF), et de l'analyse et de la planification administratives et des services d'appui (DAPAPSA) ont été absorbés par le Bureau des Services budgétaires et financiers (DSBF). À l'origine, le Programme-budget pour 2005 qui a été approuvé pour ces deux départements prévoyait un montant total de EU\$4.353 qui finançait 45 postes. En outre, le secteur des services financiers doit financer, par prélèvement sur les Fonds spécifiques, 13 contrats de courte ou longue durées, et 6 contrats à la tâche (CPR), représentant un total de EU\$1.162,4 par an. Les frais de personnel se monteraient donc à EU\$5.515,6 par an. Par suite de la réorganisation, les facteurs suivants exercent une incidence sur le budget approuvé:

1. L'élimination de postes et la compression des effectifs. Il s'agit de la première étape des ajustements de personnel qui ont réduit le budget de EU\$178,0 et ont comporté l'élimination d'un poste au grade D-01.
2. Le transfert de certaines des fonctions du DAPAPSA au Bureau des services de technologie de l'information. Onze (11) postes ont été transférés avec le personnel correspondant dont les fonctions sont reliées à l'appui technique aux systèmes administratifs OASES. Le montant budgétaire de ces postes est de EU\$1.056,1, ce qui laisse 33 postes financés avec des crédits ouverts à leur titre d'un montant de EU\$3.119,1.
3. La réaffectation des ressources. Dans le cadre de la fusion et de la réorganisation du nouveau Bureau des services budgétaires et financiers, il s'est avéré nécessaire de repositionner les fonctions pour arriver à une plus grande cohérence, une rationalité et une efficacité accrues. Dans ce contexte, il a été impératif de réaffecter les crédits ouverts au titre des frais de personnel en échangeant les postes de grades plus élevés, en en éliminant d'autres, et en créant de nouveaux postes de niveau moins élevé dans le but de repositionner le personnel financé par les Fonds spécifiques, selon les modalités suivantes: 1 poste du grade P-05 a été échangé pour un poste du grade P-03 avec le Bureau de l'Inspecteur général; 1 P-05 et 2 P-02 ont été reprogrammés pour financer cinq postes de la catégorie des services généraux (1 G-04; 3 G-05, et 1 G-06) dans la Division des opérations financières; en outre, 1 poste de grade G-05 a été transféré au Bureau des Ressource humaine.

L'autorisation budgétaire requise pour 2005 au titre de ce Bureau inclut 34 postes financés par EU\$3.009,0 par an, et relevant de l'Objet de dépenses 1-Personnel. Ce montant représente une réduction de 30,9% du Programme-budget original de EU\$4,353,2 du Fonds ordinaire. On s'attend à ce que les frais de personnel imputables aux Fonds spécifiques seront réduits, et passeront de EU\$1.162,4 à EU\$840,0 par suite du repositionnement du personnel de la catégorie des Services généraux dont les postes seront financés par ceux qui ressortiront de la réorganisation récemment entamée.

En résumé, les demandes d'ouverture de crédits budgétaires au titre de l'Objet de dépenses 1 - Personnel, seront financées par prélèvement sur le Fonds ordinaire et les Fonds spécifiques à hauteur d'un montant estimatif total de EU\$3.849,0 { \$3.009,0 + \$840,0 }.

Le budget de fonctionnement au titre des Objets de dépenses 2 à 9 pour 2005 a été ajusté et est passé de \$299,2 à \$293,5.

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80N (54000)

Project: Bureau du Budget et Service des Finances

TOTAL APPROUVE \$

3,302.5

Financement extérieur:

Au cours des cinq dernières années, les contributions aux fonds spécifiques ont augmenté de 360%, passant de 11 millions à 60 millions de dollars.

Du fait de cette augmentation et des demandes administratives qui y sont associées, le Bureau a besoin de ressources additionnelles pour satisfaire les besoins des donateurs. Les ressources demandées ci-après dépassent celles financées par les fonds spécifiques par le biais de contributions en faveur d'un appui technique et administratif. *

Pour l'année 2005, ces ressources sont estimées à EU\$840 000.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(54000)

Sous- programme: 80N Bureau du Budget et Service des Finances

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
2,165.6	2,342.4	8.16	3,302.5	40.98

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	34	1	3,009.0	91.11
Professionnels	17	1	1,861.0	56.35
Services généraux	17	1	1,148.0	34.76
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.5	0.07
Autres coûts		3-9	291.0	8.81
Montant total du budget approuvé			3,302.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,327.5	29.15
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	4.32

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80R (58000)

Project: Bureau des Ressource humaine

Responsable: Directeur, Bureau des Ressource humaine

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau des ressources humaines fournit des services consultatifs au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et aux hauts fonctionnaires de l'Organisation sur des questions qui ont trait à l'administration du personnel et l'application des règles du personnel en vigueur.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr.1, le Bureau des services de ressources humaines est devenu une entité relevant du Département de l'administration et des finances.

Bureau des services de ressources humaines est responsable de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de toutes les politiques et de tous les programmes en matière de ressources humaines, de l'élaboration et de l'administration des politiques de rémunération, et de l'utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources humaines, financières et physiques affectées au Bureau des ressources humaines. Bureau des services de ressources humaines continuera à observer les Normes générales et les règles de l'Organisation relatives au personnel,

Un poste de la catégorie des services généraux transféré du Bureau des services financiers et budgétaires a été ajouté aux postes de travail existants.

TOTAL APPROUVE \$

1,867.9

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel

Sous- programme: 80R Bureau des Ressource humaine

(58000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,730.2	1,736.1	0.34	1,867.9	7.59

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	19	1	1,794.3	96.05
Professionnels	11	1	1,254.5	67.16
Services généraux	8	1	539.8	28.89
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	73.6	3.94
Montant total du budget approuvé			1,867.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,327.5	16.49
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.44

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80S (59000)

Project: Bureau des services de technologie de l'information

Responsable: Directeur, Bureau des services de technologie de

Déclaration d'objectifs:

Offrir les meilleurs services possibles en matière de technologie de l'information pour appuyer l'agenda de l'Organisation

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau des services de technologie de l'information est devenue une entité relevant du Département à la gestion.

Le Bureau des services de technologie de l'information est responsable de l'administration de tous les services technologiques de l'OEA. Les services prioritaires offerts par le Bureau comprennent l'administration de bases de données, l'application des politiques en matière de sécurité des systèmes d'information, l'élaboration de normes relatives aux réseaux et la planification des ressources, l'administration et l'intégration de réseaux, y compris des serveurs, des routeurs et des interrupteurs, la gestion du service d'assistance du Secrétariat général, et des services de communication vocale et vidéo de données.

Tel qu'établi dans l'Instruction N° 04-01 corr. 1, le montant de \$391 100 figurant au budget sous 90D pour les services centraux de télécommunications sera décaissé à l'article de dépenses correspondant au Bureau des services de technologie de l'information. Il est également responsable de gérer le budget relatif à 90Q, d'un montant de \$146 900, destiné à soutenir le système OASES.

TOTAL APPROUVE \$

2,519.6

Financement extérieur:

*

Des fonds spécifiques sont attribués au Département uniquement dans un but de répartition des coûts. C'est un outil d'allocation des coûts de maintenance des bâtiments, des coûts afférents aux réparations et aux hypothèques relatives aux différents secteurs du Secrétariat général. Ils traduisent les coûts réels, répartis par secteur aux fins d'allocations.

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel

Sous- programme: 80S Bureau des services de technologie de l'information

(59000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
0.0	0.0		2,519.6	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	25	1	2,512.2	99.70
Professionnels	17	1	1,942.7	77.10
Services généraux	8	1	569.5	22.60
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.4	0.09
Autres coûts		3-9	5.0	0.19
Montant total du budget approuvé			2,519.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,327.5	22.24
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.30

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80T (56000)

Project: Bureau des Services d'administration des achats et des installations

Responsable: Directeur, Bureau des Services d'administration

Déclaration d'objectifs:

Le personnel du Bureau des Services d'administration des achats et des installations feront de leur mieux pour prêter les services qui leur sont requis (achats, voyages, construction et entretien), et s'acquitter professionnellement de leurs fonctions pour assurer que l'Organisation atteindra ses buts et réalisera ses objectifs au Siège et dans les États membres. Nous prêterons des services professionnels en réponse à tous les secteurs de l'Organisation. Nous assurerons la fourniture des services dans les délais prescrits. Notre objectif principal est d'assurer la satisfaction des clients dans les travaux que nous exécutons à leur intention.

Justification 2005:

Conformément à l'Instruction 04-01 corr. 1, le Bureau des Services d'administration des achats et des installations est crée et devenue une entité relevant du Département à la gestion.

Le Bureau prête des services consultatifs au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et aux directeurs de Départements, aux Chefs de cabinet, ainsi qu'à d'autres hauts fonctionnaires, d'autres membres du personnel et entités du Secrétariat général sur toutes les questions (y compris les questions juridiques) qui ont trait à la planification, l'établissement des politiques, la procédure et les normes pour l'administration des achats, la passation des contrats, les biens immobilisés, des services de voyages, ainsi que pour la gestion des biens immobiliers et d'autres services ayant trait aux installations.

Recommande également des méthodes et des procédures de mise en œuvre des directives de l'Assemblée générale, ainsi que des autres organes politiques, sur les politiques ayant trait à l'administration des services d'achat, de passation des contrats, et des installations.

Le Bureau planifie, supervise et fournit les services administratifs centralisés suivants au Siège, et dans les Unités hors siège de l'OEA: a) services d'achat et de passation de contrats; b) administration des programmes d'assurances; c) location et achat; d) transports de matériels; e) services de voyages; f) administration des bâtiments et des installations, y compris réparations, plans architecturaux, construction; g) attribution, utilisation et entretien des espaces de bureau dans les bâtiments; h) utilisation, entretien et contrôle inventorié des meubles et matériels de bureau.

Le Bureau gère tous les achats effectués au nom du Secrétariat général au Siège, et/ou des Unités hors siège de l'OEA, de l'Agence pour la coopération et le développement, ainsi que pour les missions et projets. Établit les procédures administratives devant régir tous les contrats d'achat ayant des incidences financière auxquels le Secrétariat général (en son nom propre ou au nom de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement) est partie; elle veille à l'application et vérifie le respect des règlements régissant les pratiques d'achats et de la passation des contrats dans sa sphère de compétence.

Le Bureau lance des appels d'offres, et est chargé de gérer le processus de soumission, par suite des appels d'offres, qui encourage le respect des règles applicables aux achats du Secrétariat général; administre, négocie d'autres achats, et conclut des contrats généraux, lance des appels d'offres, avec l'assistance, au besoin, du Département des questions et services juridiques. Elle prête des services consultatifs sur le plan technique et d'application des politiques au Comité d'adjudication des contrats, et remplit les fonctions de secrétariat technique de ce Comité.

Le Bureau prodigue ses conseils et fournit un appui dans le cadre du logiciel OASES et de toute autre question ayant trait aux achats; tient actualisée une base de données sur les consultants bénéficiaires de contrats à la tâche dans la perspective de l'établissement des rapports requis par les Normes générales, d'autres résolutions de l'Assemblée générale ainsi que d'autres instruments normatifs.

Administre: a) la réception des biens, meubles et matériels achetés, et l'inscription de la réception de ces articles dans l'OASES; b) la tenue des livres d'inventaire et de livraison des biens, meubles et matériels reçus aux utilisateurs; c) la tenue à jour du système d'inventaire des biens immobilisés du Secrétariat général ainsi que l'archivage y afférent; d) le contrôle final du placement des biens, meubles et matériels

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80T (56000)

Project: Bureau des Services d'administration des achats et des installations

en application des règles en vigueur.

Systèmes de sécurité hors siège, et de services de nettoyage ou tout autre système nécessaire au Siège.

Le Bureau administre et contrôle les aspects budgétaires et financiers des comptes des services communs qui ont trait aux services relatifs à l'immobilier, les assurances, les matériels, les meubles et l'entretien des bâtiments.

Le Bureau administre les aires de stationnement, les services de messagerie et de transport; les services d'expédition et de distribution du courrier, et veille à l'application de leurs règlements respectifs, les projets de réfection des bâtiments, et d'entretien des installations au Siège et le programme d'assurance des biens et d'assurance/sinistres.

Les montants budgétaires alloués pour ces services critiques diminuent depuis 10 ans, au point que le niveau acceptable de service dans ces activités est menacé. Un montant additionnel de EU\$15.100 est nécessaire pour couvrir les frais grandissants de l'entretien des voitures de service, et pour les tenir à un niveau de fonctionnement adéquat.

Voir également les sous-programmes 90C, D, et E administrés par ce B

TOTAL APPROUVE \$

3,175.2

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel

Sous- programme: 80T Bureau des Services d'administration des achats et des installations

(56000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
1,037.2	1,208.0	16.46	3,175.2	162.84

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	37	1	2,943.3	92.69
Professionnels	12	1	1,300.7	40.96
Services généraux	25	1	1,642.6	51.73
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	231.9	7.30
Montant total du budget approuvé			3,175.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,327.5	28.03
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	4.16

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004		2005	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
5,812.9	6,077.0	4.54	6,524.2	7.35

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	341.8	5.23
Autres coûts		3-9	6,182.4	94.76
Montant total du budget approuvé			6,524.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	8.55

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2005

90B (57053) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	356.3
90C (57011) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES	29.9
90D (57012) ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DES IMMEUBLES	1,902.8
90E (57043) ASSURANCES	215.5
90F (58021) AUDITOS POUR LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	19.5
90G (58061) EMBAUCHE ET MUTATIONS	53.9
90H (58063) LICENCIEMENTS ET RAPATRIEMENTS	633.3
90I (58065) VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE	199.6
90J (58066) ALLOCATIONS POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LES EXAMENS MÉDICAUX	69.5
90K (58067) PENSIONS POUR LES HAUTS FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, ASSURANCE-MALADIE ET ASSURANCE-VIE POUR LES CADRES RETRAITÉS	2,860.5
90L (58041) PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	32.3
90M (58068) CONTRIBUTION À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL	4.2
90Q (55051) OASES SERVICES COMMUNS	146.9
Total	6,524.2

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90B (57053)

Project: Équipements et fournitures informatiques

Responsable: Directeur, Bureau des services de technologie de

Déclaration d'objectifs:

Offrir au Secrétariat général les meilleurs services possibles en matière d'infrastructure technologique pour ce qui est de l'entretien, des mises à niveau, du champ d'application de la garantie, ainsi que des licences relatives aux programmes, y compris les composants centraux, les postes pour les usagers, l'architecture client-serveur, les composants nécessaires à la communication de données, les systèmes d'exploitation, et les applications bureautiques et à usage général, ainsi que d'autres composants de l'architecture de l'Organisation en matière de technologie de l'information.

Justification 2005:

Le Bureau des services de technologie de l'information est responsable de l'entretien et de la mise à jour de l'infrastructure technologique de l'Organisation. Cela comprend des contrats continus pour l'entretien, la réparation, des mises à niveau et le remplacement de matériel désuet; des mises à niveau pour disposer de technologies plus rapides, plus efficaces et plus modernes; des mises à niveau du serveur et du logiciel client, pour répondre à la demande croissante de traitement de l'information et de recherche documentaire.

TOTAL APPROUVE \$

356.3

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90B Équipements et fournitures informatiques

(57053)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
433.8	356.3	-17.86	356.3	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	356.3	100.00
Montant total du budget approuvé			356.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	5.46
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.46

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90C (57011)

Project: Équipements et fournitures

Responsable: Directeur, Bureau des Services d'administration

Déclaration d'objectifs:

Assurer le maintien optimal et le plus efficace du mobilier et de l'équipement. Veiller à l'acquisition de nouveau mobilier et équipement pour remplacer le matériel obsolète.

Justification 2005:

Le Bureau des services d'achats et d'administration des installations est responsable de l'entretien du mobilier et de l'équipement, ainsi que de l'achat de nouveaux meubles et équipement pour remplacer ceux qui deviennent obsolètes.

Les crédits budgétaires alloués au Bureau pour ces services d'importance critique ont diminué durant ces dix dernières années, au point que le niveau acceptable de services destinés à la réalisation de ces activités est en danger. Un montant additionnel de \$7 100 visant à couvrir le coût de remplacement d'équipement obsolète et à l'achat de fournitures de bureau est requis pour maintenir un niveau adéquat des services de bases.

TOTAL APPROUVE \$

29.9

*

***Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)**

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(57011)

Sous- programme: 90C Équipements et fournitures

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé				
2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
36.4	29.9	-17.85	29.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	29.9	100.00
Montant total du budget approuvé			29.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.45
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.03

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90D (57012)

Project: Administration et maintenance des immeubles

Responsable: Directeur, Bureau des Services d'administration

Déclaration d'objectifs:

Fournir la meilleure gestion et service d'entretien possibles pour les biens de l'Organisation, notamment le Bâtiment principal, le Bâtiment administrative, la Casita, le Musée et le Bâtiment du Secrétariat général; assurer la gestion des fonds approuvés pour l'allocation-logement du Secrétaire général adjoint et l'entretien et les réparations de la résidence officielle.

Justification 2005:

Le Bureau des services d'achats et d'administration des installations est responsable de l'administration et du maintien des biens de l'OEA au siège, notamment au Bâtiment principal, au Bâtiment administrative, à la Casita, au Musée et aux bâtiments du Secrétariat général. Il est aussi chargé de gérer les versements hypothécaires sur le Bâtiment du Secrétariat général; ainsi que les fonds approuvés pour l'allocation de logement du Secrétaire général adjoint ; le maintien et les réparations de la résidence officielle.

Le montant original de base au titre de l'administration et de l'entretien des biens de l'OEA au siège se porte à \$4 441 983; cependant, selon l'Instruction 04-01 corr.1, le décaissement du montant de \$391 100 inscrit au budget pour les services centraux de télécommunications relèvera du Bureau des services de technologie de l'information. Le nouveau montant de base est de \$4 050 883. Toutefois, suite à la décision adoptée par le Conseil permanent en vertu de la résolution CP/RES. 756 (1208/99), une somme représentant 63%, soit \$2 539 183 du montant total afférent à cette rubrique a été répartie parmi les services du Secrétariat général au siège en vue de refléter les coûts d'utilisation d'espace de bureau pour chaque sous-programme. Par conséquent, le montant total recherché pour le sous-programme 90D au titre de l'entretien des bâtiments se chiffre à \$1 511 700, montant qui correspond seulement à 37% du total du budget requis pour donner suite aux responsabilités confiées au Département de technologie et des services de maintien des installations à ces fins.

Compte tenu des coupures budgétaires effectuées, le Bureau des services d'achats et d'administration des installations indique que les crédits budgétaires actuels sont insuffisants pour assurer la continuité d'un niveau de base d'entretien adéquat des biens du Secrétariat général au siège. Il recherche donc un crédit additionnel de \$521 000 en vue d'être en mesure d'absorber le coût intégral de certains frais d'entretien ordinaire, comme la sécurité et les services publics.

Étant donné les récentes coupures budgétaires, il n'a pas été possible de procéder aux nombreuses réparations et rénovations indispensables dans les bâtiments. Le Bureau des services d'achat et d'administration des installations prépare un plan à long terme de projets couvrant le Bâtiment principal, le Bâtiment administratif, le Musée, l'Organisation interaméricaine de défense aux fins d'approbation par le Conseil permanent, conformément à la résolution CP/RES. 831 (1342/02). Aucune demande de crédit à ces fins n'est donc incluse dans la présente pétition.

TOTAL APPROUVE \$

1,902.8

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90D Administration et maintenance des immeubles

(57012)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	\$
2,161.3	1,902.8	-11.96	1,902.8	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,902.8	100.00
Montant total du budget approuvé			1,902.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	29.16
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	2.49

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90E (57043)

Project: Assurances

Responsable: Directeur, Bureau des Services d'administration

Déclaration d'objectifs:

Fournir les meilleurs services possibles en fait de gestion et de suivi du portefeuille d'assurance pour les biens appartenant à l'Organisation ou en bail par celle-ci, ainsi que toute autre assurance non liée aux avantages sociaux du personnel.

Justification 2005:

Le Bureau des services d'achats et d'administration des installations est chargé de maintenir et de gérer la police d'assurance des biens de l'Organisation ainsi que d'autres frais d'assurance non liés aux avantages du personnel.

Le montant du budget de base pour 2005 couvre environ 75% des frais de la police d'assurance des biens de l'Organisation, au siège et en dehors du siège. Etant donné le haut risque d'activités terroristes et la situation actuelle des marchés financiers internationaux, les frais de couverture se sont accrus considérablement.

Un montant additionnel de \$49 800 est requis pour maintenir un niveau adéquat de services de base.

TOTAL APPROUVE \$

215.5

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90E Assurances

(57043)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
215.5	215.5	0.00	215.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	215.5	100.00
Montant total du budget approuvé			215.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	3.30
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.28

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90F (58021)

Project: Auditos pour le personnel du Secrétariat général

Responsable: Directeur, Bureau des Ressource humaine

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre le maintien du financement des audits des postes pour le personnel du Secrétariat général

OBSERVATIONS : Avec ce niveau de financement, nous estimons qu'il y aura un maximum de 45 audits.

TOTAL APPROUVE \$ *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90F Auditos pour le personnel du Secrétariat général

(58021)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
32.5	21.7	-33.23	19.5	-10.13

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	19.5	100.00
Montant total du budget approuvé			19.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.29
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.02

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90G (58061)

Project: Embauche et mutations

Responsable: Directeur, Bureau des Ressource humaine

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre le recrutement de nouveaux membres du personnel et pour financer la mutation de membres du personnel d'un lieu d'affectation à un autre.

OBSERVATIONS :

Ce niveau de financement est insuffisant pour répondre aux besoins de recrutement et de transfert de personnel, même si l'on tient compte des nouveaux tarifs au titre de l'indemnité de mobilisation, en particulier pour atteindre les objectifs de distribution géographique prescrits dans la Charte.

TOTAL APPROUVE \$ *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58061)

Sous- programme: 90G Embauche et mutations

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	\$
80.2	53.9	-32.79	53.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	53.9	100.00
Montant total du budget approuvé			53.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.82
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.07

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90H (58063)

Project: Licenciements et rapatriements

Responsable: Directeur, Bureau des Ressource humaine

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont demandés pour financer les coûts des indemnités de cessation de services et de rapatriement des employés qui terminent leur carrière au sein de l'Organisation, à la fin du mandat du Secrétaire général.

TOTAL APPROUVE \$

633.3

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90H Licenciements et rapatriements

(58063)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
633.3	633.3	0.00	633.3	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	269.5	42.55
Autres coûts		3-9	363.8	57.44
Montant total du budget approuvé			633.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	9.70
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.83

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90I (58065)

Project: Voyages au pays d'origine

Responsable: Directeur, Bureau des Ressource humaine

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces crédits sont demandés afin de continuer à financer les congés au foyer des membres du personnel éligibles de la catégorie de professionnelle et de leurs personnes à charge.

TOTAL APPROUVE \$ *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58065)

Sous- programme: 901 Voyages au pays d'origine

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	\$
199.6	199.6	0.00	199.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	199.6	100.00
Montant total du budget approuvé			199.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	3.05
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.26

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90J (58066)

Project: Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Responsable: Directeur, Bureau des Ressource humaine

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de verser aux fonctionnaires remplissant les conditions requises les indemnités pour frais d'études de leurs enfants à charge; de couvrir les frais des bilans de santé des membres du personnel.

TOTAL APPROUVE \$ *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90J Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

(58066)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
92.6	69.5	-24.94	69.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	54.4	78.27
Autres coûts		3-9	15.1	21.72
Montant total du budget approuvé			69.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	1.06
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.09

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90K (58067)

Project: Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Responsable: Directeur, Bureau des Ressource humaine

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

- Assurer le versement de la pension des anciens cadres retraités et de leurs veuves.
- Assurer les paiements à titre gracieux de la pension des anciens fonctionnaires en application des résolutions CP.
- Assurer la couverture de l'assurance maladie et vie pour les fonctionnaires retraités.

TOTAL APPROUVE \$

2,860.5

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel

Sous- programme: 90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

(58067)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
\$	\$	%	\$	% *
1,679.0	2,407.5	43.38	2,860.5	18.81

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	2,860.5	100.00
Montant total du budget approuvé			2,860.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	43.84
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	3.75

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90L (58041)

Project: perfectionnement des ressources humaines

Responsable: Bureau des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Ces fonds sont nécessaires pour former le personnel du Secrétariat général afin qu'il acquière les compétences et les connaissances requises pour améliorer sa productivité et son rendement face aux besoins en constante évolution des États membres.

TOTAL APPROUVE \$ *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58041)

Sous- programme: 90L perfectionnement des ressources humaines

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
51.0	35.9	-29.60	32.3	-10.02

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	17.9	55.41
Autres coûts		3-9	14.4	44.58
Montant total du budget approuvé			32.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.49
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.04

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90M (58068)

Project: Contribution à l'association du personnel

Responsable: Association du Personnel

Déclaration d'objectifs:

Justification 2005:

Article 49. Relations avec le personnel. Cet article des Normes générales prescrit, entre autres, ce qui suit : « Afin d'assurer une liaison permanente entre le personnel et le Secrétaire général, il est institué au Secrétariat général une Association du personnel composée des membres du personnel de cet organe. L'organe exécutif de cette association sera le Comité du personnel lequel, pour toutes les questions concernant les intérêts communs et le bien-être du personnel, y compris les conditions de travail, peut faire des propositions et les discuter avec le Secrétaire général ou avec le représentant que celui-ci aura désigné à cet effet.... » L'Article 2 - Objectifs du Statut de l'Association du personnel, adopté par les membres et approuvé par le Secrétaire général fixe les objectifs de l'Association du personnel, savoir : (a) contribuer à la promotion des objectifs de la Charte de l'OEA, grâce à l'accomplissement efficace des attributions confiées au Secrétariat général; (b) protéger les intérêts des membres du personnel, et en particulier leur statut et leurs conditions de travail pour attirer et conserver les employés les plus compétents ; (c) entretenir des relations et coopérer avec les organisations s'occupant des intérêts du personnel et des entités similaires d'autres organisations interaméricaines et internationales pour promouvoir des buts communs, et en particulier pour encourager l'esprit de la fonction publique internationale ; (d) assurer une représentation au sein de la Commission des retraites et pensions de l'OEA, et (e) maintenir la liaison entre l'administration et le personnel. L'Association du personnel gère un programme d'assurance maladie pour les employés locaux qui peut être utilisé par les membres du personnel et ceux du corps diplomatique à Washington, D.C. s'ils offrent les conditions requises. en outre l'article 18 des Normes générales prévoit que le Président de l'Association du personnel sera un membre de la Commission consultative sur les sélections et les promotions. L'Association du personnel de l'OEA a souffert des contrecoups des coupures budgétaires effectuées dans le budget de l'Organisation. De 1985 jusqu'à 2004, la contribution du Secrétariat général a diminué considérablement. En 2003, un montant de EU\$18.000 été alloué, et EU\$4.200 ont été affectés au titre de l'Association dans le budget. Ce qui signifie qu'au cours de ces derniers 19 ans, les crédits ouverts à ce titre ont diminué de 76%.

TOTAL APPROUVE \$

4.2

*

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58068)

Sous- programme: 90M Contribution à l'association du personnel

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	%	\$
5.0	4.2	-16.00	4.2	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	4.2	100.00
Montant total du budget approuvé			4.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	0.06
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.00

PROGRAMME BUDGET APPROUVE POUR L'AN 2005

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90Q (55051)

Project: OASES services communs

Responsable: Directeur, Bureau des services de technologie de l

Déclaration d'objectifs:

Offrir la meilleure infrastructure technologique possible afin d'assurer une satisfaction totale des clients, dans l'administration des systèmes d'information de gestion du Secrétariat général (OASES).

Justification 2005:

Le Bureau des services de technologie de l'information est responsable de l'entretien et de la mise à jour du système OASES, qui gère les données opérationnelles, financières et celles sur le personnel de l'OEA. Une épuration et un archivage périodiques des bases de données de production est nécessaires pour conserver un rendement optimal, et permettent de récupérer des coûts d'emmagasinement et de serveur en transférant des données sur les transactions de façon consolidée.

TOTAL APPROUVE \$

146.9

 *

*Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(55051)

Sous- programme: 90Q OASES services communs

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé

2003	2004 *		2005	
	\$	\$	\$	% *
192.7	146.9	-23.76	146.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET APPROUVE 2005 FONDS ORDINAIRE (EU\$ 1,000)

Budget approuvé	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	146.9	100.00
Montant total du budget approuvé			146.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2005 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	6,524.2	2.25
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	76,275.5	0.19